



NATHALIE BEHRING/REUTERS

Yasser Arafat privé de messe Israël l'empêche de circuler en Palestine

SOMMAIRE

● **La situation** : A l'exception notable des États-Unis, un grand nombre de pays, dont le Vatican, ont dénoncé l'interdiction faite à Yasser Arafat de se rendre à la messe de minuit à Bethléem (photo). La décision du premier ministre, Ariel Sharon, a été critiquée en Israël. Prise au moment où M. Arafat a entrepris de lutter contre les islamistes, cette mesure paraît confirmer la volonté du gouvernement d'infliger un nouvel affront au chef de l'Autorité

palestinienne et de ne plus le considérer comme un interlocuteur. p. 2

● **Notre analyse** : L'impasse politique incite une partie de la gauche israélienne à prôner un retrait unilatéral des territoires. p. 2

● **Enquête** : Israéliens, patriotes et objecteurs de conscience. p. 8

● **Editorial** : « Ce que veut M. Sharon. » p. 9

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Les médecins généralistes sont en grève

● Lancée à la mi-novembre, la grève des praticiens se durcit ● Après les gardes de nuit, elle s'étend à la fermeture des cabinets durant les ponts de Noël et du Nouvel An ● Les médecins demandent une revalorisation de leurs honoraires de base ● Ils se plaignent d'horaires de travail excessifs

LA GRÈVE des médecins généralistes se durcit. Lancée le 15 novembre, à l'appel des deux principaux syndicats - l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) -, elle n'a d'abord concerné que les gardes de nuit. A la mi-décembre, elle s'est étendue aux week-ends et aux jours fériés. Désormais, elle se généralise : les syndicats ont lancé un mot d'ordre de fermeture des cabinets durant les ponts de Noël (jusqu'au 26 décembre) et du Nouvel An (du 29 décembre au 2 janvier). Le mouvement est très suivi et provoque un engorgement des SAMU et des services d'urgence des hôpitaux, déjà très sollicités en périodes de fête. Les infirmiers libéraux sont aussi en grève totale des soins depuis le 20 décembre et jusqu'au 2 janvier. Les médecins réclament principalement une revalorisation de leurs honoraires : ils souhaitent qu'ils soient portés à 20 euros pour les consultations de base (131,20 francs contre



115 francs actuellement) et à 30 euros (197 francs contre 135 francs) pour les visites. Le tarif de la consultation de base n'a pas bougé depuis 1998 et celui des visites à domicile depuis 1993. En 1998, un médecin généraliste percevait un revenu annuel de 334 583 francs, déduction faite des charges professionnelles. Les généralistes se plaignent également de leurs horaires de travail, qu'ils jugent excessifs : leur temps hebdomadaire de travail est passé de 55 heures en 1992 à 58 heures en 2000. Parmi ces « médecins de famille », 80 % travaillent une demi-journée le samedi et 30 % sont actifs le dimanche.

« Les causes du mouvement sont beaucoup plus profondes que la simple question du revenu », commente Gilles Johannet, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Ce mouvement revendicatif exprime en effet le malaise profond d'une profession.

Lire page 5

Linux défie Microsoft

LE SYSTÈME d'exploitation d'ordinateurs « libre » Linux commence à inquiéter Microsoft. « C'est un concurrent sérieux », a reconnu Steve Ballmer, le PDG de Microsoft. En fait, Linux ne fait pas perdre de parts de marché à Microsoft mais le modèle culturel qu'il propose, fondé sur la gratuité et la mise à disposition sur Internet des secrets de fabrication des logiciels, est à l'exact opposé des pratiques de Microsoft. Or, après les administrations et les universités, les grandes entreprises se laissent tenter par le modèle communautaire de Linux. Les géants du secteur comme IBM, Dell, Oracle, Sun, Hewlett rendent désormais leurs logiciels compatibles avec ceux de Linux.

Lire page 11

A Pékin, il faut se munir d'un ticket pour la messe de Noël

PÉKIN

de notre correspondant

Tout a commencé par un coup de téléphone à la paroisse de Dongtang (« l'Eglise de l'Est ») du quartier de la rue de Wangfujing, à proximité de la Cité interdite, pour se renseigner sur l'heure précise de la messe de Noël. Au bout du fil, le sacristain évoque l'existence d'un « ticket de la messe de minuit ». « Beaucoup de gens viendront à la messe de Noël, explique-t-il. Tout le monde ne pourra pas rentrer. Il vaut mieux venir récupérer son ticket à l'avance. Mais il est réservé aux croyants. » Flambant neuve, ravalée à l'extérieur et ripolinée à l'intérieur, cette église de Wangfujing est gérée par l'association patriotique (officielle) des catholiques chinois. Elle est plantée au cœur du quartier commercial le plus animé de Pékin. La mairie a abattu l'enceinte qui la masquait pour l'offrir aux regards du public.

Sur la nouvelle esplanade, un vieux Pékinois, ganté et couvert d'un feutre, s'adonne à ses exercices de tai chi. Ce petit périmètre de Wangfujing est un étonnant condensé de la nouvelle Chine urbaine avec son mariage ostentatoire de consumérisme, de culture populaire d'inspiration taoï-

te et de regain de foi chrétienne. Et elle est ardente, cette foi. Elle s'affiche, là, dans cette file de paroissiens bravant le froid sec de l'hiver pékinois. Ils patientent devant le presbytère de briques grises. Ils viennent récupérer leur ticket de Noël. La conversation se noue avec une dame âgée de soixante-cinq ans. Elle raconte qu'elle est issue d'une famille de vieille tradition catholique. Elle évoque les mauvais souvenirs de la révolution culturelle : « C'était très difficile. On devait se cacher. » Aujourd'hui, c'est plus facile sauf qu'il faut récupérer le mystérieux ticket. Après avoir consigné son nom dans un registre (les étrangers sont dispensés de cette obligation), on l'obtient finalement, ce visa de Noël.

Lundi 24 décembre. Il est 22 heures. La rue Wangfujing est noire de monde, envahie par une foule de jeunes coiffés du bonnet rouge. C'est la fête. La Chine se mondialise : elle absorbe tout, la Saint-Valentin, Halloween ou Noël avec une égale ferveur. Les grands magasins restent ouverts très tard. « Merry Christmas », clament les devantures. Devant l'église, c'est la cohue. Cinquante policiers sont de service pour en filtrer l'accès. Seuls les détenteurs du « ticket de la messe de minuit » peu-

vent franchir le barrage. Les autres, croyants mal informés ou païens en quête d'exotisme, sont recalés. Un petit malin passe dans les rangs en proposant le fameux ticket à 100 yuans (90 francs). Les plus résolus préfèrent attendre, frigorifiés, jusqu'à une heure du matin la fin de l'office. A cet instant, les policiers lèvent leur barrage. La foule, où dominent des joyeux lurons d'âge collégien, force alors vers le porche comme des émeutiers grimpeur à l'assaut d'un lieu officiel.

Guère méchants, ils veulent juste contempler l'autel, le confessionnal, la robe gospel de la chorale, les tableaux sulpiens car le bruit court chez ces jeunes que « l'église, c'est romantique ». Mais les paroissiens chargés de la discipline - reconnaissables à leur badge frappé de la croix - sont saisis d'effroi face à cette déferlante. Alors, ils referment brutalement la lourde porte au nez de la horde sauvage. A Pékin, Noël aussi, c'est fou.

Frédéric Bobin

Lire nos autres informations sur Noël page 18

► www.lemonde.fr/chine

La revanche d'un chef afghan



ABDUL RACHID DOSTOM

LE GÉNÉRAL ouzbek Rachid Dostom a été nommé, lundi 24 décembre, vice-ministre de la défense par le chef de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, qui compose avec les chefs de guerre.

Lire page 3

► www.lemonde.fr/afghanistan

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 16 KRØ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1226 - 7,90 F - 1,20 €



Reverso Duoface

JAEGER-LECOULTRE

DUBAIL

66, rue François 1^{er} - Paris 8^e 12, BD des Capucines - Paris 9^e
Tél. 01 53 57 42 00 Tél. 01 47 42 10 01

M. Chirac, démolisseur et reconstructeur de la droite

ON COMPREND Jacques Chirac et ses plus proches lieutenants : depuis deux décennies, la droite n'a gouverné que six ans, ne retrouvant fugitivement le pouvoir en 1986 et en 1993 que par le bénéfice de l'essoufflement de la gauche à la fin du premier septennat miterrandien, puis de son affaiblissement au terme du second. Incapable de convaincre durablement, impuissante à s'organiser, elle s'est épuisée de ses propres déchirements, de ses rivalités de caciques, de ses impitoyables combats de chefs.

Vouloir poser, aujourd'hui, les bases d'un grand parti de l'opposition, appelé à former, demain, une majorité de gouvernement dynamique, relève donc d'un élémentaire réflexe de survie : la division a produit l'échec à répétition ; l'union apparaît donc comme la condition nécessaire, sinon suffisante, du succès. L'Union en mouvement promue par Alain Juppé (RPR), François Fillon (RPR), Jean-Pierre Raffarin (DL), Philippe Douste-Blazy (UDF) et quelques autres est la préfiguration de ce rassemblement qui entend déborder les frontières de plus en plus pâlichonnes du gaullisme.

L'actuel chef de l'Etat n'est évidemment pas le plus mal placé pour mesurer les dégâts provoqués par les interminables querelles qui ont miné son camp. A la tête de quarante-trois jeunes Turcs, c'est lui qui refusa la férule des barons du gaullisme en 1974 et permit l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée. Lui encore qui, il y a vingt-cinq ans, créa le RPR pour mieux combattre les tentations hégémoniques des giscardiens dont il n'avait que trop souffert à Matignon. Lui toujours dont les anathèmes contre le « parti de l'étranger » en 1979 puis la candidature dissidente en 1981 facilitèrent la victoire de la gauche.

Le RPR façonné en machine exclusive de conquête du pouvoir, les rénovateurs balayés, les alliés vassalisés, les concurrents laminés, y compris après la victoire de 1995, c'est toujours Jacques Chirac. Le champ de ruines est impressionnant. Plusieurs générations d'ambitions et de talents, à droite, ont été sacrifiées.

Gérard Courtois

Lire la suite page 9
et nos informations page 7



RELIGION

Les manuscrits enfin édités

La publication des derniers des vingt-huit volumes consacrés aux manuscrits de la mer Morte vient de s'achever. Découverts à partir de 1947 près de Qumran, en terre jordanienne, ces rouleaux de parchemin portent des textes de la Bible écrits entre 250 avant J.-C. et 68 après. Ils éclairent d'un jour nouveau l'histoire du christianisme et du judaïsme.

p. 12



CINÉMA

Abel Ferrara fête Noël

Avec *Christmas* (photo), l'auteur de *Bad Lieutenant* a imaginé un conte de Noël très noir qui est aussi une relecture politique et archéologique de la fête chrétienne. Dans une tonalité différente, mais tout aussi sombre, le film d'Alexandro Amenabar, *Les Autres*, avec Nicole Kidman, sort également cette semaine.

p. 15 et 16

► www.lemonde.fr/cinema

International.....	2	Aujourd'hui.....	12
France-Société.....	5	Météorologie.....	14
Horizons.....	8	Jeux.....	14
Carnet.....	10	Culture.....	15
Abonnements.....	10	Guide culturel.....	16
Entreprises.....	11	Radio-Télévision.....	17

PROCHE-ORIENT Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a renoncé à assister à la messe de Noël à Bethléem, lundi 24 décembre, Israël ayant maintenu, malgré les criti-

ques, sa décision de l'empêcher de sortir de Ramallah. ● **ARIEL SHARON** a exigé que soient arrêtés ou que lui soient livrés les assassins du ministre du tourisme Rehavam Zeevi. ●

M. ARAFAT a qualifié de « crime » l'interdiction, mais il a affirmé que cela ne l'empêchera pas de continuer à rechercher la paix. ● **LE VATICAN** a qualifié d'« arbitraire » la décision israélienne,

qui a également été critiquée par la France et l'Égypte notamment. ● **SHLOMO BEN AMI**, l'ancien ministre travailliste des affaires étrangères, préconise un plan de désengagement

« unilatéral » israélien des territoires occupés « avec assistance multinationale comme étape intérimaire vers un accord global » avec les Palestiniens. (Lire aussi notre éditorial page 9.)

Ariel Sharon a empêché Yasser Arafat de célébrer Noël à Bethléem

Le chef de l'Autorité palestinienne a dénoncé dans cette interdiction un « crime » qui ne le dissuadera pas de rechercher une « paix des braves » avec Israël. Un keffieh déposé sur sa chaise vide le représentait, témoignant de l'impressionnant recul intervenu, en l'espace de quelques semaines, dans le conflit

BETHLÉEM

de notre envoyé spécial

Un keffieh avait été déposé sur sa chaise, finalement restée vide. L'étoffe couvrait le dossier de son damier mêlant le noir au blanc et rappelait aux regards l'absence, à la messe de minuit, du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, reclus à Ramallah, lundi 24 décembre, de par la volonté du premier ministre israélien, Ariel Sharon. Le responsable palestinien, dont le chef est traditionnellement recouvert par cette pièce de tissu, avait annoncé en fin de journée qu'il ne pourrait pas se rendre à cette cérémonie, pour la première fois depuis l'évacuation de la ville par les troupes d'occupation israéliennes, en 1995.

Dans un message de vœux adressé aux chrétiens transmis par la télévision palestinienne, M. Arafat avait déploré « les chars et les barrières israéliens [qui] m'ont privé d'être à vos côtés » avant d'assurer que « le crime de me priver de mon droit à participer à la commémoration du Message de la paix et le crime d'empêcher nos frères chrétiens de Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem d'exercer leurs rituels religieux dans ces lieux saints, n'entameront en rien notre détermination à œuvrer pour une paix juste et durable, la paix des braves ».

Au fil de la journée, la décision prise la veille par le gouvernement israélien de s'opposer à la présence de M. Arafat à Bethléem, à



moins qu'il ne livre ou qu'il fasse arrêter, selon les versions, les assassins présumés du ministre du tourisme israélien, Rehavam Zeevi, n'avait cessé de prendre de la consistance. L'argument soudain utilisé, qui avait disparu depuis longtemps des discours officiels israéliens, masquait bien mal la volonté d'infliger un nouvel affront à M. Arafat. En l'absence de la moindre réaction américaine, les modestes démarches esquissées par l'Union européenne n'avaient guère de chance d'aboutir. Pas plus

que celle entreprise par le président d'Israël, Moshé Katsav, qui avait pour une fois décidé de tenter de faire fléchir la détermination de M. Sharon.

CONVOI FOUILLÉ

Lundi matin, M. Arafat s'était pourtant encore dit prêt à braver cette mesure d'interdiction. Un dispositif spécial avait alors été déployé par l'armée israélienne autour de Ramallah, pour déjouer toute tentative de ralliement clandestin de Bethléem. En fin de mati-

née, le convoi du patriarche latin, Mgr Michel Sabbah, qui était venu à Ramallah témoigner sa solidarité avec le chef de l'Autorité palestinienne, avait été fouillé de fond en comble par les militaires israéliens sur le chemin du retour, sur la foi d'un rapport des services de renseignement, convaincus que M. Arafat profiterait de l'occasion pour se glisser dans le cortège. Mgr Sabbah avait même été invité, selon l'agence Reuters, à faire ouvrir le coffre de son véhicule, afin de vérifier si le président de l'Autorité palestinienne ne s'y trouvait pas. Un peu plus tard, un message du Vatican dénonçant une mesure « arbitraire » laissait lui aussi de marbre les autorités israéliennes.

En début de soirée, le renoncement de M. Arafat n'a pas dissipé le trouble, place de la Mangeoire, à Bethléem, une nouvelle fois désertée par les pèlerins et les touristes, qui, avant le soulèvement palestinien, venaient par milliers pour célébrer la naissance du Christ. Samer Khamis, un jeune étudiant de l'université de Bir Zeit, près de Ramallah, a condamné « cette insulte et ce gâchis pour un jour de fête ». « Moi, je ne peux pas aller étudier depuis un mois, lui ne peut pas venir prier avec nous, mais que veulent donc les Israéliens ? », s'est interrogé son amie Ehab Masav. Cette année encore, il n'y a personne ici, comment voulez-vous venir de Haïfa ou de Nazareth avec tous ces barrières ? » Même si une effigie géante

de M. Arafat célébrant « *Abou Ammar* » (son pseudonyme au sein de l'Organisation de libération de la Palestine) saluait les visiteurs qui avaient réussi à traverser les barrières israéliennes, l'illumination prévue par la municipalité pour lui souhaiter la bienvenue restait, elle, noyée dans la nuit.

Dans l'église Sainte-Catherine,

Mgr Sabbah a invité les Israéliens à s'interroger sur ce que veulent les Palestiniens : « la liberté », a-t-il dit et il a ajouté : « la sécurité [pour les Israéliens] sera le fruit de cette liberté ». Il y a six ans, lors de la première messe de Noël célébrée après la fin de l'occupation israélienne de Bethléem, Mgr Sabbah avait annoncé « le début de la liberté

M. Sharon approuve des contacts israélo-palestiniens

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a admis, lundi 24 décembre, avoir donné son assentiment à des contacts menés par le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès avec le président du Conseil législatif palestinien, Ahmad Qoreï, alias Abou Alaa, indique un communiqué de la présidence du Conseil israélien.

« Les discussions que conduit le ministre des affaires étrangères Shimon Pérès avec Abou Alaa et d'autres ont pour but de parvenir à un arrêt du terrorisme, de la violence et de l'incitation à la violence afin de permettre, après l'arrêt des violences, une progression du processus politique », précise le communiqué publié conjointement par MM. Sharon et Pérès.

Ces contacts se tiennent alors que le gouvernement israélien dit avoir rompu tout rapport avec le président palestinien Yasser Arafat, à la suite d'une vague d'attentats anti-israéliens meurtriers début décembre. - (AFP.)

où a été célébrée la messe comme de coutume, Mgr Sabbah a adressé un salut appuyé au président palestinien, auquel il a rappelé sa mission de conduire son peuple « sur le chemin de la liberté ». Condamnant « les forts qui asservissent les faibles », la « terreur qui est le péché du fort » et qui est aussi « un prétexte pour ne pas faire la paix »,

palestinienne et le début de la réconciliation ».

Le keffieh déposé lundi sur la chaise qu'aurait dû occuper M. Arafat au premier rang de l'église témoignait de l'impressionnant retour en arrière opéré en l'espace de quelques semaines.

Gilles Paris

Une interdiction « arbitraire », selon le Vatican

● **Le Vatican** a qualifié d'« arbitraire » l'interdiction faite par Israël au président palestinien Yasser Arafat d'assister à la messe de Noël à Bethléem. « Dans le but de tenter de créer un climat de plus grande conciliation, la secrétaire d'Etat [le gouvernement du Saint-Siège] a pris une initiative diplomatique pour essayer d'éviter cette interdiction, imposée de manière arbitraire », a déclaré le porte-parole du Vatican, Mgr Joaquin Navarro-Valls.

L'*Osservatore Romano*, le quotidien officiel du Vatican, a consacré son éditorial à Bethléem, symbole de paix pour les chrétiens. « La réalité quotidienne trahit ce grand dessein : violence et répression, terrorisme et représailles, un cycle sanglant déchaîné par le démon de la force que les meilleures intentions ne savent pas briser », a regretté le journal. « Le lieu de la Nativité semble profané et nous administre une très sévère leçon sur la fragilité de la politique quand elle prend le raccourci du conflit et ne cherche pas à faire œuvre de paix et à obtenir le pardon réciproque », a-t-il ajouté.

● **La France** estime que « l'interdiction faite au président de l'Autorité palestinienne (...) est une décision qui, malheureusement, en cette veille de Noël, jour de rassemblement et de paix, entache l'image des autorités israé-

liennes », a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. Quelques heures auparavant, le ministère des affaires étrangères avait indiqué qu'« Israël s'honorera à ne pas entraver la présence du président de l'Autorité palestinienne à la cérémonie religieuse qui, par son caractère de rassemblement, est particulièrement symbolique pour la Terre sainte ».

● **L'Égypte** considère que l'interdiction israélienne signifiée à M. Arafat témoigne de la « politique malveillante » de l'Etat juif et de « sa persistance à défier les résolutions de l'ONU », a déclaré le chef de la diplomatie égyptienne, Ahmad Maher. « Les menaces et la politique agressive d'Israël mènent vers un grand incendie au Proche-Orient », a estimé de son côté le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa. « L'occupation étrangère militaire [israélienne], qui interdit au président Yasser Arafat de se rendre à Bethléem, pose des obstacles au retour à la vie normale du peuple palestinien », a-t-il ajouté.

● **La Russie** avait, avant minuit, appelé Israël à ne pas « mélanger les considérations politiques et religieuses », à « ne pas détruire les traditions » et à laisser le président de l'Autorité palestinienne se rendre à Bethléem pour la messe de Noël. - (AFP, Reuters.)

Incursion de Tshal en Jordanie après un incident

DES HÉLICOPTÈRES et des fantassins israéliens ont franchi, mardi 25 décembre, la frontière avec la Jordanie après qu'un soldat israélien eut été tué et que trois autres au moins eurent été blessés par des tirs, lors d'une incursion en territoire israélien, a rapporté l'agence Reuters citant des sources de la sécurité israélienne. L'incident s'est produit dans un secteur frontalier généralement calme, situé dans la vallée du Jourdain, à une quinzaine de kilomètres au nord de la Cisjordanie, a ajouté l'agence.

Confirmand, de sources militaires israéliennes qui ont requis l'anonymat, l'intervention israélienne en territoire jordanien, l'agence Associated Press (AP) a indiqué pour sa part que les tirs provenaient du côté jordanien de la frontière. Les forces israéliennes ont riposté et

franchi la frontière à la recherche des tireurs, a ajouté l'agence selon laquelle l'armée jordanienne a autorisé les soldats israéliens à poursuivre les tireurs et participé aux recherches. AP indique que les incidents de mardi ont eu lieu non loin de l'endroit où sept jeunes israéliennes avaient été tuées en 1997 par un soldat jordanien souffrant de troubles mentaux.

INTERPELLATIONS

Auparavant, un militaire israélien avait été blessé par des tirs, dans la même région. L'Agence France presse a précisé que l'incident a eu lieu entre les localités israéliennes de Yarden et Beit Yossef, à environ 20 km au sud du lac de Tibériade, dans le nord de la vallée du Jourdain. Le blessé a été évacué par hélicoptère vers un

hôpital de la région. L'axe routier nord-sud de la vallée du Jourdain, dans le secteur de l'incident a été fermé à la circulation. Israël et la Jordanie sont liés par un traité de paix depuis 1994. Depuis lors, les incidents frontaliers sont extrêmement rares.

Par ailleurs, des chars israéliens ont pénétré à Tammoun, secteur autonome de Naplouse au nord de la Cisjordanie, dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 décembre tandis que des soldats israéliens procédaient à l'interpellation de membres du mouvement radical palestinien Jihad islamique. Un membre du Fatah de Yasser Arafat a également été interpellé, ont indiqué des sources palestiniennes. D'après un communiqué de Tshal, les militaires « se sont retirés du secteur une fois l'opération achevée ».

L'ancien ministre Shlomo Ben Ami concocte un « plan de retrait unilatéral » des territoires occupés

JÉRUSALEM

de notre envoyé spécial

Le Parti travailliste israélien semble comme paralysé face à la droite et aux partis religieux. Parce qu'il est, en premier lieu, lié à la politique du gouvernement d'union nationale que dirige Ariel Sharon, où deux de ses dirigeants, Benyamin Ben Eliezer et Shimon Pérès, occupent les postes de la défense et des affaires étrangères. Parce qu'il est divisé, moitié pour moitié, entre ses « faucons », qui soutiennent M. Ben Eliezer, très proche du premier ministre, et ses « colombes ». Parce que, enfin, sa direction connaît le résultat d'un récent sondage (non rendu public), qu'elle a elle-même commandé : si une élection pour le poste de premier ministre avait lieu demain, la moitié de l'électorat traditionnel du parti voterait, dès le premier tour, pour M. Sharon.

Dans ces conditions, nombre de ses dirigeants s'investissent dans la préparation d'hypothétiques lendemains plus souriants. Parmi eux, l'idée de la « séparation » unilatérale d'avec les Palestiniens fait son chemin et recueille de plus en plus de partisans – une idée à laquelle Ariel Sharon s'oppose totalement. « Sans séparation, nous sommes en route vers la Bos-

nie, ou vers l'Afrique du Sud », autrement dit soit vers une sauvegarde guerre interethnique, qui finira par voir une intervention de la communauté internationale, soit vers l'instauration d'un apartheid pour les Palestiniens, clamait récemment l'ancien numéro un travailliste, Ehoud Barak, lors d'un colloque à Herzliyah. Et de proposer un plan de retrait en quatre ans de 75 % des territoires palestiniens, et de regroupement de 80 % des colons dans « sept blocs d'implantations » qui seraient annexés à Israël.

A Herzliyah, la présidente du Centre Rabin, le professeur Yaël Tamir, a présenté diverses cartes équivalant aux options possibles

Le barreau israélien contre les « assassinats ciblés »

La commission constitutionnelle du barreau israélien a voté, dimanche 23 décembre, une recommandation stipulant que les « assassinats ciblés » de Palestiniens constituaient un « crime de guerre, contraire au droit international et aux conventions de Genève ». La décision a été votée par 14 voix contre 1. Le texte considère que la « responsabilité » de ces « crimes de guerre » n'est pas seulement imputable aux « donneurs d'ordre », mais aussi aux « exécutants », rappelant à ces derniers qu'ils étaient « passibles de poursuites par la justice internationale ». L'unique opposante, l'avocate Yéhoudit Shakhor, dont un enfant a été victime d'un attentat terroriste palestinien, a appelé le barreau à ne pas donner suite à cette recommandation, le règlement intérieur de la commission constitutionnelle stipulant que ses avis doivent être adoptés à l'unanimité. - (Corresp.)

de « séparation » d'avec les Palestiniens à l'initiative d'Israël. L'option « basse », par exemple, consisterait à encercler chacun des deux territoires autonomes de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie (correspondant aux principales agglomérations et leurs environs) d'un grillage barbelé, avec barrage à chaque sortie routière, comme c'est déjà le cas autour de la bande de Gaza.

Autre idée également émise lors de discussions entre participants au colloque, celle d'instaurer de fait une frontière « étanche », à peu près le long de la frontière d'avant la guerre de juin 1967, en annexant uniquement Jérusalem et quelques gros blocs de colonies,

mais en « évacuant » la population arabe israélienne, soit quelque 1,2 million de personnes, de l'autre côté de cette frontière, de sorte de créer un Israël « démographiquement homogène » (juif).

Ancien ministre des affaires étrangères et de la sécurité intérieure du gouvernement Barak, Shlomo Ben Ami, lui, travaille actuellement sur un « plan » qu'il envisage, avec ses amis, de proposer à la discussion au sein du Parti travailliste et dont *Le Monde* a obtenu une copie. Ce plan vise, lui aussi, à la « séparation » d'avec les Palestiniens. Son originalité est qu'elle s'effectuerait « sous auspice international », de façon à garantir la sécurité des deux parties. Pour M. Ben Ami, l'« option d'une reprise des négociations politiques » avec l'Autorité palestinienne, « en vue d'un accord intérimaire ou permanent, (...) apparaît clairement impossible » aujourd'hui. En conséquence, « Israël n'a pas d'autre choix que d'agir unilatéralement ». Il propose donc un « plan de désengagement unilatéral [des territoires palestiniens] avec assistance multinationale, comme étape intérimaire vers un accord global bénéficiant du soutien de la communauté internationale ».

Les objectifs de son plan sont de deux ordres : « mettre un terme à

l'occupation actuelle [des territoires] et au contact direct entre l'armée israélienne et la population palestinienne » et « instaurer une nouvelle frontière temporaire entre l'Autorité palestinienne et l'Etat d'Israël ». La longueur de cette frontière devrait être « minimisée », pour la rendre « aussi

L'idée de la « séparation » unilatérale d'avec les Palestiniens fait son chemin dans les rangs travaillistes

impénétrable que possible ». Au fur et à mesure du retrait israélien, une « force internationale dirigée par les Etats-Unis » s'installerait dans les « zones-tampons » ainsi créées entre l'armée israélienne et les Palestiniens et « prendrait le contrôle des territoires évacués pour une période transitoire, avant de transférer ce contrôle à l'Autorité palestinienne ». Selon ce plan, les colonies situées dans les territoires évacués seraient démantelées

durant la période intérimaire où la « force multinationale » aurait le contrôle, et leur population rapatriée dans des « blocs d'implantation » restant du côté israélien de la frontière.

Quelle que soit l'évolution politique dans les territoires évacués, en particulier dans le cas où l'Autorité palestinienne déclarerait l'instauration d'un Etat, « le gouvernement israélien, poursuit Shlomo Ben Ami, devra mettre l'accent sur sa volonté d'engager des négociations (...) sous égide internationale (...) pour parvenir à un accord définitif » entre lui et son voisin. Le retrait se ferait donc sur des frontières « intérimaires », et non définitives, de l'Etat d'Israël (laissant ainsi ouvertes, par exemple, des négociations sur le statut de Jérusalem).

Et si les Etats-Unis n'adhèrent pas à ce plan ? « Le gouvernement israélien, suggère l'ancien ministre, informera le gouvernement américain que, s'il n'était pas en mesure de mobiliser une force multinationale pour prendre le contrôle des territoires qu'Israël évacuera, Israël mettra en œuvre unilatéralement » son retrait. M. Ben Ami ne précise pas le temps à ses yeux nécessaire à la mise en œuvre de son plan.

Sylvain Cypel

A Kaboul, Hamid Karzaï doit composer avec les chefs de guerre

Le chef de l'administration intérimaire a nommé l'Ouzbek Rachid Dostom, « seigneur » de Mazar-e-Charif, au poste de vice-ministre de la défense. Oussama Ben Laden pourrait avoir été tué dans les bombardements de Tora Bora, selon un porte-parole américain

Le général ouzbek Rachid Dostom a été nommé, lundi 24 décembre, vice-ministre de la défense de l'administration intérimaire de l'Afghanistan. Son chef, Hamid Karzaï, a ainsi calmé les revendications du seigneur de la vil-

le de Mazar-e-Charif, qui contestait les accords de Bonn, s'estimant mal récompensé de ses services dans les combats contre les talibans. Des bombardements américains ont repris, lundi, dans les régions de Kandahar et de Jala-

labad. Le sort d'Oussama Ben Laden demeure inconnu. Un porte-parole américain de la coalition antiterroriste a estimé « possible » qu'il ait été tué dans des bombardements. Le chef adjoint des services de renseignements tali-

bans aurait été arrêté. Selon M. Karzaï, les troupes américaines pourraient rester en Afghanistan tout le temps nécessaire à l'accomplissement de leur mission, et le mandat de la force de sécurité pourrait être prolongé.

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Deux jours après l'installation officielle de son gouvernement, le chef de l'administration intérimaire afghane, Hamid Karzaï, a dû reconnaître les plaintes du seigneur de Mazar-e-Charif, l'Ouzbek Rachid Dostom, et le nommer vice-ministre de la défense. « C'est le premier pas vers une armée nationale », a affirmé M. Karzaï, lui-même d'ethnie pachoune, majoritaire en Afghanistan. Il s'exprimait en présence du ministre de la défense, le Tadjik Mohammed Fahim.

Depuis la signature des accords de Bonn, qui ont accordé les trois ministères clés de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères aux héritiers d'Ahmed Chah Mas-

soud, le général Fahim, Younès Kanouni et le Dr Abdullah, le général Dostom ne cachait pas son mécontentement, même s'il assurait l'ONU de sa pleine coopération. En cédant au général Dostom, Hamid Karzaï a toutefois pris le risque de voir se multiplier les demandes des anciens « seigneurs de la guerre » qui estiment, comme le général Dostom, n'avoir pas été récompensés à hauteur de leurs états de service contre les talibans.

Après quelques jours de répit, l'aviation américaine a de nouveau bombardé les montagnes au nord de Kandahar où, selon certaines sources, pourrait se trouver le chef suprême des talibans, le mollah Mohammed Omar, ainsi que la région de Tora Bora, au sud-ouest

de Jalalabad. En dépit de l'écrasement du mouvement taliban, de la destruction sous les bombes des principaux camps d'entraînement d'Oussama Ben Laden, très peu de hauts responsables talibans ou d'Al-Qaida ont été arrêtés.

Le sort de Ben Laden, en particulier, demeure inconnu. A Islamabad, le porte-parole américain de la coalition alliée, Kenton Keith, a affirmé qu'il était « tout à fait possible » que Ben Laden ait trouvé la mort dans les bombardements intensifs ayant frappé Tora Bora. Mais un responsable américain de la défense a déclaré à Washington que « la traque se poursuivait ».

Le président Pakistanais, le général Pervez Musharraf a lui aussi évoqué la possibilité que Ben Laden

ait été tué dans la région de Tora Bora par les bombes américaines. Pour sa part M. Karzaï a affirmé que les troupes américaines qui mènent « la chasse aux terroristes » pourraient rester en Afghanistan tout le temps nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

Interrogé sur la durée de la présence de la force internationale de sécurité, mandatée par l'ONU pour six mois, M. Karzaï a laissé entendre, contrairement à son ministre de la défense, qui juge cette durée trop longue, que « six mois sont un minimum » et que celle-ci pourrait rester jusqu'à ce que les autorités aient à leur disposition une armée et une police nationales.

Parmi les quelques talibans arrêtés figure le mollah Fazl. Ce res-

pensible était détenu depuis la chute de Kunduz par les troupes du général Dostom. Selon l'agence Afghan Islamic Press, le chef adjoint des services de renseignement, Abdul Haq Wasiq, aurait aussi été arrêté, dans la province de Ghazni, par des commandos américains. Le Pentagone n'a pas confirmé cette arrestation. Abdul Haq Wasiq, selon une très bonne source proche des talibans, aurait participé à la contrebande d'uranium, en provenance d'Ukraine, qui a été rendu à Oussama Ben Laden. Une quarantaine de combattants arabes aux mains des milices afghanes auraient d'autre part été remis aux nouvelles autorités.

Françoise Chipaux

Dans son fief de Mazar-e-Charif, le général Dostom tente de préserver son pouvoir

MAZAR-E-CHARIF (Afghanistan)

de notre envoyée spéciale
« Bien sûr, nous sommes d'accord pour une force internationale à

REPORTAGE

Ici, chacun soupçonne l'autre d'armer son camp tout en parlant de « désarmement »

Mazar-e-Charif: nous aimons les étrangers ! » Dans une rue de cette « capitale » du nord du pays, une vingtaine d'Afghans, tout sourire, approuvent en choeur la réflexion, exprimée sur un ton d'évidence, de l'un d'entre eux. Lequel s'entendit : « On en a tellement assez des chefs de guerre, dit-il, toujours vigoureusement approuvé par la foule, qu'on compte sur les B-52 américains pour anéantir celui qui recommencerait les combats... ». Des rires fusent. Mohammed Fahim, redevenu vendeur de cassettes depuis la fuite des talibans de Mazar-e-Charif, il y a six semaines, se risque alors dans un domaine tabou : «... et pour l'anéantir, quel qu'il soit : Tadjik, Ouzbek ou Hazara ! ». L'assistance se tait, soudainement gênée.

Les divisions ethniques restent en effet un sujet trop sensible pour être débattues publiquement, si ce n'est pour jurer qu'elles n'ont plus lieu d'exister. Les Ouzbeks, en particulier – ethnique minoritaire et largement moins paysanne que n'a jamais, dans l'histoire afghane, pu prétendre à une parcelle de pouvoir central, contrairement aux Tadjiks – restent soudés derrière leur leader, le général Rachid Dostom. Ils s'insurgent à l'idée que ce dernier, « bon et généreux envers toutes les ethnies », pourrait prendre l'initiative de briser la paix. Or c'est précisément pour prévenir un tel risque que le nouveau pouvoir afghan aurait cédé, lundi 24 décembre, à l'exigence pressante

du général : être promu au sein du gouvernement provisoire.

Disposant, affirme-t-il, de 50 000 hommes en armes – ses rivaux tadjiks situent plutôt ce chiffre entre 15 000 et 20 000 –, le général règne sans partage dans sa province natale du Jozjan, ainsi que dans celles, voisines et frontalières de l'Ouzbékistan, où son ethnisme est majoritaire. Mais cet ancien sous-officier soviétique, qui a multiplié ensuite les allégeances diverses et les trahisons, n'a pas retrouvé, après la chute des talibans, son ancienne influence aux périphéries orientales de son fief. Notamment à Kunduz, d'où il a été évincé par les Tadjiks de l'Alliance du Nord. Ce sont eux aussi qui n'ont pas laissé un vieil allié du général Dostom, l'Ismaélien Jaafar Naderi, se réinstaller à Pul-e-Khumri. Les combats pour cette ville industrielle très convoitée ont d'ailleurs été les seuls à avoir éclaté au sein de l'Alliance du Nord depuis la chute des talibans. L'hypothèse n'est donc pas exclue que le poste de vice-ministre de la défense ait été donné au général Dostom en compensation de ces échecs, pour l'inciter – lui et ses alliés, dont les Hazaras et le maître de Herat, Ismaïl Khan – à ne pas chercher de revanche par les armes.

En tout état de cause, les compagnons du défunt commandant Massoud semblaient isolés dans leur souhait de réduire au maximum l'influence du général Dostom. A l'encontre, d'ailleurs, de la volonté de leur chef assassiné : c'est Ahmed Chah Massoud qui avait permis la réintégration du général – alors en exil en Turquie – dans les rangs de sa coalition anti-talibans. Mais ce sont surtout les Américains, fermement présents aux côtés d'un général moustachu et radicalement « anti-islamiste », qui auraient pesé pour qu'il obtienne satisfaction.

Les Tadjiks estimaient pourtant que les accords de Bonn, dénoncés par Rachid Dostom comme injustes à son égard, lui faisaient déjà la



part belle avec les deux ministères de « l'industrie minière » et de « l'énergie et [de] l'eau », celui de l'agriculture, qui devait aussi lui être attribué, étant finalement cédé à son allié de Herat. Cela laisse au général Dostom la gestion des rares sources potentielles de devises du pays (hors opium), c'est-à-dire du gaz et du pétrole présents dans sa zone, le Nord-Ouest afghan, mais aussi des mines, nombreuses dans les montagnes, tadjikes et autres. De quoi, théoriquement, payer ses soldats et augmenter leur nombre, souci traditionnel des chefs de guerre afghans, et de Rachid Dostom en particulier.

VIFS SOUPÇONS

Les soupçons étaient vifs, en effet, entre « partenaires » de l'Alliance du Nord, chacun accusant l'autre de continuer à armer son camp tout en parlant de « désarmement » : les Ouzbeks accusaient la Russie d'armer les hommes de Massoud, lesquels reprochaient aux Américains d'aider Dostom. L'issue évidente était d'impliquer les uns et les autres dans la construction transparente d'une armée nationale.

Le problème était particulièrement sensible à Mazar-e-Charif, vil-

le multiethnique comme beaucoup d'autres, mais qui garde la particularité de ne pas être dominée par un seul camp : le pouvoir de Dostom y est aujourd'hui rogné par les Tadjiks de l'Alliance du Nord, représentés ici par le général Mohammed Atta, un des compagnons de Massoud. Ce dernier admettait n'être que « l'adjoint » du général Dostom pour les affaires militaires, mais la promotion du général ouzbek devrait officialiser cette hiérarchie locale. Un troisième chef de guerre, entré avec les deux premiers dans Mazar-e-Charif lors de la chute des talibans, y tient aussi garnison : le général hazara Mohajiq, dont l'ethnie est traditionnellement l'alliée des Ouzbeks.

Pour autant, les habitants de Mazar-e-Charif notent avec soulagement qu'aucun des trois chefs n'a osé ériger de postes à l'intérieur de la ville, même s'ils y disposent de zones d'influence. L'ambiance y reste d'ailleurs relativement décontractée, malgré la mystérieuse grenade qui a fait la semaine dernière plusieurs dizaines de blessés sur le marché des changeurs. Le général Dostom avait alors lancé à la radio des appels au calme, notamment à ses militaires basés dans les environs.

Sophie Shihab

L'armée est déployée dans le sud-ouest du Nigeria après l'assassinat d'un ministre

NAIROBI

de notre correspondant

Quoique habituée à une violence qui a frappé jusqu'au sommet de l'Etat à plusieurs reprises depuis l'indépendance, la classe politique nigérienne a accueilli la nouvelle du meurtre de Bola Ige, ministre de la justice, dimanche 23 décembre, avec un mélange de stupeur et d'inquiétude. La victime, célèbre pour son éloquence au point d'avoir été surnommé « Cicéron », était, à 71 ans, une figure éminente du Nigeria, notamment en raison de ses prises de position contre les régimes militaires qui ont confisqué à de nombreuses reprises le pouvoir au cours des quarante dernières années.

Bola Ige était aussi un vieil ami et allié du président Olusegun Obasanjo. Lorsque ce dernier était revenu au pouvoir en 1999, devenant ainsi le premier président civil élu après quinze ans de régimes militaires, il avait fait de Bola Ige l'un des piliers de son gouvernement, en dépit de son appartenance à un

parti politique théoriquement rival du sien, l'Alliance pour la démocratie. Depuis la fin de la dictature du général Sani Abacha, sa mort constitue donc un assassinat politique de grande gravité.

Les assassins de Bola Ige ne se sont même pas donné la peine de maquiller le meurtre en crime crapuleux. Le commando d'hommes armés qui s'est introduit dans sa résidence d'Ibadan (Sud-Ouest) a exécuté le ministre dans sa chambre, d'une balle dans la poitrine, sans menacer les autres habitants de la maison, ni emporter aucun bien. Ses gardes du corps – des membres des services nigériens affectés à sa protection – étaient alors « sortis pour dîner ».

Quelques heures seulement après le meurtre, le président Olusegun Obasanjo, annulant un voyage officiel au Zimbabwe, a tenu une réunion d'urgence sur la sécurité avec de hauts responsables militaires et de la police, au terme de laquelle a été décidé l'envoi de troupes dans l'Etat d'Osun. « Il faut mettre un terme à la culture de

la violence politique dans tout le pays, y compris aujourd'hui dans le Sud-Ouest », a précisé un communiqué de la présidence. Dans cette région, où se trouvaient les soutiens de Bola Ige au sein de sa puissante ethnité des Yoroubas, un cycle de vengeance pourrait s'enclencher et donner lieu à des tueries comme le Nigeria vient d'en connaître dans d'autres régions en l'espace de quelques mois.

DOSSIERS BRÛLANTS

La source des discordes dans l'Etat d'Osun serait la rivalité entre le gouverneur de l'Etat, Bisi Akande – proche du plus grand responsable politique yorouba qu'était Bola Ige –, et son adjoint, Iyiola Omisore. Cette lutte d'influence menace de faire basculer la région dans une ère de crispations de violence dont elle a déjà fait l'expérience dans le passé.

A la mi-décembre, des hommes en armes s'étaient introduits par la force dans le Parlement de l'Etat pour empêcher un débat destiné à trancher qui, des deux rivaux qui

s'étaient mutuellement destitués, était habilité à gouverner. A quelques jours d'intervalle, Bola Ige avait également échappé de justesse à un lynchage dans la ville d'Ife par une foule l'accusant de soutenir Bisi Akande. C'est également à Ife qu'un partisan d'Iyiola Omisore, député au Parlement, a été tué, mercredi 19 décembre. Les émeutes qui en ont résulté ont fait cinq morts.

Au plan national, Bola Ige était aussi impliqué dans les dossiers les plus brûlants du pays. Il s'opposait, en particulier, au retour de l'influence des militaires dans le pouvoir nigérien. Il était encore l'animateur d'un débat crucial sur la répartition des ressources pétrolières. Il avait, enfin, pris position de manière tranchée contre l'application de la charia. Il s'était fait, en somme, beaucoup d'ennemis dans un pays où la violence semble en passe de redevenir l'un des principaux modes d'expression politique.

Jean-Philippe Rémy

Le corps d'un Français combattant d'Al-Qaida retrouvé près de Tora Bora

UN JEUNE Français combattant d'Al-Qaida, retrouvé mort dans les montagnes de Tora Bora, a été enterré, lundi 24 décembre, par les habitants du village de Tandor (zone tribale de Kurram, nord-ouest du Pakistan), selon le quotidien pakistanais *The News* de mardi, qui publie une photographie de sa dépouille mortelle.

Un passeport et une carte d'identité au nom de Hervé Djamel Loiseau, né le 21 mars 1973 à Paris, ont été découverts sur le cadavre de cet homme, qui portait aussi un exemplaire du Coran, a précisé l'agence AP.

Apparemment mort de froid, de fatigue et de faim, le corps du jeune homme était recouvert de neige, après être resté cinq jours dans cette région montagneuse qui sépare l'Afghanistan et le Pakistan. D'après le passeport retrouvé, l'homme avait effectué un pèlerinage à La Mecque (Arabie saoudite) le 13 mars 1998. Il était arrivé à Lahore (Pakistan), en provenance de l'aéroport londonien d'Heathrow, le 11 mars 2000, puis s'était rendu en Afghanistan.

DERNIER BASTION

Les 17 et 18 décembre, les hommes de la tribu de Tandor avaient interpellé 108 combattants d'Al-Qaida. Ceux-ci tentaient de fuir une région qui a constitué le dernier bastion important du mouvement d'Oussama Ben Laden en Afghanistan et qui était assiégée depuis plusieurs jours par les forces opposées aux talibans. Mais les villageois de la zone tribale s'étaient ralliés récemment à la campagne antiterroriste d'Islamabad, dont les troupes ont été mobilisées pour prévenir l'entrée au Pakistan des soldats d'Al-Qaida.

Empêchés d'entrer dans le village par des « chiens domestiques féroces », selon *The News*, les fuyards d'Al-Qaida ont été encerclés et arrêtés par les villageois, selon les propos rapportés d'une « barbe grise » de la tribu, Makik Noor Rahman.

« Ils nous ont demandé d'aller chercher les corps de deux de leurs collègues, qui étaient morts à Gandao Tangi, près de Tora Bora, à la frontière pakistano-afghane », a déclaré un vieil homme au journal *The News*.

CHATEAU SARL

RAPPEL DE PRODUIT ET MISE EN GARDE DES CONSOMMATEURS

La société Château SARL, suite à la découverte de cas isolés de salmonelles dans certains de ses **chocolats** a décidé d'émettre la mise en garde suivante :

Nous demandons aux consommateurs de ne pas consommer les produits suivants : d'une part toutes les tablettes, bâtonnets et produits enrobés à base de chocolat de la marque Château comportant la mention « à consommer de préférence avant fin 04/2002 » ou la mention « à consommer de préférence avant fin 05/2002 », d'autre part le chocolat au lait noisettes en tablette de 100 grammes de la marque Scholetta, comportant la mention « à consommer de préférence avant fin 04/2002 » ou la mention « à consommer de préférence avant fin 05/2002 ». La date est indiquée au dos de l'emballage.

Ces produits sont uniquement distribués dans les magasins ALDI. Il est également demandé aux points de vente de cesser la commercialisation des produits concernés et portant les dates indiquées.

Il n'est pas possible d'exclure totalement que ces produits chocolateries contiennent des salmonelles. Les produits alimentaires qui contiennent des salmonelles peuvent porter atteinte à la santé des consommateurs.

Les produits portant les dates incriminées peuvent être ramenés dans les magasins où ils ont été achetés afin de procéder à leur remboursement.

Pour répondre aux questions des consommateurs, Château SARL a mis en place un numéro vert ouvert de 9h00 à 19h00 :

0800 97 01 10

Château Sarl - 9-11, rue Benoit Malon - 92150 Suresnes

En plus du peso et du dollar, l'Argentine va se doter d'une troisième monnaie

La population s'interroge sur les mesures économiques annoncées par le nouveau président

Le nouveau gouvernement argentin a officialisé, lundi 24 décembre dans la soirée, le moratoire unilatéral sur sa dette publique de 132 milliards

de dollars et a annoncé l'ouverture rapide de « consultations avec les créanciers ». Il a également confirmé qu'une troisième monnaie, l'ar-

gentino, sera émise dès le début 2002, à côté du peso et du dollar. Elle permettra à l'Etat de faire face à ses engagements à l'intérieur du pays.

BUENOS AIRES

de notre correspondante

A Buenos Aires, où les décorations de Noël sont rares, beaucoup sont encore sous le choc de la violente explosion sociale qui a secoué l'ensemble du pays, avec des émeutes, des pillages et une brutale répression. Crise qui en quarante-huit heures a débouché sur la démission de Domingo Cavallo, le ministre de l'économie, et sur celle du président Fernando de la Rúa, qui était entré en fonctions il y a tout à peine deux ans.

« Ce qui est incroyable, souligne Leandro, un étudiant en économie, c'est que tout a commencé avec la colère des plus démunis et ensuite celle de la classe moyenne qui est descendue spontanément dans la rue, pour se réunir, comme le veut la tradition historique, sur la place de Mai. » Le jeune homme ajoute que « c'était comme un 17 octobre de la classe moyenne », en faisant allusion au 17 octobre 1945 qui vit des hordes d'Argentins venus des quartiers pauvres (les descamisados, les sans-chemises) déferler sur la place de Mai

pour porter au pouvoir le général Juan Domingo Peron.

A ses côtés, Mariana, une amie de l'université, s'empourne d'indignation. « Le péronisme, répond-elle, a toujours été une catastrophe pour l'Argentine, ce nouveau gouvernement ne fait que des promesses démagogiques qu'il ne pourra pas tenir, et j'ai peur de la violence qui risque à nouveau d'éclater dans les prochaines semaines. »

La majorité des Argentins s'attend à une nouvelle année de difficultés et d'interrogations sur le sort de leur pays confronté à la plus grave crise économique depuis un siècle. Dans les grandes avenues, les commerçants sont découragés, même si les acheteurs sont revenus timidement en cette veille de Noël ; leurs ventes ont baissé de près de 80 % par rapport à l'an dernier à cette même date.

« Ils achètent très peu et des petits cadeaux bon marché pour marquer le coup », explique Juan dans sa boutique de vêtements. « Chacun garde son argent, car personne ne sait ce qui va se passer avec la nouvelle monnaie que veut créer le gouvernement. Qu'est-ce qu'elle vaudra par rapport au peso, par rapport au dollar ? Comment un pays peut-il vivre avec trois monnaies différentes ? » Lundi, le gouvernement a confirmé qu'il allait émettre, dès janvier 2002, une nouvelle monnaie, l'argentino, pour faire face à ses dépenses intérieures, tout en assurant que la parité entre le peso et le dollar serait maintenue.

TRISTE NOËL

« Nous serons peut-être des pionniers dans le monde », avance timidement une vendeuse, qui se réjouit que son pays ait également décidé de suspendre provisoirement le paiement de la dette publique de 132 milliards de dollars. « Même si nous devons nous couper de la communauté financière internationale, c'était la seule solution puisque de toute façon le

pays est en ruine », ajoute-t-elle. Les marchés financiers mondiaux sont restés calmes. L'annonce de la suspension du paiement de la dette n'a pas surpris les investisseurs, qui savaient depuis plusieurs mois que le pays n'était plus en mesure d'honorer ses obligations.

La vie reprend peu à peu dans la chaleur lourde de l'été austral. « C'est un Noël terriblement triste à cause des personnes qui ont été tuées par la police », indiquait, lundi 24 décembre à Buenos Aires, Diana Kordon, membre d'une association de défense des droits de l'homme. Cette psychiatre, qui se bat inlassablement depuis l'époque de la dictature militaire (1976-

Affaibli, l'euro passe sous la barre de 0,88 dollar

L'euro est passé sous la barre de 0,88 dollar, lundi 24 décembre, dans un marché très calme mais déprimé par la crise argentine, dont l'impact était amplifié par un volume d'échanges très réduit. En fin de journée, l'euro s'échangeait à 0,8772 dollar, contre 0,8883 dollar vendredi soir.

En l'absence d'autre nouvelle, le marché a privilégié l'impact à court terme de l'effondrement financier argentin sur l'euro, en raison de l'exposition importante des banques espagnoles à la dette argentine. Mais, selon les analystes, le moratoire pesera à moyen terme sur le dollar, en raison des liens commerciaux importants des Etats-Unis avec l'Amérique du Sud.

1983) contre l'impunité dont jouissent les anciens tortionnaires en Argentine, a parcouru toute la journée plusieurs hôpitaux de la capitale et de la province de Buenos Aires. Le dernier bilan des victimes de la sanglante répression des 20 et 21 décembre s'élevait à 31 personnes, selon des sources hospitalières.

Dans les quartiers des classes moyennes, les supermarchés ont été pris d'assaut depuis samedi soir car le premier souper a été de se ravitailler. « Je n'ai pas d'argent pour les cadeaux, mais je veux au moins préparer un dîner de fête pour ma famille », explique Roberto en remplissant son chariot.

Dans les faubourgs pauvres de Buenos Aires, on attend en silence. La promesse, faite dimanche par le nouveau président, le péroniste Rodriguez Saa, de créer un million d'emplois nouveaux a suscité un grand espoir. Une première vague de 100 000 emplois devrait voir le jour par le biais de contrats avec les provinces. Ces emplois concerneront des chantiers divers et des travaux publics, et ils seront rémunérés sous la forme de bons à court terme.

« CLIMAT DE TERREUR »

« Il y avait des groupes d'infiltrés parmi ceux qui ont saccagé les magasins », dénonce Pedro, un ancien ouvrier, sans travail et qui

participe à des actions de solidarité dans son bidonville. « Ils ont profité d'une réalité sociale qui est la faim. » Dans les quartiers pauvres, de nombreuses rumeurs d'attaques nocturnes contre les maisons ont couru. « Des gens venaient allumer des feux avec des pneus au coin des rues créant un climat de terreur », expliquait, lundi 24 décembre, Maria qui vit à Moron, dans la banlieue pauvre de Buenos Aires.

A La Casa Rosada, le palais présidentiel, le président Rodriguez Saa, élu dimanche par le Congrès, a eu lundi des entretiens avec les représentants du monde industriel, des banques, des syndicats, mais aussi avec des représentants du mouvement des piqueteros. Ces derniers mois, ces derniers manifestaient contre le modèle économique libéral et l'ancien gouvernement, en coupant des routes dans plusieurs provinces, notamment dans celle de Buenos Aires. Rodriguez Saa a également reçu Hebe de Bonafini, la présidente des mères de la place de Mai, brutalement chassées par la police, jeudi 20 décembre, alors qu'elles faisaient leur ronde hebdomadaire, comme elles le font depuis vingt-cinq ans, au nom des premiers disparus de la dictature militaire (1976-1983).

Christine Legrand

Incident entre un navire suspect et les gardes-côtes japonais

TOKYO. Le Japon a déclaré, lundi 24 décembre, avoir coulé durant le week-end, à l'issue d'une poursuite en mer de six heures, un navire soupçonné d'être un bateau-espion nord-coréen, qui avait tiré deux roquettes contre des patrouilleurs nippons à l'intérieur de ses eaux territoriales au sud de l'archipel. La Corée du Nord n'a pas commenté l'incident sur le moment. Deux corps appartenant à l'équipage, estimé à quinze membres, ont été récupérés. Officiellement, l'origine du navire demeure inconnue mais plusieurs informations de presse font état de sa ressemblance avec des bâtiments espions nord-coréens identifiés lors de précédents incidents. Selon Shigehiro Sakamoto, chef du département contrôle et sauvetage des gardes-côtes, le navire a ignoré les sommations des autorités, qui ont alors tiré des salves d'avertissement. Le bateau a ensuite pris la fuite et coulé peu avant d'atteindre les eaux territoriales chinoises, peut-être après avoir été sabordé par son équipage, selon la presse nipponne. - (AFP, AP.)

Saddam Hussein accuse les Etats-Unis d'être à l'origine de « catastrophes »

BAGDAD. Le président irakien Saddam Hussein a affirmé, lundi 24 décembre, que les Etats-Unis et Israël entraînaient le monde vers « des catastrophes ». « Noël tombe cette année alors que des crimes épouvantables sont commis, au su et au vu du monde, ici en Mésopotamie, berceau des prophètes, dont le peuple croule depuis onze sous un embargo injuste accompagné d'une agression militaire continue menée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne avec l'incitation de l'entité sioniste haïssable », a affirmé le président irakien. Il a également accusé « les sionistes de commettre les crimes les plus atroces contre le peuple de Palestine, où le Christ est né, en massacrant les innocents, en spoliant la terre et en profanant les lieux saints islamiques et chrétiens ». « Ce qui s'est passé en Palestine et en Afghanistan et les développements qui se profilent vont entraîner l'humanité vers des catastrophes et des malheurs dont Dieu seul peut prévoir les conséquences sur le monde entier sans exception », a ajouté Saddam Hussein. - (AFP.)

La commission d'enquête juge la situation « inquiétante » en Kabylie

ALGER. Le président de la commission d'enquête sur les émeutes de Kabylie, Mohand Issad a estimé, lundi 24 décembre, que la situation dans cette région à l'est d'Alger était « inquiétante ». « La situation m'inquiète. Elle échappe à toute logique et à toute analyse », a-t-il affirmé. M. Issad a été chargé par le président Abdelaziz Bouteflika de « faire la lumière » sur les émeutes qui ont éclaté en Kabylie au mois d'avril. La région continue d'être secouée de manière sporadique par des émeutes qui ont fait une soixantaine de morts et 2 000 blessés, selon un bilan officiel. Selon les ârchs (tribus), fer de lance de la contestation kabyle, le bilan est de 106 morts et de 6 000 blessés, dont 2 000 handicapés. Pour M. Issad, le bilan arrêté au 3 juillet est de 82 morts et de 2 700 blessés. Dans un rapport « préliminaire » remis au chef de l'Etat et rendu public le 29 juillet dernier, M. Issad mettait en cause la gendarmerie dans le « déclenchement » et la « répression » des émeutes. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL : le gouvernement a voté**, lundi 24 décembre, à une forte majorité le budget 2002, revu à la baisse, présenté par le premier ministre, Ariel Sharon, mais cinq des ministres du parti ultra-orthodoxe Shass ont menacé de quitter le gouvernement si le budget passait au Parlement. Le cabinet a entériné des coupes de l'ordre de 6 milliards de shekels (1,43 milliard de dollars) dans les dépenses. Le budget devrait être soumis à l'approbation du Parlement avant le 31 décembre. - (AFP.)

■ **COLOMBIE : des tireurs non identifiés ont abattu un journaliste** dans le nord du pays, a annoncé lundi 24 décembre, la police. Alvaro Alonso Escobar, quarante-cinq ans, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *La Region*, a été abattu de plusieurs balles dimanche soir à Fundacion, un village de la région du Magdalena. Depuis le début de l'année dix journalistes ont été tués en Colombie. - (Reuters.)

■ **THAÏLANDE : cinq policiers et un garde en civil ont été abattus** dans le sud du pays, lundi 24 décembre, par des hommes armés non identifiés. La police a annoncé qu'ils avaient été tués lors d'attaques coordonnées à des postes de contrôle dans trois provinces à majorité musulmane du sud de la Thaïlande. Les attaques se sont produites dans les provinces de Yala, Pattani et de Narathiwat. Selon le ministre de l'intérieur, Purachai Piemsomboon, il pourrait s'agir de séparatistes musulmans après que l'un de leurs dirigeants eut été abattu par la police le mois dernier. - (AFP.)

Vers l'extradition des anciens tortionnaires ?

Le gouvernement argentin a annoncé, lundi 24 décembre, qu'il annulera un récent décret qui rejetait toutes les demandes d'extradition de militaires ayant commis des crimes pendant la dernière dictature (1973-1983) et poursuivis pour violations des droits de l'homme à l'étranger. « Nous ne permettrons pas l'impunité », a déclaré le nouveau secrétaire d'Etat à la justice, Alberto Zuppi. Invoquant le principe de la territorialité, les gouvernements du radical Fernando de la Rúa (1999-2001) comme ceux du péroniste Carlos Menem (1989-1999) ont toujours refusé l'extradition d'anciens tortionnaires. Les responsables de la répression des années 70, qui a fait 30 000 morts et disparus, ont bénéficié en Argentine de plusieurs lois d'amnistie. Jusqu'ici, seuls les militaires accusés de vols d'enfants de détenus politiques peuvent être poursuivis par la justice argentine. C'est à ce titre que sont détenus depuis 1998 les ex-dictateurs Jorge Videla et Emilio Massera. - (Corresp.)

Vladimir Poutine supprime la Commission des grâces créée par Boris Eltsine

Cette instance, présidée par un écrivain, était considérée comme l'un des rares acquis en matière de droits de l'homme en Russie

LE PRÉSIDENT russe, Vladimir Poutine, a annoncé, lundi 24 décembre, la « liquidation » de la Commission des grâces, une instance héritée de l'ère Eltsine et reconnue par tous les défenseurs des droits de l'homme comme un acquis majeur du post-soviétisme, dans un pays loin d'être devenu un Etat de droit.

Depuis 1996, date de l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe, la peine de mort est soumise à un moratoire. Toutefois les sondages d'opinion sur le sujet démontrent que le recours à la peine capitale reste une des options privilégiées par la population russe, tandis que plusieurs personnalités - entre autre l'écrivain du goulag Alexandre Soljenitsyne - ont récemment appelé à son rétablissement.

Très écoutée à l'époque de Boris Eltsine, la Commission a, depuis, perdu l'oreille du Kremlin. Depuis plus d'un an, ses propositions de grâces étaient boudées par la présidence qui lui reprochait de ne pas être « suffisamment guidée par des principes juridiques » et réfutait ses choix. Son président, l'écrivain Anatoli Pristavkine, disait s'attendre à tout moment à être limogé.

Créée par Boris Eltsine en 1992, composée de 17 membres choisis parmi l'intelligentsia (écrivains, académiciens, militants des droits de l'homme), la Commission des grâces a adouci le sort de 69 856 condamnés, une goutte d'eau par rapport à la population carcérale russe, l'une des plus élevées au monde avec 1,2 million de personnes emprisonnées dans des établissements vétustes et surpeuplés, pour la plupart infestées par la tuberculose et le sida.

Or, depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, le système des grâces a été totalement paralysé. Depuis sa création, la commission a gracié 12 856 condamnés à mort et a examiné 57 000 dossiers de remise de peine ou de remise en liberté.

En revanche, entre septembre 2000 et juin 2001, Vladimir Poutine n'a approuvé qu'une dizaine des 2 565 propositions émises par la Commission. L'une d'elle concernait l'Américain Edmond Pope, accusé d'espionnage et condamné, le 6 décembre 2000, à vingt ans de camp et que le maître du Kremlin libéra par décret lors d'un voyage à Cuba pour des « considérations

humanitaires ». Edmond Pope souffrant d'une forme de cancer des os.

Lors d'une conférence de presse en novembre 2001, Anatoli Pristavkine a bien essayé de sensibiliser l'opinion au problème de sa perte d'audience, citant le cas de personnes condamnées à quatre ou cinq années de prison pour un vol à l'étalage et dont la libération était bloquée par le Kremlin malgré le feu vert de la commission, mais en vain.

« ERREUR GROSSIÈRE »

Si aucune date n'a été fixée pour la « liquidation » de la Commission, le droit de présenter les demandes de grâce a été délégué désormais « aux chefs de régions », a déclaré Vladimir Poutine. La commission nationale sera remplacée par des commissions régionales placées sous l'autorité des « barons locaux ». Ces derniers seront tenus de publier les listes des personnes qu'ils se proposent de gracier dans les médias locaux, en indiquant le crime ou le délit pour lequel ils ont été condamnés et les raisons de la grâce, a indiqué le président.

La mesure a été très critiquée

par les défenseurs des droits de l'homme. Ainsi le commissaire aux droits de l'homme, Oleg Mironov, a jugé que la nouvelle disposition était une « erreur grossière ».

Son prédécesseur à cette fonction, le député et ex-dissident Sergueï Kovalev a pour sa part confié au Monde : « Cette mesure était attendue. Il était clair que le travail de la Commission ne satisfaisait pas le pouvoir en place. Cela faisait longtemps que ce dernier cherchait un prétexte pour s'en débarrasser. Simple- ment on pensait que sa composition serait modifiée et voilà qu'on la supprime. [...] Les fonctions de la Commission viennent d'être transmises aux gouverneurs. C'est le summum de l'absurdité, car, à l'origine, la Commission des grâces avait été conçue comme une instance composée de hautes autorités morales, de gens de culture, censés représenter, non pas un tribunal, ni une cour d'appel mais la clémence. Or les fonctionnaires [à qui cette charge revient désormais] ne pourront remplir cette fonction. »

Vladimir Poutine a annoncé sa décision d'en finir avec la Commission des grâces après une séance de « questions-réponses » retrans-

mise en direct à la télévision publique et que la presse russe a abondamment commenté, mardi 25 décembre. Les journaux ont toutefois été moins disert sur le verdict émis le même jour par un tribunal militaire de Vladivostok condamnant le journaliste et militant écologiste Grigori Pasko à quatre ans de prison pour « haute trahison » et « espionnage ». M. Pasko était accusé d'avoir transmis à des médias japonais des informations classifiées sur le déversement en mer du Japon de déchets radioactifs et chimiques par la marine russe.

Malgré les apparents progrès du Kremlin sur le terrain de la communication, les vieilles obsessions ont la vie dure. Le FSB (ex-KGB) s'est ainsi félicité récemment d'avoir arrêté des « dizaines » d'espions sur le territoire russe. Son chef, Nikolai Patrouchev, s'est félicité des milliers d'appels téléphoniques et de courriers électroniques de délation envoyés selon lui à ses services par des citoyens russes.

Marie Jégo

► www.lemonde.fr/russie

Collection Partage du savoir



En librairie

Prix Le Monde de la recherche universitaire



puf / Le Monde

SANTÉ En grève des gardes de nuit depuis le 15 novembre, les syndicats de médecins généralistes ont décidé de durcir leur mouvement en appelant à la fermeture des cabinets

durant les deux week-ends prolongés du 22 au 26 décembre puis du 29 décembre au 2 janvier 2002. ● LES MÉDECINS réclament principalement une revalorisation de leurs

honoraires de consultation de base à 20 euros (131,20 francs contre 115 francs actuellement) et à 30 euros (197 francs contre 135 francs) pour les visites. Ils se plaignent également de

leurs horaires de travail, excessifs ● « LES CAUSES du mouvement sont beaucoup plus profondes que la simple question du revenu », reconnaît Gilles Johannet, directeur de la

CNAM. ● MALGRÉ le système de réquisition mis en place, cette grève engage les SAMU et les services d'urgence, déjà très sollicités en périodes de fête.

Les médecins généralistes durcissent leur grève des gardes pendant les fêtes

Déclenché le 15 novembre, à l'appel de deux syndicats, et étendu aux ponts de Noël et du jour de l'An, leur mouvement provoque un engorgement des SAMU et des services d'urgence. Les généralistes réclament une revalorisation de leurs honoraires et une amélioration de leurs conditions de travail

SAGES-FEMMES, infirmières, praticiens hospitaliers, cliniques privées, internes, généralistes... Chez les professionnels de santé, 2001 aura été l'année de toutes les protestations. Point commun de ces mécontentements catégoriels : une demande de revalorisation salariale et de meilleure qualité de vie. Les vacances de Noël n'auront même pas été l'occasion d'une trêve dans la revendication.

En grève des gardes de nuit depuis le 15 novembre, une action étendue aux week-ends et jours fériés depuis le 11 décembre, les 56 000 médecins de famille ont été appelés par l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF, principal syndicat de la profession) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) à fermer leur cabinet du 22 au 26 décembre et du 29 décembre au 2 janvier pour obtenir une revalorisation de leurs honoraires. Les patients sont invités à contacter les centres 15 (numéro d'appel téléphonique du SAMU). Très largement suivi, ce

mouvement a pour conséquence directe d'engorger le SAMU ainsi que les services d'urgences des hôpitaux et a obligé la plupart des préfectures à réquisitionner des généralistes pour ne pas trop perturber la permanence des soins.

« **COMME EN TEMPS DE GUERRE** » « Ces réquisitions, pratiquées comme en temps de guerre, sont la seule réponse des pouvoirs publics, c'est inadmissible », s'insurge Michel Chassang, président de l'UNOF, révolté par « le silence méprisant du gouvernement » qui, selon lui, reçoit et négocie avec tout le monde sauf les médecins de famille. « Nous n'avons pas le pouvoir de bloquer les routes ni celui de défilé dans la rue, alors, comme tous les Français, nous allons faire les ponts des fêtes », justifie le responsable syndical. Si la demande d'un relèvement du tarif de la consultation de base à 20 euros (131,20 francs, contre 115 francs actuellement) et de la visite à 30 euros (197 francs, au lieu

de 135 francs) est la revendication la plus visible et la plus concrète, elle cache un trouble profond au sein de la profession.

Ce « malaise », largement mis en avant par les syndicalistes, a fini par être admis même par le ministère de l'emploi et de la solidarité et par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). « Les médecins généralistes s'interrogent sur leur place, leur rôle au sein du système de soins », reconnaît-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, où, après cinq semaines de grève, on ne tente plus de relativiser l'ampleur de la grogne. Du son côté, Gilles Johannet, directeur de la CNAM, estime que « les causes du mouvement sont beaucoup plus profondes que la simple question des revenus ». Il énumère « le vieillissement des médecins de famille, la féminisation de la profession, le syndrome des 35 heures et le ras-le-bol d'être appelé par les patients pour pas grand-chose », sans oublier de citer, « en toile de fond, la période préélectorale de dis-

tribution des prix ». Michel Chassang reconnaît que les généralistes ont « une overdose de travailler comme des fous. Alors que la société bosse de moins en moins, nous, on travaille de plus en plus ». A cette aspiration pour une meilleure qualité de vie s'ajoutent, selon lui, « les problèmes d'insécurité rencontrés dans certains quartiers, ainsi que la multiplication des obligations administratives qui rendent la vie impossible ».

Pour Pierre Costes, président du MG France – syndicat désormais solidaire de la grogne, et qui appelle, de surcroît, à une grève de la télétransmission des feuilles de soins – « le fond de l'histoire, c'est l'organisation du temps de travail et le ras-le-bol de cette vie de chien ». Dans ce contexte, la consultation à 115 francs « ne veut plus rien dire si l'on veut vraiment prendre le temps de s'occuper des malades », estime M. Chassang.

« **PROBLÈME DE RECONNAISSANCE** »

« Au moment où la société réfléchit à la qualité de vie, on échappe au mouvement, et tout le monde s'en fout. L'essentiel pour le public est d'être bien soigné à tout moment », résume Damien Pollet, médecin de famille de Salins-les-Bains (Jura), réquisitionné deux nuits pendant les vacances. « Ce n'est pas un problème de sous mais de reconnaissance », ajoute-t-il. Débordé pendant les journées, Emmanuel Bronner, généraliste dans une petite commune de Savoie, « ne supporte plus de sortir la nuit » et se dit prêt à « partir en ville si le système des gardes ne s'améliore pas ». En attendant, il ne fermera pas son cabinet en journée pendant les ponts de Noël et du jour de l'an. « C'est déjà difficile de faire la grève des gardes alors je ne me vois pas fermer pendant la journée. Et puis cet appel pendant les vacances fait un peu "grève de Megève". »

L'amélioration de l'organisation des gardes pourrait passer – comme c'est déjà le cas à Gap et à Rennes – par la création de « maisons médicalisées de garde » où les médecins seraient rémunérés à l'astreinte et non à l'acte. Au ministère de l'emploi, on se dit prêt à « poursuivre les discussions sur ce type d'expériences ».

Les infirmiers libéraux en grève totale des soins

Les 52 000 infirmières et infirmiers libéraux ont entamé, jeudi 20 décembre, une grève totale des soins jusqu'au 2 janvier, à l'appel de Convergence infirmière, première confédération de la profession. « On ne va pas mettre en danger nos patients, on s'organise pour assurer la continuité des soins », comme les piqûres des diabétiques ou les traitements anticoagulants, « mais le but de la manœuvre, c'est quand même de boucher l'hôpital public pour faire pression sur les autorités », affirme William Livingston, secrétaire général de Convergence infirmière.

La confédération réclame une enveloppe budgétaire immédiate de 230 millions d'euros (1,508 milliard de francs) pour permettre une hausse tarifaire – avec, notamment, une revalorisation des injections de 17,50 francs (2,65 €) bruts à 25 francs (3,80 €) et de l'indemnité forfaitaire de déplacement de 9 francs (1,36 €) à 12 francs (1,82 €) – ainsi que la suppression des sanctions en cas de dépassement des quotas de dépenses fixés.

En revanche, les négociations sur le montant des honoraires « relèvent de la compétence de la CNAM », réaffirme l'entourage de M^{me} Guigou. « 115 francs, c'est indécent deux fois sur trois », reconnaît Gilles Johannet. « Ce n'est pas assez payé pour un bilan clinique, mais c'est suffisant pour une piqûre », estime-t-il. A partir de là, le directeur de la CNAM propose de « redéfinir les métiers, les frontières professionnelles, les actes cliniques et les champs de compétence ».

En attendant cette « vaste réflexion » qui engloberait aussi la question de la démographie médicale, les réquisitions s'organisent parfois dans la confusion : dans l'Allier, un médecin s'est retrouvé réquisitionné 38 jours d'affilée. Ailleurs, des médecins retraités ou même des morts ont été appelés à

assurer des gardes. En Loire-Atlantique, même les psychiatres et les cardiologues doivent participer à la permanence des soins.

En Corse, la mobilisation a pris un tour plus radical puisque les généralistes ont décidé d'appliquer déjà les « nouveaux » tarifs. D'autres départements – comme la Seine-Maritime et les Bouches-

58 heures de travail par semaine

● **Honoraires et revenus** : le tarif de la consultation de base (115 francs) n'a pas bougé depuis avril 1998 et celui de la visite à domicile (135 francs) depuis novembre 1993. Les honoraires perçus en 2000 par les médecins généralistes libéraux ont atteint, en moyenne, 683 000 francs contre 653 500 en 1999. Déductions faites de leurs charges professionnelles, les médecins de famille ont perçu, en moyenne, en 1998, un revenu de 334 583 francs.

● **Temps de travail** : d'après une récente étude de la Direction de l'évaluation et des statistiques du ministère de l'emploi (Drees), le temps hebdomadaire de travail des généralistes hommes à temps complet est passé de 55 heures en

1992 à 58 heures en 2000. D'après la CNAM, 80 % des médecins de famille travaillent l'équivalent d'une demi-journée le samedi et 30 % sont également actifs le dimanche essentiellement pour des urgences. En 2000, chaque généraliste a réalisé, en moyenne, 3 720 consultations (contre 3 530 en 1999) et 1 141 visites (contre 1 161 en 1999). Depuis 1990, le nombre des consultations ne cesse d'augmenter ; en revanche, celui des visites à domicile diminue.

● **Majorations** : depuis quelques années, la CNAM rémunère des « actes spécifiques ». Ces revalorisations ciblées ont été accordées au titre de l'amélioration du service médical rendu (SMR) à

la population. Ainsi, depuis 2000, une majoration de 60 francs est accordée à chaque fois que le généraliste va soigner à son domicile une personne de plus de 75 ans qui a une affection de longue durée (ALD). En outre, les actes d'urgence de petite chirurgie effectués au cabinet sont majorés de 176,40 francs depuis 2001. Enfin, depuis 1999, lorsque le médecin est dérangé par une urgence lors de ses consultations, chaque acte est majoré de 125 francs, quelle que soit l'heure. En ajoutant le forfait annuel versé à chaque « médecin référent » (6 000 francs), la CNAM estime que toutes ces mesures (d'un coût annuel de 690 millions de francs) équivalent à une augmentation de 5,40 francs de la consultation de base.

De la méningite au panaris, l'équipe du SAMU de Lille cherche à « rester zen » face à l'afflux d'appels

LILLE (Nord)
de notre envoyée spéciale
Dimanche 23 décembre, minuit : le SAMU de Lille vient d'enregistrer son 1228^e appel en 24 heures contre

REPORTAGE

« La difficulté c'est l'accumulation. On est "pollué" par des appels sans importance »

600 en temps normal. Depuis que les médecins généralistes ont étendu leur grève des gardes de nuit aux week-ends et jours fériés, le centre 15 lillois est débordé. « On ne fait plus correctement notre boulot », regrette Patrick Goldstein, chef du SAMU. « On est surchargés d'appels. D'habitude, on décroche au maximum après quatre sonneries, actuellement cela peut monter jusqu'à quarante. On doit répondre à l'épidémie de gastro-entérites, aux nombreuses bronchiolites, alors qu'au même moment il peut y avoir un problème cardiaque ou un accident de la route. Vraiment, on marche sur la tête », déplore-t-il. Si ce chef de service dit « comprendre les difficultés et les revendications de [ses] collègues libéraux », il s'insurge contre cette « prise d'otages » en pleine période de fêtes de fin d'année, aggravée par le mouvement de grève lancé en solidarité par SOS-Médecins dans l'agglomération lilloise à partir de minuit. « Nous savons très bien qu'il n'y aura pas de négociations avec les pouvoirs publics pendant les vacances », s'impatiente M. Goldstein.

En attendant, le SAMU de Lille – qui intervient sur un bassin de 2,550 millions d'habitants – a dû renforcer ses effectifs : cinq médecins régulateurs et sept permanenciers prennent en charge le flot d'appels. Malgré les réquisitions de généralistes décidées par la préfecture, les

patients ont pris le réflexe d'appeler le 15 comme leur a indiqué, sur répondeur, leur médecin de famille. « On se rend vraiment compte qu'il y a un maillon en moins dans la prise en charge des soins », témoigne Philippe Lœullier, l'un des permanenciers. « Il manque un repère, une proximité », complète-t-il.

Alors que le SAMU est dédié à l'urgence médicale, il doit répondre depuis quinze jours à tous les « bobos » et angoisses quotidiens. « J'ai des diarrhées depuis deux jours », se plaint une jeune femme. « Je vais vous donner le numéro d'un docteur réquisitionné, si ça ne répond pas appelez la police au 17, ils ont la liste des réquisitions, et si finalement vous n'arrivez à avoir personne, rappelez-nous », lui explique le médecin urgentiste, qui jongle avec les listes de la préfecture. Ne parvenant pas à

joindre un généraliste, la jeune femme rappelle le centre 15. « Vous pouvez peut-être attendre demain matin, je ne vais pas vous envoyer à l'hôpital pour cela », tente de la convaincre l'urgentiste. Ces appels à répétition saturent les lignes. « Ce qui nous désole, c'est que l'on hospitalise et que l'on encombre les urgences avec des laryngites ou des hyperthermies faute de généralistes de garde », racontent les médecins du SAMU.

Une fièvre à 38° chez un enfant, une toux persistante, un début de grippe, un panaris qui ne guérit pas, « les gens veulent avoir un médecin tout de suite, à n'importe quelle heure pour tout et n'importe quoi », constate l'équipe du centre 15. « Cette attitude consumériste de la médecine est de pire en pire », assure Vincent Marel, médecin urgentiste. « Beaucoup de personnes ont besoin d'être

rassurées », remarque un permanencier. « On se rend compte du type d'appels que peuvent recevoir les généralistes lorsqu'ils sont de garde. On comprend qu'ils puissent en avoir marre de se déplacer pour des symptômes qui peuvent largement attendre le lendemain matin », estime Betty Fin, permanencière.

GÉRER LA SURACTIVITÉ

Pour gérer cette suractivité, l'équipe du SAMU tente de « rester zen », résume Christophe Picard, l'un des permanenciers chargés d'organiser les moyens de transport. « La difficulté, c'est l'accumulation. On est "pollué" par des appels sans importance du style : "J'ai mis des chaussures trop petites à mon enfant, il a les pieds rouges, qu'est-ce que je dois faire ?" Ou encore : "J'ai mangé du piment, j'ai le nez qui pique" », raconte-t-il.

Rester zen à tout prix car, pendant que certaines personnes s'inquiètent d'une simple rougeur, d'autres appellent pour leur femme qui est sur le point d'accoucher, pour leur grand-mère qui a une forte douleur au thorax ou encore pour leur enfant qui présente tous les symptômes de la méningite. « C'est pour eux qu'on est là, pour ces vraies urgences », insiste Roch Joly, médecin urgentiste, qui n'a pas supporté qu'un généraliste aille jusqu'à transférer sa ligne sur le 15 plutôt que de mettre un message sur son répondeur.

En cette veille de fête, beaucoup d'appels émanent de parents inquiets pour leur enfant fiévreux qui risque de ne pas être en forme pour Noël. Cette période de retrouvailles familiales engendre aussi beaucoup d'anxiété et d'attitudes suicidaires chez les personnes qui

passeront seules le réveillon. « C'est de la toux ou c'est de l'angoisse ? », demande un permanencier à un appelant qui finit par lui parler de ses problèmes familiaux. « Vous êtes sûr que cela ne peut pas attendre demain matin ? », l'interroge-t-il. « Non, je travaille et j'ai plein de choses à faire », répond son interlocuteur. Pendant ce temps, Roch Joly écoute une femme qui dit avoir « avalé un comprimé et bu de l'alcool » parce qu'elle vient de « s'engueuler avec son ami » et qu'elle en a « marre ». « Vous voulez qu'on vous emmène aux urgences pour discuter un peu ? », lui propose le médecin. « Oui, d'accord », répond sans hésiter la patiente.

« SUPER-SECRETARIAT MÉDICAL »

Le médecin enchaîne ensuite sur « une démanaison », une fausse couche, un bébé qui vomit, une fillette avec de la fièvre, une famille entière qui a mal à la tête, une « jambe droite qui enfle », un homme de soixante-neuf ans qui « respire mal ». Certains patients s'excusent de déranger le SAMU, d'autres s'insurgent d'entendre parler de la grève des gardes des généralistes. « On a le temps de mourir pendant ce temps », se plaint une femme qui appelle pour une allergie. « Je ne veux pas une ambulance, je veux un médecin », réclame-t-elle. « Je n'en ai pas », lui explique pour la énième fois l'urgentiste.

« On se transforme en super-secretariat médical », dénonce le chef de service. « Je ne sais pas comment nous allons faire pour le soir du réveillon de Noël et le pont du Nouvel An », s'inquiète-t-il. Cette grève, dit Patrick Goldstein, « c'est comme si on avait demandé aux généralistes de nous aider pour surmonter la grève des internes ou la police de régler le problème des gendarmes ».

En Lorraine, des cabinets fermés pour cause d'« activité insoutenable »

NANCY

de notre correspondant

« A la suite du départ d'une de mes confrères, je suis confrontée à une activité médicale insoutenable. Je ne peux continuer ainsi sans risquer la vie de mes patients. C'est la raison pour laquelle je suis contrainte à cesser mon activité médicale à compter du 11 décembre... » Depuis cette date, la doctoresse de Cirey-sur-Vezouze, une bourgade de 1 700 habitants aux confins sud de la Meurthe-et-Moselle, est en arrêt, épuisée, stressée. Ce message, elle l'a laissé sur son répondeur, à destination de ses patients, désemparés. Avec près de quarante à soixante actes par jour, les gardes de nuit et les permanences un dimanche sur deux, ce régime a fini par avoir raison de sa résistance nerveuse. Le seul qui tienne encore le coup, c'est le docteur Jean-Louis Seyer, qui se demande quand il va craquer à son tour. « On parle partout des 35 heures ; moi je suis à 90, voire à 120 heures par semaine. C'est dangereux. Quand on est trop fatigué, on n'est plus efficace. » Il y a quelques mois, il y avait trois généralistes dans ce canton enclavé dont la situation illus-

tre la crise de la médecine rurale. Le plus ancien, un médecin de cinquante-trois ans, avait obtenu du conseil départemental de l'ordre des médecins d'être exempté des gardes. Une mesure que le conseil n'a pas souhaité renouveler en novembre, « afin de préserver ses deux collègues », souligne la présidente, M^{me} Gaucher. Le médecin a pris une décision radicale, il a décroché sa plaque. Dès lors, les deux généralistes en poste ont commencé à vivre à un rythme très soutenu.

« FAIBLE ATTRACTIVITÉ »

Le canton est vaste, les déplacements sont longs, et la population vieillissante fait souvent appel au docteur. Depuis cette semaine, c'est la crise aiguë. A tel point que « les loups » – c'est ainsi qu'on appelle les habitants de Cirey, en référence aux temps reculés où les loups rôdaient dans les forêts profondes qui cernent le village – sont descendus dans la rue. Le maire, Jean-Marie Hostert, était à leur tête. « Personne ne peut rien faire pour nous. Le conseil de l'ordre dit qu'en médecine libérale on ne peut pas con-

traindre les gens à venir s'installer, et la préfecture dit la même chose. » La préfecture, elle, reconnaît « la faible attractivité de la Lorraine pour les médecins libéraux, notamment en zone rurale ». Quant à la Ddass, elle préconise de recourir aux médecins libéraux des cantons voisins. En cas d'urgence, il reste le 15. Toutefois, « les loups » ont le sentiment d'être abandonnés et sont inquiets, même s'ils reconnaissent à leurs médecins le droit d'être fatigués ou malades. Ces derniers jours, l'ordre a placardé des affichettes pour recruter un médecin. Mais la présidente ne se fait guère d'illusions. « La médecine rurale, c'est de la médecine générale dans toute sa splendeur. Mais les jeunes sont peu enclins à s'engager dans cette voie exigeante. Ils réclament de la qualité de vie. » La commune, pour sa part, offre un logement gratuit à celui qui viendra soigner ses habitants. En attendant qu'un praticien choisisse de venir exercer dans cette contrée un peu rude mais belle, un médecin-assistant viendra épauler le docteur Seyer jusqu'à Noël.

Monique Raux

S. Bl.

L'incident du vol Paris-Miami révèle les lacunes des contrôles dans les aéroports

Mise en cause par le président d'American Airlines, la police aux frontières nie toute négligence dans les procédures menées vendredi et samedi sur Richard Colvin Reid. Les policiers affirment que les vérifications sur les passagers sont à la charge des compagnies aériennes

Richard Colvin Reid, l'homme empêché de déclencher des explosifs placés dans ses chaussures sur le vol Paris-Miami d'American Airlines, le 22 décembre, a été formellement accusé par la justice américaine

d'« *entrave au personnel de bord par agression ou intimidation* », lundi 24 décembre. D'après les premiers éléments d'enquête, l'accusé se serait converti à l'islam en Grande-Bretagne, après un séjour en prison

pour des petits délits. L'incident survenu lors du vol a mis en lumière les insuffisances du système de contrôle des voyageurs à l'aéroport de Roissy. Le président d'American Airlines a indiqué que le personnel de

la compagnie avait « *attiré l'attention des autorités françaises sur le passager* ». Selon le directeur central de la police aux frontières (PAF), Fulvio Raggi, « *la police a la charge des contrôles de passage des fron-*

tières. Les contrôles de sûreté reviennent aux compagnies aériennes ». A l'issue d'une réunion du groupe interministériel sur les vols sensibles, les mesures de sécurité ont été renforcées dans les aéroports.

L'INCIDENT survenu lors du vol Paris-Miami d'American Airlines, samedi 22 décembre, a mis en lumière des insuffisances du système de contrôle des voyageurs à l'aéroport de Roissy. Comment un passager porteur d'environ 200 grammes d'un explosif puissant a-t-il pu franchir impunément tous les points de contrôle et embarquer à bord du Boeing de la compagnie américaine ? Interrogé par *Le Monde*, le directeur central de la police aux frontières (PAF), Fulvio Raggi, a récusé, lundi 24 décembre, toute négligence. Il a rappelé la répartition des tâches en matière de sécurité dans l'aéroport parisien pour dégager la responsabilité des policiers, qui ont, vendredi, puis samedi, vérifié longuement l'identité de Richard Colvin Reid. « *La police a la charge des contrôles de passage des frontières, a-t-il indiqué. Les contrôles de sûreté reviennent aux compagnies aériennes.* »

Parallèlement à l'enquête judiciaire confiée à la direction de la surveillance du territoire (DST) et

à la section antiterroriste de la brigade criminelle (*Le Monde* du 25 décembre), le ministère de l'intérieur a saisi la PAF d'une enquête administrative « *pour déterminer dans quelles conditions le passager auteur de l'incident avait pu prendre ce vol, alors même qu'en particulier il n'avait aucun bagage en soute pour ce vol long-courrier.* »

Lorsque le passager s'est présenté une première fois à Roissy, le 21 décembre, muni d'un billet Paris-Miami-Antigua-Miami-Paris, acheté en liquide dans une agence du dix-huitième arrondissement, il a été soumis à la procédure de contrôle renforcé mise en place par les compagnies américaines depuis les attentats du 11 septembre. Elles obéissent désormais aux mêmes contraintes qu'El Al, la compagnie israélienne, lors de ses vols au départ de Paris. Dès l'arrivée à Roissy, explique un membre d'Aéroports de Paris (ADP), des agents de sécurité privée procèdent à un questionnaire croisé. Agréés par le préfet du département et le procu-

reur de la République, tout comme la société qui les emploie, ils travaillent pour les compagnies aériennes sous le contrôle de la PAF. Ils interrogent la personne sur sa destination, les motivations de son voyage, lui demandent si ses bagages ont toujours été sous surveillance, si un paquet ne lui a pas été confié par un inconnu.

Une fois cette obligation satisfaite, le passager peut enregistrer et se diriger avec sa carte d'embarquement vers la zone internationale. Il ne peut y accéder qu'après le contrôle de ses papiers d'identité et de son billet par la PAF. Ultime opération : le franchissement du portique détecteur de métaux et le contrôle aux rayons X des bagages à main. Elle est surveillée par les agents de sécurité privée. Depuis le 11 septembre, ils sont toutefois systématiquement appuyés par la présence d'un policier.

VALIDITÉ DU PASSEPORT

Vendredi, l'allure de Richard Colvin Reid a rapidement paru suspecte à l'agent de sécurité qui l'interroge le premier. Il écoute sur un Walkman une cassette en arabe, bien qu'il ne parle pas cette langue et ne s'exprime qu'en anglais. Ses réponses aux questions d'usage sont confuses. L'homme déclare être d'origine jamaïcaine, venir de Belgique, ne pas avoir de domicile fixe. Il a également séjourné à Amsterdam, aux Pays-Bas. Il n'explique pas clairement les raisons de son voyage. En outre, il ne dispose pour son long périple que d'un petit sac à dos, qui contient des effets personnels et des journaux. Sa justification – il dit devoir récu-

der en zone d'embarquement, nous le ferons.

3 Cet incident n'incite-t-il pas à repenser le système de sécurité appliqué à Roissy ?

Cela me paraît difficilement envisageable. Si l'on exonère les compagnies aériennes de toutes responsabilités en matière de sécurité, on prend de grands risques. La police ne serait pas en mesure de mobiliser des effectifs suffisants pour assurer la sécurité des vols. Les compagnies sont coresponsabilisées, elles participent à une coproduction de sécurité, c'est une garantie supplémentaire. Nous faisons des efforts sur la formation. Nous allons lancer un plan de recrutement de chiens détecteurs d'explosifs. Nous avons renforcé la formation continue des personnels. Mais, pour repérer à coup sûr les substances explosives, la meilleure piste est encore celle des nouvelles technologies de détection.

Propos recueillis par
Pascal Ceaux

Une quantité insuffisante pour faire exploser l'appareil

La quantité de pentrite retrouvée dans les chaussures de Richard Colvin Reid n'était pas suffisante pour faire exploser le Boeing 767 du vol Paris-Miami, ont estimé des sources policières françaises. Les enquêteurs américains ont retrouvé dans les chaussures du suspect près de 200 grammes de cette substance explosive puissante, qui se présente sous la forme de granulés ou de poudre et est fréquemment utilisée dans l'exploitation de carrières.

Le passager était doté d'un dispositif de mise à feu pyrotechnique artisanal à base d'acétone, ainsi que d'une mèche qui rendait possible l'explosion. Celle-ci aurait pu provoquer des dégâts matériels limités avec un effet soufflant et sonore important pour les passagers proches de Richard Colvin Reid, mais n'aurait pas pu provoquer l'explosion de l'appareil.

TROIS QUESTIONS À...

FULVIO RAGGI

1 En tant que directeur central de la police aux frontières (PAF), dont 1 300 policiers travaillent à l'aéroport de Roissy, comment expliquez-vous qu'un homme portant sur lui des explosifs ait pu franchir tous les contrôles ?

Depuis plusieurs années déjà, les contrôles de sécurité sont en partie externalisés, à Roissy comme dans tous les grands aéroports du monde. Aux Etats-Unis, ils le sont même totalement. A Paris, ce sont des compagnies privées qui remplissent la mission d'interroger les passagers, de vérifier les bagages, et d'accompagner le passage dans la zone internationale. L'Etat, par sa police, a la charge des contrôles transfrontaliers.

La PAF vérifie l'authenticité et la validité des documents d'identité. C'est ce qui a été fait longuement, le 21 et le 22 décembre, quand Richard Colvin Reid a été signalé

aux policiers par le personnel de la compagnie American Airlines. Quelques jours plus tôt, un contrôle du même type nous avait permis de découvrir à Orly, dans le sac d'un industriel turc, un produit dangereux. Ce n'était pas une affaire de terrorisme, le produit avait cependant été saisi.

2 Pourquoi les policiers de Roissy ne l'ont-ils pas interrogé plus à fond, lorsqu'ils ont vérifié son passeport britannique ?

C'est la compagnie aérienne qui pose les questions, d'autant plus que les compagnies américaines ont renforcé leurs contrôles depuis les attentats du 11 septembre. Elles procèdent à des questionnaires serrés auprès des passagers, dès leur arrivée à l'aéroport. Nous avons pris d'autres mesures de sécurité.

Ainsi, depuis le 12 septembre, nous avons interdit la vente des couteaux en zone internationale. Si l'on nous dit qu'il faut désormais demander à tous les voyageurs de se déchausser pour accé-

Créée en janvier 1999, la PAF a été critiquée à plusieurs reprises pour l'accueil réservé aux étrangers demandeurs d'asile

LA POLICE aux frontières (PAF), mise en cause pour n'avoir pas retenu à l'aéroport de Roissy le kamikaze du vol Paris-Miami alors qu'il avait, semble-t-il, un comportement suspect, est l'une des grandes directions de la police nationale. Les 7 300 fonctionnaires qui lui sont rattachés ont en charge le contrôle aux frontières, la lutte contre les filières d'immigration clandestine et l'éloignement des étrangers en situation irrégulière. Ils officient aux frontières (aériennes, maritimes, terrestres) mais aussi sur l'ensemble du territoire national, où ils disposent notamment de brigades mobiles et d'un office central (Ocrist).

La PAF, créée en janvier 1999 en remplacement de la Diccilec (direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins), est perçue par ses détracteurs comme la « *police des étrangers* ». Ces dernières années, ses services ont ainsi fait l'objet de multiples critiques, non pas à propos de leur

manque de vigilance, mais au sujet de l'accueil réservé aux étrangers demandeurs d'asile, en particulier à l'aéroport de Roissy, où la PAF compte 1 300 fonctionnaires. En mars, un agent du ministère des affaires étrangères avait signalé au parquet de Bobigny (Seine-Saint-Denis) des violences exercées à l'encontre d'une Congolaise (*Le Monde* du 29 mars).

« CONFORMÉMENT AUX RÈGLES »

A la même époque, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait reproché aux policiers en poste à Roissy de refuser d'enregistrer certaines demandes d'asile (*Le Monde* du 15 mars). En avril, plusieurs associations (Cimade, Amnesty International, Anafé) avaient à leur tour mis en cause certains de ces policiers.

Ces associations écrivaient notamment dans leur rapport : « *Les allégations de violence sont fréquentes, et les faits constatés dépassent largement les conséquences de la tension qui peut régner en*

zone d'attente » (*Le Monde* du 4 avril). L'affaire du vol 63 de la compagnie American Airlines, si elle n'a rien à voir avec ces graves accusations, pourrait relancer le débat sur le contrôle aux frontières et le mode de fonctionnement de la PAF.

En attendant, les policiers de ce service assurent que la procédure de contrôle a été respectée. « *Le travail de vérification a été effectué sérieusement et conformément aux règles en vigueur tant sur le plan légal que sur celui des mesures de sûreté* », a déclaré à l'AFP Patrick Rouby, commissaire principal à Roissy.

« *C'est quand même assez paradoxal, s'étonne une source policière extérieure à la PAF, on accuse aujourd'hui nos collègues d'avoir laissé filer un type alors que ses papiers étaient, semble-t-il, en règle. Mais pourquoi l'auraient-ils retenu ? Pour délit de sale gueule ? C'est précisément ce qui est si souvent reproché à la police !* »

Philippe Broussard

Des responsables américains dénoncent « un cas d'école d'une défaillance du système de sécurité »

NEW YORK

de notre correspondant

L'homme empêché samedi par les passagers et l'équipage du Boeing d'American Airlines reliant Paris à Miami de faire détoner des explosifs dans ses chaussures a été présenté lundi 24 décembre devant un juge de Boston. Des doutes subsistent encore sur son identité. Il est considéré par la justice américaine comme étant Richard Colvin Reid, vingt-huit ans, de nationalité britannique. Mais il se fait aussi appeler Tariq Raja et Abdel Rahim.

Il a été en tout cas formellement accusé par la magistrate Judith Dein d'« *entrave au personnel de bord par agression ou intimidation* ». Vêtu des vêtements orange des détenus, les cheveux tombant sur ses épaules, il s'est vu demander par la juge s'il comprenait les charges retenues contre lui. Il a répondu « *yeah* » (« *ouais* »). Il risque vingt ans de prison. Selon le FBI d'autres accusations plus graves seront portées contre lui au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête. Il devra se présenter à nouveau au tribunal vendredi 28 décembre dans la matinée.

« *Les bombes trouvées dans ses chaussures étaient en état de fonctionnement et auraient pu causer des dommages sérieux si elles avaient été mises à feu* », a affirmé Charles Prouty, le responsable du bureau du FBI à Boston. « *Il aurait pu y avoir des dommages importants et un désastre majeur a été évité* », a-t-il ajouté. Toujours selon les enquêteurs, M. Reid a déclaré s'être converti à l'islam mais n'aurait apparemment pas de liens avec Al-Qaïda ou une autre organisation terroriste.

La polémique sur la sécurité aérienne a pris à nouveau de l'ampleur aux Etats-Unis après cette affaire. Les Américains sont traumatisés après les attentats du 11 septembre suivis de l'accident de l'Airbus d'American Airlines, le 12 novembre. La France n'est pas épargnée par les critiques. « *Pourquoi n'a-t-il pas été arrêté [Charles Reid] par les autorités françaises ? Que leur faut-il de plus pour empêcher quelqu'un de monter dans un avion ou le fouiller totalement ? Il a un comportement suspect, un aller*

mier filtre sans difficulté. Un policier contrôle à nouveau longuement son passeport, puis le laisse poursuivre sa route. Il se présente alors au portique magnétique. L'appareil ne détecte pas l'explosif dissimulé dans ses chaussures. Selon des sources policières françaises, il s'agirait de pentrite, un matériau

enquêteurs, seuls des chiens spécialement dressés sont en mesure de flairer la présence de ce genre d'explosifs dans un bagage ou sur une personne. Le procédé n'est cependant pas sans défaut. D'autres odeurs circulant à proximité peuvent brouiller la piste pour l'animal.

Des mesures pour renforcer la sécurité

Le groupe interministériel sur les vols sensibles (GIVS) a décidé, lundi 24 décembre, de renforcer les équipes disposant de chiens renifleurs et d'accroître le nombre de fouilles au corps sur les vols « *sensibles* », a indiqué une porte-parole du ministère des transports. Les équipes de la police aux frontières (PAF), chargées de détecter d'éventuels explosifs sur les passagers avec l'aide de chiens renifleurs, avaient été renforcées, dès dimanche, par celles de la préfecture de police de Paris et de la sécurité publique. Les chiens renifleurs des douanes et de la gendarmerie vont désormais venir renforcer les contrôles de passagers. Les « *palpations* » vont également être plus nombreuses avant les embarquements sur les vols dits « *sensibles* ».

Des représentants des ministères des transports, des finances, de la défense, des affaires étrangères et de l'intérieur participaient à la réunion du GIVS aux côtés des compagnies aériennes françaises Air France et Air Lib. Une nouvelle rencontre devrait se tenir jeudi 27 décembre.

qui se présente sous la forme de granulés ou de poudre. Ce produit n'est pas détectable par les portiques d'aéroport.

Dans un entretien au *Monde* du 22 décembre, Yves Meusburger, membre de la direction générale de l'aviation civile, avait expliqué être en train de « *tester un portique détecteur d'explosifs pour les passagers à Roissy* ». « *Mais cela ne fonctionne pas encore très bien* », avait-il ajouté. Aucune machine de ce type n'est à ce jour en service dans l'aéroport parisien, qui concentre près de 90 % des vols français à des-

enquêtes, seuls des chiens spécialement dressés sont en mesure de flairer la présence de ce genre d'explosifs dans un bagage ou sur une personne. Le procédé n'est cependant pas sans défaut. D'autres odeurs circulant à proximité peuvent brouiller la piste pour l'animal.

Lorsqu'il a passé sans dommage le dernier obstacle, Richard Colvin Reid a pu monter dans le Boeing 767. Seul le commandant de bord aurait pu alors s'y opposer.

P. Ce.

simple, pas de bagages... », s'est emporté Jake Toper, journaliste de Salon. com sur la chaîne de télévision CNN.

« PAS UN MODÈLE POUR NOUS »

« *Notre personnel a attiré l'attention des autorités françaises sur le passager* », a déclaré Don Carty, le président d'American Airlines, sur ABC. « *Nous sommes devant un cas d'école d'une défaillance du système de sécurité* », a ajouté Mary Schiavo qui appartenait à l'administration des transports sous la présidence de Clinton. « *Les contrôles en France et même en Europe ne sont pas un modèle pour nous, il vaut mieux s'inspirer de ce qui se fait en Israël et au Japon* », a-t-elle ajouté.

Dans l'immédiat, l'inquiétude des experts tient à la difficulté de détecter les explosifs. Les rayons X ne signalent pas leur présence. « *C'est une faiblesse qu'il faut combler, et vite* », estime le capitaine John Cox, responsable de la sécurité de l'association américaine des pilotes de ligne. La seule protection consiste aujourd'hui à fouiller

les individus considérés comme suspects ou à utiliser des chiens capables de détecter à l'odeur les substances explosives. « *La sécurité aérienne se décompose en deux parties : qui êtes-vous, et, ensuite, que transportez-vous ?* », explique David Stempler, président d'Air Traveler Association. « *L'un et l'autre sont indispensables* », ajoute-t-il.

La Federal Aviation Administration (FAA) a ordonné dimanche aux aéroports et aux compagnies du pays de redoubler de vigilance et de contrôler systématiquement les chaussures des passagers. Le 11 décembre, la FAA avait lancé une mise en garde du même ordre, précisant notamment que les pirates de l'air pouvaient « *cacher des armes dans leurs chaussures* ». Les compagnies américaines ont jusqu'au 18 janvier, date limite imposée par le Congrès, pour mettre en place un système permettant de contrôler la présence d'explosifs dans la totalité des bagages.

Eric Leser

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de janvier
1,98 € / 13 F

Europe : après l'euro, la Constitution
Un nouveau pôle monétaire et un embryon de gouvernement économique. Vers une grande Europe : élargissement, choix stratégique et politique.

La lente marche de l'Union
De Rome en 1957 à Nice en décembre 2000 : les étapes décisives de la construction. Rétrospective.

Et les Clés de l'info :

- Proche-Orient ● Afghanistan
- Le sida : épidémie du siècle

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Bioéthique : M^{me} Guigou justifie le renoncement à la légalisation du clonage thérapeutique

Le gouvernement craint les dérives de cette technique vers une utilisation à usage reproductif

Jeu 20 décembre, la ministre de l'emploi et de la solidarité a expliqué aux membres de la commission spéciale de l'Assemblée les raisons de la

volte-face gouvernementale sur le projet de loi de révision des lois de la bioéthique. « Les garanties de l'absence de dérive de cette technique

vers le clonage reproductif ne sont pas assurées. (...) Elle nécessite de légiférer aux niveaux européen et mondial », a déclaré Elisabeth Guigou.

IL Y A UN AN, s'exprimant lors des Journées annuelles du Comité national d'éthique, Lionel Jospin révélait que le projet de loi de révision des lois de bioéthique de 1994 ouvrirait la voie à la pratique du clonage dit thérapeutique (ou clonage par transfert nucléaire). Cette nouvelle technique consiste, schématiquement, à créer un embryon humain, à le laisser un moment se développer avant de le détruire afin d'utiliser certaines des cellules qui le composent à des fins thérapeutiques.

En février, Jacques Chirac déclarait solennellement son opposition à la légalisation de cette pratique, source potentielle, selon lui, de graves dérives éthiques. Quelques mois plus tard, le gouvernement décidait de retirer de son projet de loi une telle possibilité, suscitant du même coup de vifs regrets dans certains milieux de la recherche biologique et médicale.

On connaît seulement aujourd'hui les raisons qui, officiellement, ont conduit à la volte-face gouvernementale. Elles ont été

développées jeudi 20 décembre, par Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui s'exprimait devant la commission spéciale, composée de 57 députés, en charge de la discussion du projet de loi qui débutera le 15 janvier 2002 devant l'Assemblée nationale. « La question de la recherche sur l'embryon est sans doute "la question" fondamentale qui est aujourd'hui posée au législateur, puisque la loi de 1994 l'a interdite. Il nous semble qu'il faut autoriser cette recherche, mais il appartient à la représentation nationale de définir le périmètre des recherches autorisées et l'encadrement auquel elles sont soumises », a déclaré M^{me} Guigou. Le projet de loi précise que « les cellules de l'espoir », comme les appelle le premier ministre, ne peuvent provenir que d'embryons surnuméraires ne faisant plus l'objet d'un projet parental, excluant ainsi l'obtention de cellules embryonnaires issues d'un clonage par transfert nucléaire en l'absence de garanties nécessaires pour autoriser cette technique ».

« Pourquoi avons-nous fait le choix de ne pas autoriser le transfert nucléaire et de limiter la recherche aux embryons surnuméraires, a poursuivi M^{me} Guigou. Parce que les garanties de l'absence de dérive de cette technique vers le clonage reproductif ne sont pas assurées. Elle nécessite non seulement que la loi l'interdise dans notre pays, mais elle nécessite de légiférer aux niveaux européen et mondial ; il faut ensuite obtenir des garanties de protection des femmes qui envisageraient de donner des ovocytes à la recherche et éviter les risques de commercialisation et de trafic. » Le gouvernement reprend ainsi sans ambiguïté aucune, par la voix de M^{me} Guigou, les craintes et les arguments développés en février par le président de la République.

« DIFFICULTÉS CONSIDÉRABLES »

Dès lors, la principale controverse à laquelle donnera lieu la discussion du projet de loi ne devrait plus concerner que l'usage qui peut ou non être fait des quelques dizaines de milliers d'embryons

humains surnuméraires conservés en France depuis des années par congélation et qui ne s'inscrivent plus dans le cadre d'un projet parental ». Le gouvernement français vient, dans ce domaine, d'être conforté par la prise de position du Groupe européen des sciences de la vie, une structure composée d'experts chargés de conseiller la Commission européenne de Bruxelles sur toutes les questions relatives aux sciences de la vie et aux biotechnologies.

Ce groupe vient, en effet, d'expliquer que le clonage thérapeutique « semble présenter des difficultés considérables » et que « tout en respectant le statut moral à part de l'embryon humain, même avant l'implantation » il « soutenait l'utilisation d'embryons humains surnuméraires à des fins thérapeutiques à condition que ces travaux soient réglementés, scientifiquement pertinents, dirigés directement vers des objectifs substantiels et contrôlés du point de vue éthique ».

Jean-Yves Nau

Un homme est mort pendant sa garde à vue dans un commissariat de Nîmes

NÎMES

de notre correspondant

Le parquet de Nîmes a ouvert une information judiciaire, lundi 24 décembre, pour déterminer les causes de la mort d'un Marocain de trente-six ans durant sa garde à vue, la veille, dans les locaux du commissariat central de la ville. « Comme le veut la procédure en pareil cas, une enquête a également été demandée à l'Inspection générale de la police nationale », précise un substitut du procureur.

Présenté comme un toxicomane notoire, connu des policiers nîmois sous au moins quatre identités, ayant eu affaire à eux pour de menus larcins, l'homme avait été interpellé samedi de manière musclée par les vigiles d'un grand magasin Monoprix du centre-ville, après avoir tenté de voler pour 1 600 francs de vêtements. Arrivé sans papiers en début d'après-midi au commissariat, ce ressortissant marocain se trou-

vait apparemment en situation irrégulière en France. Il a été retrouvé mort à 9 h 30 dimanche, dans la cellule qu'il occupait seul. L'attention des policiers n'avait, semble-t-il, pas été particulièrement attirée par cet homme, qui avait mangé et dormi normalement. « Il a vu un médecin, un avocat. A priori, tout s'est déroulé normalement pendant sa garde à vue. La seule chose qu'on puisse dire est qu'il se plaignait d'avoir été frappé par des vigiles », commente le bâtonnier, M^e Jean-Paul Cabannes.

Dans son rapport, l'expert médical a bien noté qu'il souffrait de contusions au visage, mais n'a pas jugé que son état de santé, pourtant inquiétant selon plusieurs observateurs, était incompatible avec sa mise en garde à vue. « Quand il est parti de chez moi, le gars était apparemment bien », se défend le directeur du Monoprix, André Renouard, et, selon lui, aucune violence n'aurait été commise par ses vigi-

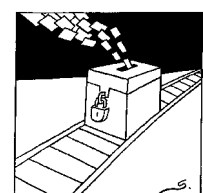
les. Il explique néanmoins que ceux-ci « ont eu beaucoup de mal à le maîtriser pour le faire entrer dans le sas d'interpellation. Il a notamment voulu détacher un extincteur pour les frapper. A un moment, ils ont réussi à le plaquer au sol et il s'est mis des coups de tête par terre. Ensuite, il s'est assagi, il a fumé une cigarette et pris quatre ou cinq cachets rouges, sans doute des calmants, en attendant les policiers ». Cette version, difficilement vérifiable faute de témoins, n'est pas démentie par l'autopsie pratiquée lundi après-midi par deux médecins légistes. Elle conclut à une mort naturelle.

« Selon ces experts, le décès ne serait pas la suite logique des coups qui lui auraient été portés », souligne le parquet de Nîmes, dans l'attente des analyses toxicologiques, seules susceptibles d'expliquer les raisons du décès.

Richard Benguigui

Le candidat Chevènement a gagné sa première manche

LE 4 SEPTEMBRE, à Belfort, Jean-Pierre Chevènement entre officiellement dans la course à l'Élysée. La posture se veut gaullienne, l'allocation est brève. Plus tard il



livrera, avec la légère ironie qui lui est coutumière, le roman intime de ce moment long-temps mûri. Il a entrepris, explique-t-il, l'exercice « avec un peu de tremblement » puis, derrière lui, il a entendu claquer au vent le drapeau tricolore fixé au pignon de sa mairie de Belfort. Alors, il s'est dit qu'il « fallait voir là un signe de la Fortune et un encouragement ».

Si l'émotion paraît sincère, l'hésitation suggérée est évidemment feinte. L'aventure du candidat Chevènement a démarré longtemps avant. Le 6 juin, quinze jours à peine après l'adoption en première lecture du projet de loi sur la Corse, cinquante personnalités avaient signé un appel pour sa candidature. Autour d'un noyau composé, notamment, d'Edmonde Charles-Roux, Régis Debray et Max Gallo, s'étaient regroupés des artistes, des intellectuels et des philosophes, mais pas un seul membre du Mouvement des citoyens (MDC). Il convenait de montrer que l'audience de M. Chevènement dépasse largement l'audience de son petit parti dont, quelques jours plus tard, au congrès de Marseille, il cédera les rênes à son fidèle Georges Sarre, député de Paris, maire du 11^e arrondissement.

C'est au congrès de Marseille que naît, dans une ambiance fébrile, le « pôle républicain » autour des principaux soutiens à la candidature. M. Chevènement le souhaite « ouvert à tous ». « Attirez, aimez sans sectarisme », recommande-t-il à ses amis du MDC. Lors d'une table ronde, Rémy Auchédé, ancien membre du comité central du Parti communiste, est ainsi pré-

sent aux côtés de Florence Kuntz, députée européenne et ex-pas-quaienne. D'autres soutiens arriveront, par petits paquets, au cours de l'automne.

Le premier meeting du candidat, à Vincennes, est programmé deux jours avant les attentats du 11 septembre, qui gèlent la précampagne et, surtout, foudroient celle de François Bayrou, « troisième homme » autoproclamé de l'UDF dans la course à l'Élysée. « Le seul, avec moi, à pouvoir franchir la barre des 10 % », avait déclaré M. Chevènement, début juillet. Deux mois plus tard, tandis que le député de Belfort s'installe durablement à ce seuil, le score du président de l'UDF passe sous les 5 %.

« LÀ POUR GAGNER »

Le meeting de Vincennes, où se pressent 5 000 personnes, au lieu des 3 000 espérées, est une divine surprise pour l'état-major du candidat « républicain ». M. Chevènement fait de son premier grand discours public le point d'orgue du premier acte de sa campagne. Il y développe « dix orientations pour relever la République » sur la justice, l'école, l'économie, l'Europe, le social et les services publics, qu'il déclina au cours d'une dizaine de déplacements thématiques en province. Il y exalte, surtout, les « valeurs » qu'il convie, selon lui, de restaurer : l'autorité de l'État, le travail, la citoyenneté, la souveraineté populaire.

Sur le plan politique, il assure qu'il n'est pas là « pour témoigner mais pour gagner » et renvoie, dos à dos, le « Janus exécutif » Chirac-Jospin. Enfin, il lance : « A aucun de vous je ne demande d'où il vient. L'essentiel est la direction dans laquelle nous voulons aller ensemble. » La précaution est habile. Car dans les semaines qui suivent le « show » de Vincennes, les soutiens lui arrivent de tous les horizons, mais surtout de la droite – 47 % de ses électeurs potentiels ne se classent pas à gauche. Des

« gaullistes historiques », des membres de la droite souverainiste, aussi bien que le fondateur de l'UDF, Michel Pinton, ou que Pierre Poujade, le créateur de l'Union de défense des commerçants et artisans, le rejoignent.

TROUBLE-FÊTE

Avec une poignée de communistes, dont l'ancien ministre Anicet Le Pors, et de députés socialistes qui, pour la plupart, se rabattent sur lui faute d'investiture socialiste pour les législatives de 2002, un déséquilibre gauche-droite se crée. M. Chevènement répète qu'il veut faire « bouger les lignes » en rassemblant les républicains des deux rives, mais prend toutefois soin de n'entamer aucun dialogue public avec ses nouveaux amis. « C'est sur le contenu de mes dix orientations, et sur cela seulement, que les uns ou les autres me rejoignent », a-t-il coutume d'expliquer. Avec un penchant pour la provocation, il se réjouit du ralliement de Pierre Poujade : « Il a plusieurs fois soutenu le vainqueur, notamment François Mitterrand en 1995. J'y vois un signe des astres. »

Dans un espace politique encore très dégagé, M. Chevènement s'est, en six mois, imposé comme le possible trouble-fête du scrutin. Sa posture originale, dans un paysage où tout semblait joué d'avance, lui a permis d'emporter une première manche. « La campagne dure, avec de nouveaux rapports de forces, ce sera pour mars, quand Chirac et Jospin entreront définitivement dans le jeu », prédit Sami Naïr, député européen et conseiller du candidat. D'ici là, l'objectif est de conforter la position déjà acquise en « entrant dans le détail des propositions, notamment sur le social, la fiche de paie, les retraites, et en simplifiant le discours ». Une série de meetings est programmée en province et un colloque sur l'Europe doit se tenir le 16 février, la veille du passage définitif à l'euro. Le 19 janvier, à la Défense, à Paris, Jean-Pierre Chevènement réunira

ses comités de soutien. Plus prosaïquement, il est prévu, aussi, de muscler le dispositif de communication du candidat avant que ne déboulent, « avec leur grosse artillerie de campagne », Jacques Chirac et Lionel Jospin.

Christine Garin

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

Double peine : expulsion d'un Algérien né à Lyon

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL ordonnant la reconduite vers l'Algérie de Moussa Brihmat, un Algérien de quarante-neuf ans, né en France mais condamné en 1995 à une interdiction définitive du territoire, a été confirmé, lundi 25 décembre, par le tribunal administratif de Lyon. Né à Lyon et père de deux enfants français de quatorze et onze ans, Moussa Brihmat avait été condamné à cinq ans de prison pour trafic de stupéfiants et à une interdiction définitive du territoire qui n'avait pas été appliquée à sa sortie de prison en 1997. M. Brihmat a été arrêté, mercredi 19 décembre, devant le guichet de la préfecture où il venait faire renouveler sa carte de résident. Son départ pour l'Algérie a été fixé au 26 décembre. Bernard Bolze, responsable de la campagne nationale contre la double peine, s'est dit « sidéré » par l'arrêt du tribunal de Lyon, « car M. Brihmat ne menace personne en France, et car c'est un exemple de réinsertion ».

Les chômeurs recevront

la même prime de Noël qu'en 2000

LES CHÔMEURS seuls toucheront une prime de Noël de 1 000 francs (152,45 euros), comme en 2000, a annoncé, lundi 24 décembre, le ministre de l'emploi et de la solidarité. La prime sera de 1 500 francs (228,67 euros) pour une personne seule avec un enfant, de 1 800 francs avec deux, de 2 200 francs avec trois enfants, de 2 600 francs avec quatre enfants. Elle augmente ensuite de 400 francs par enfant. Pour un couple de chômeurs, le montant est de 1 500 francs, de 1 800 francs avec un enfant, de 2 100 francs avec deux, et de 400 francs par enfant supplémentaire. Le Parti communiste, qui souhaitait que la prime soit relevée au moins au niveau du RMI, appelle le gouvernement « à faire un effort supplémentaire ».

Le PCF investit Fodé Sylla à Paris

pour les élections législatives

FODÉ SYLLA, député européen et président de la Fédération internationale de SOS-Racisme, figure parmi les candidats du Parti communiste aux législatives de juin 2002. Elu à Strasbourg en 1999 sur la liste de Robert Hue, M. Sylla affrontera dans la 18^e circonscription le député sortant Christophe Caresche (PS). Martine Durlach, adjointe du maire de Paris, sera candidate dans la 20^e circonscription face au sortant socialiste Jean-Christophe Cambadélis. Dans la 5^e, le PCF présente Sylvie Sherrer, non communiste, adjointe au maire du 10^e, contre le député socialiste Tony Dreyfus. Clémentine Autain, également adjointe (apparentée PCF) de Bertrand Delanoë, qui avait affronté Françoise de Panafieu (RPR) aux municipales dans le 16^e, n'a pas souhaité être candidate.

DÉPÊCHES

■ **INTOXICATION : une femme est morte et dix-neuf personnes ont été victimes d'intoxication** au monoxyde de carbone, dimanche 23 décembre, en Gironde, en raison de chauffages défectueux. La personne décédée demeurait à Saint-Médard-en-Jalles, dans une maison où se trouvaient huit membres de sa famille. Deux autres foyers ont été intoxiqués à Cussac et à Pessac.

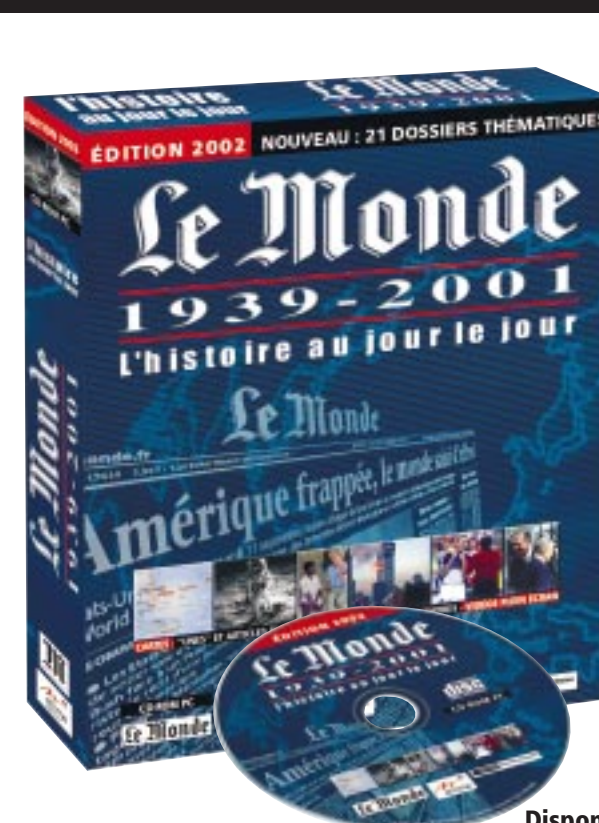
■ **VOL : un camion de France Télécom, transportant 6 tonnes de téléphones portables** sous forme de kits, a été volé, lundi, à la Défense (Hauts-de-Seine). Le chauffeur, qui assure avoir verrouillé sa portière, était descendu faire une livraison et n'a pas retrouvé son camion à son retour.

■ **JUSTICE : l'association bordelaise Citoyens du monde a porté plainte**, lundi, avec constitution de partie civile après la mort de Larbi Fanoussé, dix ans, retrouvé le 19 décembre dans un terrain vague du quartier des Aubiers à Bordeaux alors qu'il avait disparu depuis plus de deux semaines.

■ **Michel Houellebecq et la revue Lire sont cités le 5 février devant le tribunal correctionnel de Paris** pour « injure raciale et incitation à la haine religieuse ». Les responsables des mosquées de Paris et de Lyon, notamment, estiment que dans une interview en septembre 2001, l'auteur a fait preuve de « racisme antimusulman ».

■ **CHASSE : la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a demandé** lundi 24 décembre que la suspension de la chasse aux oiseaux migrateurs dans les départements affectés par le froid soit « prorogée d'au moins dix jours ». La préfecture de l'Hérault a prolongé jusqu'au 28 décembre l'interdiction de la chasse du gibier d'eau mais a autorisé lundi la chasse au gibier de passage. Les préfectures de la Gironde, de Charente et de Charente-Maritime ont prorogé l'interdiction des deux chasses jusqu'aux 29 ou 30 décembre.

L histoire au jour le jour



Tous les faits marquants de 1939 au 11 septembre 2001

UN CD-ROM D'UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE !

- Plus de 1 400 articles du Monde
- Plus de 400 « Unes » du Monde
- 49 vidéos plein écran
- Plus de 280 photos
- Près de 80 cartes et 70 discours
- Plus de 20 000 dates et événements
- Impression et copier/coller des textes et des photographies
- Fonction de recherche élaborée (par thème, par année, par type de média, par zone géographique)

Disponible dans tous les magasins habituels.

Pour plus d'informations, appelez au 01 53 04 60 00 ou allez sur le site : www.emme.com

INGENIERIE DIFFUSION MULTIMEDIA

emme

CD-ROM PC

Le Monde

APRÈS avoir immédiatement accepté le principe d'une rencontre, Yossef Sendik s'est ravisé un instant. « Vous voulez écrire un article anti-israélien ? », a-t-il demandé sans détour. Rassuré par la réponse, il a précisé : « Bon, alors c'est d'accord, mais, vous comprenez, je suis patriote, alors... » Comme tout Israélien qui, aujourd'hui, refuse de répondre à l'appel de l'armée ou tout au moins de servir dans les territoires occupés, Yossef aime son pays, et c'est justement pour cette raison que tous ont fait le choix de dire « non » – non à l'armée, non au gouvernement, non à l'occupation, non aux humiliations quotidiennes faites aux Palestiniens.

Ils ne rejettent pas l'armée, le combat ou l'autorité par principe, ils refusent son « utilisation illégitime ». La plupart sont volontaires pour un service national civil et prêts à se battre si le pays était « réellement » en danger. Jamais Yossef n'aurait imaginé faire un jour une chose pareille. « J'aime mon pays, et c'est difficile d'en arriver là. Je ne suis pas dans un milieu qui me poussait à agir ainsi, et j'ai toujours été un good guy », dit-il en souriant. A dix-huit ans, Yossef intégra l'armée dans l'un des corps les plus prestigieux, les parachutistes, et y devint capitaine. Vingt ans plus tard, Yossef ne se souvient pas précisément de ce qu'il pensait à l'époque, mais une chose est sûre, il était « un autre homme ».

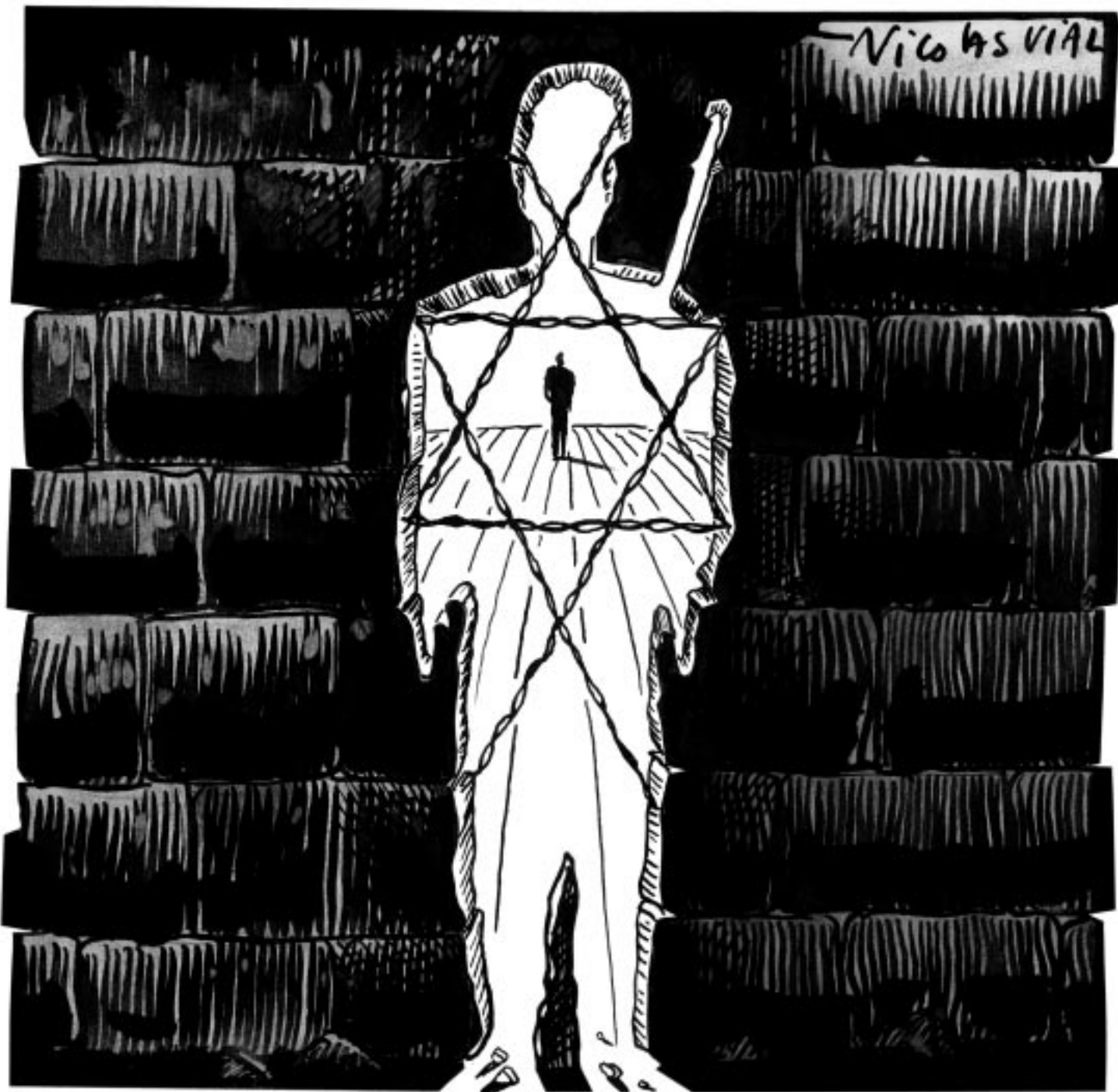
Aujourd'hui, il ne veut « plus servir où que ce soit », ni dans les territoires ni même en Israël, il ne veut plus y « mettre le petit doigt ». En août, pour la première fois de sa vie, cet officier réserviste de trente-huit ans a refusé d'obéir aux ordres de l'armée, ce qui lui a valu deux semaines de prison. Yossef ne fera plus ses *milouim* – périodes de réserve d'environ un mois par an, que tout soldat israélien effectue jusqu'à la quarantaine.

Yossef interrompt régulièrement son récit ; ses confidences lui sont douloureuses. « Croyez-moi, j'en ai vu, des choses dégueulasses, dans les territoires. Peut-être que d'autres armées font pire, mais peu m'importe ce que font les autres. Je crois qu'Israël s'est trompé au cours de ces dernières années. Il n'y a pas de bonne occupation. Israël a créé son propre ennemi en portant atteinte aux droits de l'homme, en mettant les Palestiniens comme des chiens dans un coin, qui n'ont plus qu'une solution : mordre. Quand un enfant voit son père traîné hors de chez lui par les cheveux, il ne peut que devenir shaïd [martyr]. Ils nous haïssent, et ils ont des raisons. »

Yossef n'est motivé que par un souci, celui de la justice. La paix, il n'y croit pas. Yossef est convaincu qu'une fois obtenus les territoires occupés les Palestiniens ne respecteront pas l'accord. « Je sais qu'ils voudront s'emparer de Tel-Aviv, mais alors la situation sera différente et je serai le premier à la frontière pour défendre mon pays », dit-il avec la fougue retrouvée du jeune homme qu'il était. Aujourd'hui, Yossef se sent « plus juif qu'israélien ». Ses grands yeux noirs perdus dans la vague, il tente de s'expliquer. « Mes racines et mon histoire prennent le pas sur mes liens à la terre. L'homme l'emporte sur la terre, sur l'idéologie. » Désabusé, il ajoute : « En tant que juif, je peux vivre ailleurs. »

Mais Yossef n'a pas décidé de quitter son pays, pas encore. Depuis le début de l'Intifada, trois cents Israéliens au moins – tous ne sont pas répertoriés – ont décidé de braver un tabou majeur de leur société : dire non à l'armée, au risque de faire de la prison. La punition n'est pas automatique, mais une bonne trentaine en ont fait l'expérience cette année. Parmi eux, des réservistes, mais aussi de jeunes conscrits.

Ces derniers pourtant auraient pu, comme d'autres, échapper aux griffes de l'armée sans faire de vagues, en invoquant un prétexte religieux ou psychologique. L'armée se garde bien de donner des statistiques précises sur le nombre de jeunes qui ne font pas l'armée, outre les Arabes et les ultrareligieux, qui en sont presque automa-



Israéliens, patriotes et objecteurs de conscience

Depuis le début de l'Intifada, ils sont au moins trois cents à avoir brisé un tabou majeur en refusant de se battre dans les territoires occupés, au risque de faire de la prison. Par respect de la justice et, disent-ils, de leur pays

tiquement exclus, mais, si l'on en juge par le témoignage de plusieurs lycéens, ils semblent être relativement nombreux. Sans doute n'ont-ils pas non plus très envie d'aller se battre en Cisjordanie ou à Gaza, bien qu'ils ne le clament pas haut et fort.

D'AUTRES, au contraire, ont décidé de faire entendre leur voix, une voix différente. « On veut aider les jeunes Israéliens à prendre conscience qu'il existe une alternative, qu'il est possible de dire "non" à l'armée », remarque Shani, une belle brune de dix-sept ans. A cette fin, Shani et ses copains, Haggai et Yaïr, ont fait une rentrée scolaire en fanfare, en septembre. Ils ont créé la « Liste des 62 », celle de soixante-deux lycéens futurs conscrits signataires d'un manifeste envoyé au premier ministre, au ministre de la défense et au chef d'état-major.

Relayé par les médias, ce texte condamne la politique « agressive et raciste » menée dans les territoires occupés, signifie le « refus » de ces jeunes « de prendre part à des actes d'agression contre le peuple palestinien » et appelle « conscrits, soldats en poste et réservistes à faire de même ».

Avia Ataï, vingt ans, avait devancé l'appel. Fin août, trois jours avant la rentrée scolaire, Avia, soldate depuis dix mois, était réquisitionnée pour servir à Guilo, un quartier de Jérusalem qui, depuis le début de l'Intifada, est dans la ligne de mire de Palestiniens installés à Beit Jala, juste de l'autre côté de la vallée. L'armée lui demandait, ainsi qu'à une cinquantaine d'autres jeunes conscrits, d'expliquer les consignes de sécurité aux enfants des écoles exposées aux tirs palestiniens – une mission impossible pour Avia. « Guilo est construit dans les territoires occupés. Le meilleur moyen de protéger

ses habitants est de les en faire partir », remarque-t-elle tranquillement. Le pire, pour Avia, est peut-être qu'on lui ait demandé de mentir, à des enfants de surcroît. « Je devais faire croire que j'étais compétente en disant que j'appartenais à une unité spécialiste de ces problèmes de sécurité. Mais ce n'était pas vrai », dit-elle, éceeurée. Comment, elle, qui n'avait jamais affronté de tirs, pouvait-elle expliquer aux enfants le comportement à adopter en cas de danger ? « Le plus drôle, c'est que, depuis un an qu'ils sont confrontés à cette situation, les enfants savent bien mieux que moi ce qu'il faut faire », souligne-t-elle en souriant.

Avia a donc dit « non » et a été condamnée à vingt-huit jours de

du massacre de Kfar Kassem. D'après ce jugement, un soldat a, dans certains cas, non seulement le droit, mais le devoir de désobéir aux ordres qui lui sont donnés », explique Peretz Kidron, un des responsables de Yesh Gvoul – en hébreu, « il y a une limite, une frontière » –, association de soutien aux objecteurs de conscience créée au début de la guerre du Liban.

La prison est plutôt vécue comme un « cadeau » par ceux qui en font l'expérience : David Haham Herson, dix-neuf ans, qui a fait ses classes dans les tanks, a été condamné à vingt-huit jours pour avoir refusé de servir dans les territoires occupés. Sa décision, il l'a prise en mai, au lendemain des bombardements de villes palesti-

« L'existence d'Israël ne dépend pas de l'occupation. Au contraire. Le sionisme aujourd'hui, c'est refuser de servir dans les territoires »

Yshaï Rozen-Zvi, soldat

niennes par les chasseurs F-16, juste avant d'être appelé. « Quand j'ai réalisé que je représentais la force, j'étais très en colère. Les fusils contre les pierres, c'est déjà choquant, mais on ne peut pas demander aux soldats de lancer des pierres. En revanche, les F-16, ça détruit tout, et ça veut dire : "On ne veut pas d'Arabes ici." »

Quatre mois après avoir purgé sa peine, David, musicien et poète, se sent « à nouveau inutile ». « En prison, je ne faisais presque rien concrètement, mais j'avais le sentiment de faire beaucoup pour Israël. Certains disent que je suis un traître. Mais c'est tout le contraire, j'ai fait ça pour mon pays », explique-t-il

avec le plus grand calme. « Je veux que les Israéliens ouvrent les yeux, qu'ils comprennent que les Palestiniens ne nous haïssent pas, mais qu'ils se battent pour leurs droits, et que nous, Israéliens, sommes en partie responsables de la situation actuelle. »

Ronit, la maman de David, est fière de son fils, mais pas surprise. Engagée aux côtés des Palestiniens depuis la première Intifada, il lui était impossible d'imaginer son fils « combattant, tuant des Palestiniens, peut-être même des gens » qu'elle connaît. Les objecteurs d'aujourd'hui sont souvent les héritiers d'un combat mené par la génération précédente, éveillée à la politique avec le début de l'occupation, dans les années 1970, ou, plus souvent, dans les années 1980, à la faveur de la guerre du Liban ou de la première Intifada.

LES choses furent plus compliquées pour Yshaï Rozen-Zvi. En refusant de servir en Cisjordanie ou à Gaza en juillet, Yshaï a rompu avec le milieu nationaliste religieux dans lequel il évolue. Religieux consacrant l'essentiel de son temps à l'étude des textes spirituels juifs, ancien habitant d'une colonie entre Jérusalem et Hébron, marié à une jeune femme dont une partie de la famille habite dans ces territoires, rien, en apparence, ne prédisposait Yshaï à devenir *refuznik*, un terme souvent utilisé pour désigner les récalcitrants de l'armée. Rien, si ce n'est son éducation, son respect de l'homme et son refus de la sclérose intellectuelle. Elevé dans un milieu religieux à Tel-Aviv, une ville traditionnellement laïque, enseignant la pensée juive à l'institut Hartman de Jérusalem, réputé pour son ouverture aux autres religions notamment, Yshaï a « l'habitude d'être toujours à cheval sur deux communautés, en marge », comme son père, aujourd'hui décédé. Ariel Rozen-Zvi, illustre doyen de la faculté de droit à Tel-Aviv, religieux, se prononce contre l'occupation dès les années 1980. Mais, quand Yshaï est enrôlé, « l'armée est encore un sujet tabou » chez les Rozen-Zvi. « On pouvait critiquer, mais pas refuser », précise-t-il.

S'affranchir de l'armée n'est pas chose facile dans un pays où celle-ci constitue un des piliers de la société. Lorsque le soldat Yshaï Rozen-Zvi débarque à Gaza en 1990, il est immédiatement « choqué » par ce qu'il découvre. « Je ne peux oublier cette image de gens faisant la queue à 4 h 30 du matin pour avoir l'autorisation d'aller travailler en Israël, le regard rempli de peur et de fatigue. A la minute où j'ai compris que j'étais du mauvais côté, mon cœur était avec eux », confie-t-il. Puis il ajoute à regret : « Mais ça m'a pris dix ans pour aller au bout de cette prise de conscience, pour avoir le courage d'affronter mon environnement. »

Depuis qu'il a osé dire non, Yshaï n'a jamais regretté sa décision. Il se dit même « content d'avoir payé le prix » de ses opinions. Outre les treize jours de prison, il doit en permanence affronter le regard des autres, ceux qui, dans le milieu où il fréquente, condamnent radicalement sa démarche. Certains ont purement et simplement cessé de lui parler, d'autres, ceux qui lui étaient plus proches, font semblant de ne pas savoir. Enfin, son épouse, qui l'a beaucoup aidé dans cette épreuve, le désapprouve néanmoins sur le fond. Plongé en permanence dans l'exégèse des textes juifs, Yshaï n'y puise pas les fondements de ses choix politiques. Surtout pas.

« Quand les espoirs messianiques remplacent la réalité politique, c'est une catastrophe. Tout peuple a des mythes, mais s'ils se réalisent sur le dos des autres, c'est une tragédie », explique Yshaï avec la passion d'un tribun. Coiffé d'une kippa bleu marine, Yshaï tient un discours sans complaisance à l'égard des colons, parmi lesquels il compte pourtant de nombreux amis. « Ils font le lien entre le sionisme et la présence dans les territoires, alors que, d'après moi, il faut séparer les deux. L'existence d'Israël ne dépend pas de l'occupation. Au contraire. Le sionisme aujourd'hui, c'est justement refuser de servir dans les territoires occupés. »

Catherine Dupeyron
Dessin : Nicolas Vial

Merci, Monsieur Messier ! *par Michel Duffour*

MERCI à Jean-Marie Messier d'abattre clairement son jeu. A quelques mois d'échéances démocratiques essentielles, nous étions quelques-uns à nous inquiéter vivement du peu de place faite aux enjeux culturels dans le débat politique. Il aura fallu qu'un de nos barons de la finance clarifie la stratégie de développement de son groupe en la présentant comme sa contribution au devenir planétaire de l'humanité pour que des voix s'élèvent enfin et que l'on s'indigne, dans le monde politique, du procédé utilisé, mais surtout du danger d'une mise à mort de l'exception culturelle. Merci, donc Monsieur Messier, de nous permettre de rappeler que, tant que les citoyens se mêleront de culture, vous n'aurez pas le pouvoir de mener à votre guise ces restructurations que d'autres patrons, dans d'autres secteurs de production, justifient comme un mal nécessaire face à une « mondialisation de l'économie » présentée comme une fatalité.

Dans votre article (*Le Monde* du 19 décembre), vous brandissez le spectre de « la globalisation » pour nous convaincre que les stratégies marketing de Vivendi nous en préserveront. Ce n'est que de bonne guerre de la part du dirigeant du deuxième groupe mondial de communication. Contrairement à certains, je ne vous ai d'ailleurs pas lu en imaginant une seule seconde que vous vous preniez pour un ministre universel de la culture. J'ai bien noté, en revanche, l'insistance avec laquelle vous défendez l'idée que l'entreprise n'a pas qu'un rôle économique à jouer, mais également un rôle social et culturel à assumer. Depuis Karl Marx, de très nombreux travailleurs l'ont revendiqué. C'est aujourd'hui le discours minimum que des hommes et des femmes offrant quotidiennement le meilleur d'eux-mêmes dans leur entreprise sont en droit d'attendre. Reste que votre message, pour être double, a le mérite d'être limpide : seul le marché est en mesure de sauver la culture, et seule la culture du marché est en capacité de sauver le monde.

A vous lire, qu'il s'agisse du cinéma, de la musique ou de la littérature, il faudrait se convaincre que la concentration des moyens de production et de diffusion artistique

entre les mains d'un seul et même groupe permettrait de réaliser ce que l'humanité s'est jusqu'alors contentée de rêver : l'égalité et le dialogue entre toutes les cultures. Je m'interroge toujours sur la diversité culturelle dont vous vous faites l'ardent promoteur. Car de quel diversité parle-t-on au juste ? Jean-Marie Messier dirige une multinationale où le seuil de rentabilité est fixé à 15 %. Qui n'atteint pas ce chiffre perd le droit d'exister. Il y a, en tout cas, une diversité culturelle qui vous laisse un goût de déjà-vu, de déjà-lu, de déjà-consumé. C'est celle qui vous consent le droit de choisir entre CNN et NBC, entre « Loft Story » et « Star Academy », et vous ferait presque regretter la chaîne unique de l'ORTF, s'il n'y avait pas mieux à faire.

Le pluralisme culturel et artistique est une visée trop belle et trop sérieuse pour servir de paravent à la marchandisation de l'art. Pour autant, dénoncer l'empire du marché sur la culture ne suffit pas. Il est même une façon de lui résister

La ringardise n'est pas à l'endroit que les financiers se plaisent à désigner. Les complexes ne sont plus de saison : c'est la logique du public, du commun, qui est moderne

qui, paradoxalement, le conforte. Le service public de la culture n'a pas, selon moi, vocation à devenir une « réserve d'Indiens ». Car l'en-nui, avec les sanctuaires, c'est qu'ils n'ont jamais empêché ce qui les entoure d'être dévasté. Face à l'offensive du libéralisme culturel – qui n'a rien à voir avec la liberté de création –, il ne s'agit pas de se contenter de défendre l'espace public, d'installer quelques digues, d'aménager ici et là quelques refuges, mais de nourrir une véritable ambition. A cet égard, M. Messier n'a pas tort : il faut cesser d'être archaïque. Mais la ringardise n'est pas à l'endroit que les financiers se plaisent à désigner. Les complexes ne sont plus de saison : c'est la logique du public, du commun, qui est moderne. Elle, et elle seule, peut assurer la présence de l'art sur tous

les territoires, dans toutes les classes sociales, sur tous les registres de l'existence humaine.

La culture a besoin d'un service public fort pour gagner les batailles que jamais le marché n'engagera à sa place. A-t-on en effet déjà vu ce dernier se soucier de l'éducation artistique des citoyens ou des pratiques en amateur ? A qui fera-t-on croire que le marché est l'allié du pluralisme de la création, au moment même où le Medef menace l'emploi artistique en s'acharnant sur le statut des intermittents du spectacle ? Libérer l'espace de la culture sera certainement un des grandes affaires politiques de la période qui s'ouvre. Cela implique de refuser tout ce qui vise à l'affaiblir, à le privatiser. Pour que le primat de la création demeure le centre de gravité de notre politique culturelle, il faut investir davantage et cesser de considérer ces dépenses comme un coût pour la société.

Au-delà, cela nécessite de renouer avec une ambition culturelle dont notre société est pour

une bonne part aujourd'hui dépourvue. Quand l'art n'a pas la place qu'il mérite, ce n'est pas lui qui va le plus mal, mais la société qui ne la lui donne pas. Sans l'art et la culture, nous ne serons pas capables d'un projet commun. Cessons donc de marquer contre notre propre camp et de gâcher nos plus belles chances. Le besoin de se cultiver, de savoir, est devenu l'arme la plus efficace pour changer la manière de travailler, d'habiter sa ville, d'employer son temps libéré, de faire de la politique, de découvrir les autres... Bref, tout ce qui fait que le désir d'art préfigure celui d'une manière de vivre ensemble où chacun peut compter sur chacun pour se réaliser soi-même. Et c'est précisément là que réside le choix de civilisation auquel nous sommes confrontés.

attache à Jacques Chirac, le désarroi des militants gaullistes, le 16 décembre à la porte de Versailles, pour le 25^e anniversaire de leur parti, témoigne de la réticence de toute formation politique à se faire hara-kiri sans rechigner. Les candidatures présidentielles de MM. Bayrou et Madelin relèvent évidemment du même réflexe, amplifié par la crainte de l'impérialisme des chiraquiens.

TUTELLE PRÉSIDENTIELLE
En outre, tout contribue à la calcification et à la balkanisation des partis existants. Comme ils l'ont démontré récemment en se rencontrant au sommet pour ne pas laisser ce champ libre, les trois présidents du RPR, de l'UDF et de DL ont un intérêt objectif à défendre leurs prérogatives en matière de désignation de leurs candidats aux législatives de juin 2002. Le système de financement des partis est également un puissant facteur de statu quo puisque le nombre de parlementaires élus est l'un des principaux critères d'attribution de l'aide de l'Etat. La volonté

RECTIFICATIFS
FINISTÈRE
Dans l'article consacré au projet d'usine de traitement du lisier à Milizac dans le Finistère (*Le Monde* du 12 décembre), il fallait lire « le département compte un peu plus de 2 300 élevages porcins » et non « un peu plus de 23 000 ».

GIEN
Dans nos articles consacrés aux « anomalies » constatées dans la gestion de la commune de Gien (*Le Monde* du 22 décembre), ce sont les enquêteurs d'un cabinet d'audit privé – et non les magistrats de la chambre régionale des comptes – qui estiment que « la quasi-totalité des budgets » ne respectent pas « l'orthodoxie comptable ». En revanche, ce sont bien les enquêteurs de la chambre régionale des comptes – et non les élus – qui soulignent que le constructeur de l'usine d'incinération a recouru massi-

vement à la sous-traitance dans des « conditions irrégulières ». Par ailleurs, dans l'infographie illustrant cette page, Gien était indiqué par erreur dans le Loir-et-Cher, alors qu'elle se trouve sur les bords de la Loire, dans le département du Loiret.

PRÉCISION
SNPE
Jacques Loppion, PDG de la SNPE, nous demande de préciser que l'étude de l'Ineris citée par Jean-Paul Besset dans son article du 13 décembre « Principe de précaution : la preuve par Toulouse » est « un document de travail préliminaire et méthodologique destiné à identifier le danger potentiel de certains produits chimiques, sans tenir aucun compte des efforts de sécurité et des investissements considérables destinés précisément à en limiter les risques ».

Il n'est pas question que, dans vingt ans, nous soyons à nouveau obligés de convenir que les grands rendez-vous de l'élargissement social du partage de l'art ont été manqués. L'exclusion culturelle n'est pas l'affaire des pauvres mais celle de toute la société. C'est d'autant plus vrai que ceux qui souffrent le plus des inégalités culturelles sont aussi ceux dont les attentes bouleversent le plus le statut de l'art dans la cité. Leur désir d'art replace les artisans de la politique culturelle devant leur devoir d'invention. Il est exclu de se contenter de gérer l'existant ou d'empiler de nouvelles strates institutionnelles sur les précédentes ; ce qui au fond revient au même : changer un peu pour ne pas changer vraiment.

Il y a un moyen imparable pour éviter de penser en rond notre politique culturelle, c'est d'être attentif à ce qui se fait de plus innovant, aux initiatives que prennent ici et là des artistes, et d'autres à leur côté, à ces enseignants par exemple, qui mettent toute leur passion pour faire bouger les lignes du rapport entre l'art et la société. Je pense également à ce qui se passe partout en France dans les friches et les fabriques artistiques, en marge des institutions. Des collectifs d'artistes sont en train d'y changer la signification même de ce que l'on appelle, dans les discours et les journaux, « l'accès à la culture » sans plus trop bien savoir de quoi il s'agit. Leur présence physique dans un quartier, leur manière de créer en associant, de montrer en faisant participer, font de chaque citoyen un acteur, un auteur de sa rencontre avec l'art.

Nous n'étions, jusqu'à présent, pas trop nombreux dans le monde politique à affirmer, aux côtés de ces artistes et de tant d'autres créateurs, parmi lesquels de nombreux cinéastes, que le soutien public à l'art et à la culture ne doit en rien fléchir mais plutôt être amplifié. Alors, encore une fois et pour finir, merci Monsieur Messier, de nous offrir l'occasion d'un débat public et de nous rassembler pour enrayer vos plans.

Michel Duffour est secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle.

affichée par le président de l'Union en mouvement, Renaud Dutreil, d'investir, sous cette étiquette, les 577 candidats de droite aux législatives (*Le Monde* du 25 décembre) démontre, s'il en était besoin, que le rassemblement de la droite suppose que les actuels partis qui la composent soient privés du nerf de la guerre financier et qu'ils l'acceptent.

Mais une question, surtout, hypothèque l'entreprise unitaire du chef de l'Etat : celui qui n'a pas su rassembler son camp au lendemain de sa victoire de 1995, qui l'a précipité dans l'ornière en 1997 et qui, depuis, l'a englué dans une cohabitation au long cours est-il le plus crédible pour le reconstruire aujourd'hui ? Autrement dit, la droite française peut-elle se rénover sans se libérer de la tutelle présidentielle ? Peut-elle faire l'économie d'un travail d'« inventaire » des vingt-cinq ans de chiraquisme, comme la gauche sut le faire à l'égard du mitterrandisme avant de se rebâtir ?

Gérard Courtois

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Ce que veut M. Sharon

APPAREMMENT, le conflit israélo-palestinien a connu des développements plus graves. A première vue, l'interdiction qui a été faite à Yasser Arafat de se rendre à la messe de minuit à Bethléem, en ce Noël 2001, témoigne d'abord de l'étroitesse de vue d'Ariel Sharon. Le premier ministre israélien ne remporte, en l'espace, aucune victoire. Il essuie une défaite médiatique qui cause du tort à son pays. Il justifie sa mesure de basse police de manière peu convaincante : le chef de l'Autorité palestinienne ne ferait pas tout pour arrêter l'un des responsables de l'assassinat, en octobre, du ministre israélien du tourisme, Rehavam Zeevi. Mais, depuis une semaine, Yasser Arafat prend beaucoup de risques, personnels et politiques, pour faire régner le calme dans les territoires – et, jusque-là, avec un certain succès. Il faut donc chercher ailleurs les raisons de la décision de M. Sharon. Elle est triplement symbolique, et grave.

Elle confirme que M. Sharon veut humilier M. Arafat, rabaisser son statut, dénier toute représentativité au chef de l'Autorité palestinienne. Frère musulman dans sa jeunesse, Yasser Arafat n'a sûrement pas toujours tout fait pour empêcher que les islamistes intimident, voire terrorisent, les Palestiniens chrétiens de Terre sainte (dont le nombre ne cesse de diminuer). Mais s'il se rend chaque Noël, depuis le milieu des années 1990, à la messe de minuit à Sainte-Catherine, c'est précisément dans un geste de tolérance destiné à asseoir son autorité sur l'ensem-

ble de la communauté palestinienne.

Intervenant au moment où M. Arafat prend des décisions courageuses contre les islamistes, le geste du premier ministre vient confirmer une deuxième évolution israélienne : une majorité de l'élite militaire et politique de l'Etat hébreu ne considère plus M. Arafat comme un interlocuteur. M. Sharon l'a déclaré « hors jeu ». Mais c'est sans doute l'ancien premier ministre, membre du Likoud, Benyamin Nétanyahou, qui exprime le mieux la pensée d'une bonne partie des dirigeants israéliens quand il déclarait la semaine dernière, lors d'un colloque : « Si Hamas monte au pouvoir, la marge de manœuvre d'Israël ne sera que plus large. » En clair : si le Hamas, plutôt que l'OLP, en vient à incarner le mouvement national palestinien, celui-ci sera plus facile à écraser. Et écraser le mouvement national palestinien a toujours été l'objectif d'Ariel Sharon.

Enfin, l'impossibilité faite à M. Arafat d'aller d'une ville palestinienne à une autre en Cisjordanie est symbolique à un troisième titre. Elle illustre la conception que M. Sharon se fait d'un éventuel Etat palestinien sur les quelque 40 % de la Cisjordanie qu'il veut bien lui consentir : un assemblage de micro-entités sans continuité territoriale, une peau de léopard permettant de maintenir – objectif affiché – l'ensemble des implantations.

Yasser Arafat pratique sans doute le double langage. Mais pas Ariel Sharon qui, par ce geste injuste, vient de confirmer ses intentions. Elles annoncent un grand drame pour l'avenir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajon, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;

Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;

Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vermet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Paroles de paix

À ISMAÏLIA, la garnison britannique a été doublée pour les fêtes de Noël. En Corée, un officier américain a résumé brutalement la situation par la formule « *business as usual* ». En Terre sainte, les barbelés qui séparent Israéliens et Jordaniens ont été enlevés pendant la nuit pour permettre à quelques centaines de personnages officiels et de pèlerins d'assister à la messe de minuit à Bethléem – pâle reflet des grandes cérémonies d'avant guerre.

Telles sont les dépêches qui nous parviennent aujourd'hui, insultant au message d'une fête qui symbolise pour le monde entier la paix, l'espérance et l'amour. Un peu partout, les chefs des peuples ont pris la parole, exprimant avec plus ou moins de conviction leur foi en des jours meilleurs. Les uns sont catholiques ou protestants, d'autres indifférents ; le fond de leur pen-

sée est toujours le même : c'est de la force, de la supériorité matérielle, de la suprématie des armements qu'ils attendent le retour de la paix.

Le troisième message de Noël de Pie XII est d'un ton différent. Il critique « les pauvres myopes dont le faible champ visuel ne dépasse pas les possibilités de l'heure présente et qui s'arrêtent aux statistiques de potentiel militaire et économique ». Le désarmement lui-même n'est pour le pape qu'une garantie peu solide de paix durable. Si l'on veut vraiment empêcher la guerre c'est avant tout à l'« *anémie spirituelle des peuples* » qu'il convient de porter remède. Pie XII met ainsi le doigt sur le problème essentiel de l'heure, que personne, croyant ou incroyant, ne saurait, confronté avec sa conscience, véritablement éluder.

(26 décembre 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

Tolomouch Okeev

Le père du cinéma kirghize

MOINS D'UN MOIS après son passage au Festival des trois continents de Nantes dans le cadre de la rétrospective consacrée aux cinémas d'Asie centrale (*Le Monde* du 28 novembre 2001), le réalisateur Tolomouch Okeev, considéré comme le père du cinéma kirghize, est mort mardi 18 décembre à Ankara, où il avait été nommé ambassadeur du Kirghizstan. Il avait soixante-six ans.

Né le 11 septembre 1935, Tolomouch Okeev avait fait ses études de cinéma à l'École des ingénieurs de cinéma de Leningrad avant de rejoindre les cours supérieurs de mise en scène de Moscou. Il travaille durant quatre années comme preneur de son avant de tourner en 1965 son premier long métrage, un documentaire, intitulé *Ce sont les chevaux*. Il alterne ensuite documentaires et fictions, sans toujours délimiter clairement la limite entre les deux. Son premier film de fiction, *Le Ciel de notre enfance*, tourné en 1967, lance sa carrière internationale ; le Dictionnaire soviétique du cinéma (1986) estime à son propos que « l'acuité de la problématique morale abordée par un jeune metteur en scène attire l'attention ». De fait, le conflit des générations – que de nombreux cinéastes soviétiques aborderont dans les années 1960 – et des cultures est au centre de cette œuvre majeure qui faisait écho, avec retard, à la vague néoréaliste occidentale. La critique française parlera d'ailleurs de « miracle kirghize ». Okeev engage pour ce film celui qui deviendra le chef opérateur de presque toute son œuvre, Kyrdyrjan Kydyraliev, dont le fils Khassan est le chef opérateur attiré de l'étoile montante du cinéma kirghize d'aujourd'hui, Aktan Abdylkalykov. Après avoir

retracé, en 1972, la vie de la première Kirghize communiste des années 1930 dans *Incline-toi devant le feu*, il tourne l'année suivante *Le Féroce*, l'autre film majeur de son œuvre. Filmé au Kazakhstan, d'après un scénario coécrit par Andreï Mikhalkov-Kontchalovski (et auquel Andreï Tarkovski apporta aussi son concours), *Le Féroce* conte l'histoire d'un enfant qui recueille un louveteau auquel il rend sa liberté lorsqu'il atteint l'âge adulte. Il tourne en 1975, *La Pomme rouge*, d'après un récit du plus grand écrivain kirghize Tchinguiz Aitmatov – ces deux derniers films sont présentés en 1974 et 1975 au Festival de Locarno. En 1977, deux ans après être entré au Parti communiste, il signe *L'Oulan* (du nom d'un vent dévastateur des rives du lac Issyk-Koul) qui conte l'histoire d'un honnête travailleur qui, incapable de résister à l'alcool, perd sa femme et ses enfants. En 1985, il tourne ce qui sera son avant-dernier long métrage, *Le Descendant de la tribu du Léopard blanc*, suivi en 1987 d'une coproduction soviéto-syrienne, *Mirages de l'amour*. Lors de l'effondrement du système soviétique, Tolomouch Okeev tente en vain de mener à bien un grand projet international que le petit Kirghizstan n'est pas à même de l'aider à réaliser : une histoire de la vie de Gengis Khan. Bien qu'adulte dans son pays (son soixantième anniversaire avait donné lieu à un immense rassemblement d'hommes, de chevaux, de chameaux digne d'un film hollywoodien), Tolomouch Okeev se considérait comme partie intégrante d'un cinéma soviétique « polynational » auquel il n'a finalement pas survécu.

Joël Chapron

■ **GEORGES BERNIER**, à la fois journaliste et marchand d'art, est mort dimanche 16 décembre à l'âge de quatre-vingt-dix ans à Suèvres (Loir-et-Cher). Pendant la seconde guerre mondiale, ce rédacteur, né le 31 mars 1911 à Paris, s'occupe à New York de la section française de la radio La Voix de l'Amérique avant de travailler à la BBC puis de regagner Paris à la Libération. Journaliste au *Parisien libéré* puis à *France Soir*, il prend la rédaction en chef d'*Arts Spectacles*, l'hebdomadaire de Georges Wildenstein, avant de fonder sa propre revue, *L'Œil*, qu'il dirigera pendant dix-sept ans avec sa troisième femme, Monique Schneider-Maunoury. Il ouvre parallèlement sa propre galerie en 1962 et publie de nombreux ouvrages, sur la *Revue Blanche*, Girodet – le disciple de David –, ou encore *L'Art et l'Argent*, *Le Marché de l'art au XX^e siècle*, ainsi que *Sonia ou Robert Delaunay*, ou la *Naissance de l'art abstrait*, qu'il coécrit avec M^{me} Schneider-Maunoury.

■ **JEAN-PIERRE DUBOIS-DUMÉE**, qui a occupé de nombreux postes à responsabilité dans la presse catholique, est mort jeudi 20 décembre à Puteaux (Hauts-de-Seine) à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il a été un des créateurs

de *Télérama*, dont il fut directeur général de 1967 à 1974. Il a également été fondateur de la revue *Prier*, directeur délégué du groupe La Vie catholique et président de l'Office catholique français de radio-télévision. Chargé d'enseignement, notamment à l'Institut catholique de Paris, il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages avec *Solitude de Pégu*, *Prier avec les mots de tous les jours*, *Vieilles sans devenir vieux*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 21 décembre sont publiés :

- **Accords internationaux** : une loi autorisant l'approbation du protocole portant amendement à la Convention européenne sur la télévision transfrontalière ; une loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de notes entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant l'interprétation de la convention relative au service militaire des doubles nationaux du 16 novembre ; une loi autorisant l'approbation du protocole à l'accord entre le gouvernement de la République

NOMINATIONS

EPISCOPAT

Mgr Jean-Pierre Ricard, président de la Conférence des évêques de France, a été nommé archevêque de Bordeaux (Gironde), vendredi 21 décembre. Il succède au cardinal Pierre Eyt, décédé le 11 juin. Jusqu'ici évêque de Montpellier (Hérault), Mgr Ricard avait été élu à la tête de la conférence épiscopale le 6 novembre, au cours de l'assemblée plénière des évêques à Lourdes. Depuis cette date, sa nomination à la tête de l'archevêché de Bordeaux était régulièrement évoquée. Elle pourrait lui permettre d'être créé cardinal, de même que son prédécesseur.

[Né le 25 septembre 1944 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Mgr Jean-Pierre Ricard a fréquenté le grand séminaire de cette ville de 1962 à 1964, avant de rejoindre le séminaire des Carmes à Paris, pour y suivre des études de théologie, de 1965 à 1970. Il y a obtenu une licence de théologie et une habilitation au doctorat. Ordonné prêtre pour le diocèse de Marseille le 5 octobre 1968, le Père Ricard est successivement vicaire à la paroisse Sainte-Emilie de Vialar à Marseille, de 1970 à 1978, chargé de l'enseignement religieux et de la formation des prêtres et des laïcs jusqu'en 1981, puis curé de la paroisse Sainte-Marguerite, de 1981 à 1988. Il est nommé vicaire général du cardinal Robert Coffy, archevêque de Marseille, en 1988. A ce poste, il assume la responsabilité de secrétaire général du synode diocésain. Le 17 avril 1993, le pape le nomme évêque auxiliaire de Grenoble (Isère). Le 4 juillet 1996, il est désigné pour succéder à Mgr Louis Boffet, évêque de Montpellier. Mgr Ricard est membre du conseil permanent de l'épiscopat depuis 1997. En 1999, il est élu vice-président de la Conférence des évêques de France. Il succède logiquement au président, le cardinal Louis-Marie Billé, quand celui-ci démissionne, le 6 novembre 2001. Mgr Jean-Pierre Ricard est l'un des six évêques français qui ont participé récemment au synode des évêques à Rome, du 30 septembre au 27 octobre.]

DIPLOMATIE

Philippe Guelluy a été nommé ambassadeur au Canada en remplacement de Denis Bauchard, admis à faire valoir ses droits à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du vendredi 21 décembre.

[Né le 30 novembre 1941 à Lille (Nord), diplômé de l'École nationale des langues orientales vivantes et licencié ès lettres, Philippe Guelluy est entré dans la carrière diplomatique en 1970. Il a été notamment en poste à Madrid (1980-1983), à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères (1983-1992), à Oslo (1992-1995), avant de devenir conseiller pour les affaires internationales au cabinet de Charles Millon au ministère de la défense (1995-1997). Il était, depuis 1998 et jusqu'à novembre, représentant permanent de la France au Conseil de l'Atlantique nord à Bruxelles.]

française et celui de la Fédération de Russie relatif à la coopération dans le domaine de l'exploration et de l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques en date du 26 novembre 1996.

- **Retraites** : un décret relatif au fonds de réserve pour les retraites institué par l'article 6 de la loi du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions relatives au fonds de solidarité-vieillesse et modifiant le code de la Sécurité sociale.
- **Environnement** : un décret relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural.
- **Education nationale** : un décret portant approbation de l'élection de Marianne Bastid-Bruguère à l'Académie des sciences morales et politiques.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris. Rabat.

Antoine et Dounia SAGLIO ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Leyth,

le 22 décembre 2001.

52, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.

M. Axel KESSLER

et **Mme, née Emmanuelle BEST**, sont heureux d'annoncer la naissance, le 22 décembre 2001, à Buenos Aires, de

Tomas,

petit frère de Jean, Charlotte et Nicolas.

Anniversaires de naissance

– 26 décembre 2001,

Aurore LASSÈRE

a cent ans.

Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que ses collègues et anciens élèves des lycées Delacroix et Fromentin, d'Alger, et du lycée du Mas-de-Tesse, à Montpellier, lui disent : « Bravo ! »

11, route de Madeloc, 66190 Collioure.

Décès

– Mme Michèle Ballereau-Amado, Mme Pierre Nerson, ses filles, Jean-Marc et Marianne Nerson, Michel et Anne Ballereau, Florence et Alain Scheimann, Sylvie et Alain Guy, Claire et Jean-Marc Amado-Engelvin, ses petits-enfants, Et ses huit arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone AMADO,
née HAGNAUER,

le 23 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 décembre, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale, boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e).

Ni fleurs ni couronnes.

11, rue Charles-Tellier, 75016 Paris.
42 ter, rue des Ursulines, 78100 Saint-Germain-en-Laye.
10, rue Daux, 08000 Charleville-Mézières.

– Anne, Odile, Catherine, François et Isabelle Dejeumont, ses enfants, Rébecca, Paul et Ariane, ses petits-enfants, M. et Mme Bertrand Robineau, son beau-frère et sa sœur, Et toute la famille, ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques DEJEUMONT,
ingénieur général géographe,

survenu le 20 décembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 27 décembre, à 10 h 30, en l'église Sainte-Geneviève, rue de l'Église, à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Elle sera suivie le même jour, à 11 h 30, de l'inhumation au cimetière ancien d'Asnières, rue du Mesnil.

1, rue Pasteur, 92600 Asnières.

– Vézelay.

Marianne Fouchet, Et ses proches, ont la douleur de faire part du décès de

Marguerite GISCLON-FOUCHET,

survenu le 22 décembre 2001.

Pour l'accompagner dans ce passage, une messe sera célébrée le jeudi 27 décembre, à 11 heures, en la chapelle de la basilique de Vézelay.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Ses enfants,
Sa compagne,
Ses petits-enfants,
Et son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel HONORIN,

survenu le 21 décembre 2001, dans sa soixante-huitième année.

La crémation aura lieu le vendredi 28 décembre, à 11 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

33, boulevard Voltaire, 75011 Paris.
(Le Monde du 25 décembre.)

– Mme Jacques Mauclair, Mme Monique Mauclair et M. Jean-Pol Brissart, leurs enfants, Venceslas, Marie, Jonathan, Mme Catherine Mauclair-Macor, sa fille, Alice, La famille Massac, Leurs amis, Et Christophe Girard, adjoint au maire de Paris, chargé de la culture, ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MAUCLAIR,

survenu le jeudi 20 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 27 décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch (296, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}), suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des dons aux Amis du Centre des tumeurs de Tenon (ACTT), Paris-20^e.

– Mme Yvette Ouary,

son épouse,
Mme Annie Ouary,
sa fille,
M. Jean Ouary et son épouse,
Ainsi que ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Malek Angelo OUARY,
journaliste et écrivain,

survenu le 21 décembre 2001, à Argelès-Gazost.

Ses obsèques ont eu lieu le 24 décembre, dans l'intimité.

– Angers. Grenoble. Paris.

Mme Marie Magdeleine Boucrel-Pecqueur, son épouse, Alain et Suzanne, Philippe (†) et Maria Elvira, Bernard et Elvire, Jean Pierre et Françoise, ses enfants, Ses petits-enfants, Et la famille Vermandé, remercient tous ceux qui ont exprimé leur amitié à l'occasion du décès de

Jean PECQUEUR,
ingénieur civil des Mines de Paris, ingénieur en chef des Ardoisières de l'Anjou, vice-président honoraire du tribunal de commerce d'Angers,

survenu à Angers, le 17 décembre 2001.

Il a rejoint son fils

Philippe,

mort dans l'accident d'avion du mont Sainte-Odile, le 20 janvier 1992.

– Jean Pinceloup, ancien traducteur au ministère de l'intérieur, a la tristesse de faire part du décès de son père,

M. Maurice PINCELOUP,
ancien commerçant, médaille d'honneur de la Ville de Chartres, chevalier du Mérite diocésain, médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports, ancien président du Syndicat des tapissiers et selliers d'Eure-et-Loir,

survenu le 19 décembre 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à l'Hôtel-Dieu de Chartres, muni des sacrements de l'Église catholique.

Ses obsèques (messe de communion) seront célébrées le mercredi 26 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Aignan de Chartres, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

308, rue Lecourbe, 75015 Paris.
31, rue de la Clouterie, 28000 Chartres.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le secrétaire perpétuel, Et les membres de l'Académie française ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Léopold Sédar SENGHOR,
ancien président de la République du Sénégal, grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre du Lion du Sénégal, grand-croix de l'ordre national du Mérite,

décédé le 20 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 29 décembre, en la cathédrale de Dakar, au Sénégal.

L'Académie fera célébrer ultérieurement une messe en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e, à sa mémoire.
(Le Monde du 22 décembre.)

– Les membres de La Mémoire juive de Paris font part, avec tristesse, du décès de leur cher ami

Albert TRETIAK.

Il nous manquera.

Sa famille et tous ses amis seront à ses côtés le jeudi 27 décembre 2001, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise (entrée boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e).

Remerciements

– Châteauroux. Paris. Chamalières.

Michel et Anne Ballereau, ses enfants, Pierre Ballereau, son frère, Ainsi que toute la famille, remercient très sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

docteur André BALLEREAU.

Anniversaires de décès

– 26 décembre 1991 - 26 décembre 2001.

Il y a dix ans déjà,

Guy CHARBONNEL

nous quittait.

Nous pensons à lui.

– Ouzouer-des-Champs.

Le 26 décembre 1991 disparaissait

Eric MAIGROT.

Que son absence est lourde à porter. Ne l'oubliez pas.

Vœux de fin d'année

– Bagatelle. Istanbul.

Maryse,

Sacha et Martin te souhaitent une merveilleuse vie nouvelle en 2002.

Pour la nouvelle année,
passez
tous vos messages
de bonheur

2002

Carnet du Monde daté du 1^{er} janvier
tarif : 10 € (85,60 F) TTC la ligne
01.42.17.39.80

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES

120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour **26,35 € (172,84 F) par mois**

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 € (172,84 F)** par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQP AE

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{min})

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

INFORMATIQUE Né au début des années 1980, le système d'exploitation d'ordinateurs « libre » Linux commence à inquiéter Microsoft, leader mondial dans ce domaine avec

son système Windows. C'est surtout à une culture et à un modèle économique à l'opposé des siens qu'est confrontée la firme créée par Bill Gates. ● LINUX et les autres logiciels

libres sont élaborés dans la transparence par des développeurs bénévoles, et leur code-source, publié sur Internet, est modulable par chacun. ● LES ÉDITEURS du monde Linux ne

vivent pas de la commercialisation de licences mais de la vente de services liés à l'utilisation des logiciels. ● IBM a choisi de rendre ses ordinateurs compatibles avec Linux. ● UNE

NOUVELLE réglementation européenne, remplaçant l'actuel droit d'auteur sur les logiciels par un brevet, pourrait menacer, si elle était adoptée, ce modèle économique « libre ».

Linux, l'électron libre qui inquiète Microsoft

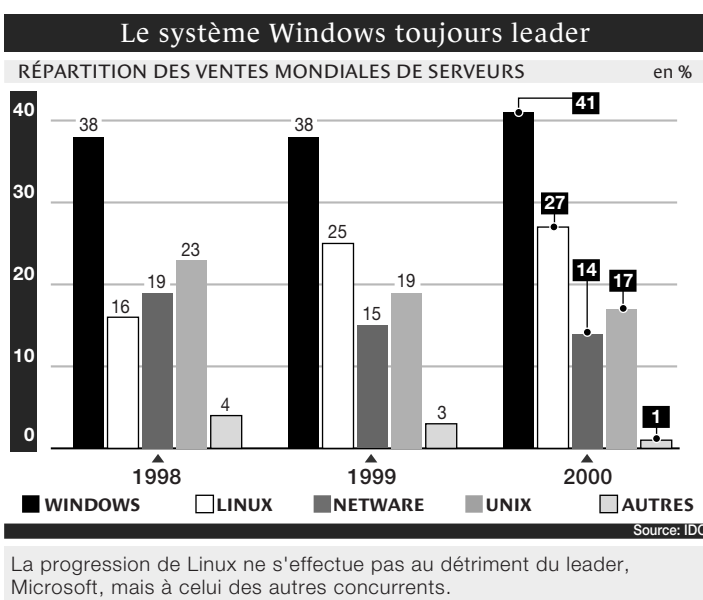
Le système d'exploitation gratuit créé dans les années 1980 était jusqu'à présent surtout utilisé par les administrations et les universités. Mais il commence à séduire les entreprises. Plus qu'un concurrent, c'est un modèle culturel opposé au sien que craint la firme de Bill Gates

« LINUX est un concurrent sérieux pour Microsoft. La question qui se pose à nous est de savoir comment apporter de la valeur face à ce phénomène. » Venant de Steve Ballmer, PDG de Microsoft, le propos, lancé à la fin du mois d'octobre, est inattendu. Plus qu'à un système d'exploitation concurrent – il en existe d'autres –, c'est à une culture et à un modèle économique à l'exact opposé des siens qu'est confronté l'éditeur dirigé par Steve Ballmer et Bill Gates.

Microsoft développe ses logiciels en grand secret et à coups de milliards de dollars ; Linux et tous les logiciels baptisés « libres » sont élaborés dans la transparence par des communautés de développeurs bénévoles. Le code-source – la « recette » – des logiciels Microsoft est jalousement gardé ; celui des logiciels libres est publié sur Internet et modulable à l'envi. Surtout, Microsoft tire l'essentiel de ses revenus des licences d'utilisation, alors que dans le monde de Linux et de l'informatique libre, l'utilisation des logiciels est en principe gratuite, seuls les services afférents

étant commercialisés. Très peu présent dans l'informatique grand public, le logiciel libre intéresse en revanche de plus en plus les gouvernements et les entreprises. Selon le Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref), le mouvement, vraiment perceptible depuis deux ans, prend aujourd'hui de l'ampleur. Le cabinet d'études IDC le confirme : en 2000, plus de 27 % des serveurs vendus dans le monde fonctionnent sous Linux, contre un peu plus de 40 % sous Windows.

Né au début des années 1980 dans les milieux de l'enseignement et de la recherche américains, le logiciel libre relève avant tout du mouvement militant. Fondé sur les valeurs de partage et de diffusion des connaissances, notamment techniques, il a fortement bénéficié de l'émergence d'Internet. Sur la Toile, des communautés de développeurs structurées se sont progressivement constituées, qui créent et améliorent des logiciels, pour le simple plaisir du travail collectif et de la prouesse technique, à l'image du Finlandais Linus Tor-



valds, le créateur de Linux. Ces informaticiens (professionnels ou amateurs) sont généralement estimés à près de 300 000 personnes dans le monde. Le nombre de projets de logiciels, aboutis ou non, est de l'ordre de 30 000. Parmi ces produits, l'internaute trouve non seulement le système d'exploitation Linux, mais aussi des suites bureautiques, des logiciels anti-pirates, ou encore des programmes très spécialisés.

Libre, l'utilisation de ces programmes n'en est pas moins encadrée. Elle est généralement soumise à la General Public License (GPL), écrite par Richard Stallman, ancien chercheur au MIT et père

spirituel de l'informatique libre. La GPL garantit la liberté d'utilisation, de copie, de diffusion et de modification de ces logiciels. A condition toutefois que les modifications apportées soient soumises au même régime.

Si, aujourd'hui, le logiciel « libre » sort des universités et des centres de recherche pour toucher les entreprises et les administrations, c'est, selon Bob Young, PDG de RedHat, le principal éditeur de solutions Linux, parce que « les entreprises veulent reprendre le contrôle de leur système informatique » face aux grands éditeurs.

Avec cette vague du « libre », l'industrie du logiciel voit de nou-

veaux acteurs émerger. Les éditeurs du monde Linux, comme MandrakeSoft ou RedHat (respectivement cotés sur le marché libre et au Nasdaq), collectent des suites logicielles qu'ils agrègent autour du système d'exploitation libre. Ces solutions prêtes à l'emploi – appelées « distributions Linux » – sont commercialisées, tout en laissant libres les utilisateurs de procéder à une copie et une diffusion des

Des communautés de développeurs se sont constituées pour le simple plaisir du travail collectif

produits. La survie, pour ces éditeurs, ne passe pas par la commercialisation de licences, mais par celle des services liés à l'utilisation de ces logiciels. Mises à jour, support technique, conseil et formation, forment pour eux l'essentiel des revenus. La viabilité d'une telle économie n'est pas évidente. « Linux souffre d'un modèle qui oblige à vivre sur les services, analyse Alain Pétrissans, directeur du pôle logiciel à IDC France et auteur d'un rapport sur le modèle économique du logiciel libre, commandé par le secrétariat d'Etat à l'industrie et à paraître début janvier. Or, les marges sont générées au coup par coup en fonction des projets des clients. De plus,

les sociétés de service spécialistes de Linux se retrouvent en concurrence avec les géants du service. »

Pour Frédéric Lau, chargé d'étude au Cigref, « le prix des licences n'est pas en soi un facteur déterminant de migration vers Linux. C'est plus la qualité des développements et de la sécurité, et la stabilité de Linux, qui suscitent l'intérêt. Par exemple, lors de la découverte d'une faille de sécurité, le programme correctif est disponible très rapidement après avoir été soumis à l'approbation de la communauté des développeurs, ce qui est un gage de transparence et de qualité ».

Le système a cependant les défauts de ses vertus. Certes la communauté de développement d'un logiciel libre n'y apportera de modifications qu'en cas de nécessité technique, et non pas pour gonfler le compte d'exploitation d'un éditeur mais la pérennité de ces communautés, fondées sur le volontariat, n'est pas garantie. Ce point, selon M. Lau, pourrait dissuader les entreprises de choisir des solutions libres. Pour répondre à cette possible volatilité, RedHat ou MandrakeSoft, mais aussi des jeunes sociétés de services liées à l'informatique libre font œuvre de « mécénat » en salariant certains membres de ces communautés. Mais c'est surtout l'arrivée des grands du service informatique (Cap Gemini, IBM) sur ce marché qui permettra vraiment au secteur du logiciel libre de décoller.

Stéphane Foucart
(Le Monde interactif)

Les géants du secteur s'adaptent

L'HISTOIRE pourrait être titrée : « Quand les caciques du logiciel s'allient avec les tribuns du libre... » IBM a dû payer, fin novembre, 120 000 dollars pour effacer des murs de San Francisco près de 300 graffitis faisant la promotion du système d'exploitation libre Linux. En marge de la campagne officielle célébrant la présence de Linux sur ses nouveaux serveurs, le géant américain de l'informatique avait, dans un premier temps, estimé que le bombage des murs de San Francisco s'imposait pour annoncer son union avec la nouvelle vague du logiciel libre !

Pleasante, l'histoire n'en est pas moins révélatrice de l'intérêt, et des tâtonnements, que suscite Linux chez les grands de l'informatique. A l'exception notable de Microsoft. « La plupart des géants du secteur ont suivi le mouvement lancé par IBM, qui n'a pas seulement mis Linux sur ses machines, mais a aussi lourdement investi pour rendre ses logiciels compatibles avec lui », explique Franz Meyer, directeur Europe du Sud de RedHat, un éditeur du système d'exploitation libre. Pour répondre aux demandes du marché, Sun, Oracle, Hewlett-Packard, Compaq ou Dell assurent ainsi la compatibilité de leurs produits (matériels ou logiciels) avec Linux. « Les premières annonces ont été faites voilà à peu près deux ans et ont été généralement concrétisées en 2000 », poursuit M. Meyer.

Pour IBM, le mouvement se fait

sans douleur, au contraire. « L'adoption de Linux lui permet de vendre plus de machines et de services, qui représentent la part la plus importante de son chiffre d'affaires », estime un analyste. En revanche, Sun voit son système d'exploitation Solaris durement concurrencé par Linux et Oracle pourrait voir sa domination sur le marché des logiciels de base de données contestée par les programmes libres qui, dans le sillage de Linux, tentent de séduire les nouveaux clients.

« UNE NÉGATION DU MARCHÉ »

Rétif à toute compatibilité de ses produits avec le système d'exploitation libre, Microsoft allume pour sa part, depuis un an, les contre-feux. La firme de Redmond, note le Cigref, « a développé un argumentaire contre le modèle économique du logiciel libre ». Le recours au bénévolat, pierre angulaire de cette économie, est particulièrement fustigé. Quant à la licence d'exploitation des logiciels libres, la firme de Redmond y voit « une négation de l'économie de marché ».

L'entreprise de Bill Gates, si elle ne mâche pas ses critiques envers les tenants du « libre », observe avec attention le phénomène et tente de timides changements culturels, comme la mise à disposition de ses clients du code source de Windows 2000, XP et CE, formalisée en mai 2001.

S. Fo.

Le logiciel gratuit face au verrou du brevet

LE BREVET est l'ennemi juré de tous les acteurs économiques se réclamant du logiciel libre. C'est en Europe l'un de leurs plus sérieux sujets d'inquiétude. Reconnu aux Etats-Unis et au Japon, le brevet sur le logiciel n'est pour l'instant pas accepté en Europe, en vertu de la convention de Munich, acte fondateur de l'Office européen des brevets (OEB). Celle-ci n'autorise la prise de brevet que sur des systèmes impliquant une action physique, ce qui théoriquement exclut les programmes informatiques et toutes les « créations immatérielles ». Le logiciel est protégé en Europe par le droit d'auteur.

L'enjeu est de taille non seulement pour l'innovation dans le logiciel, mais aussi pour la liberté de concurrence dans le commerce électronique et les échanges sur le Net. Amazon.com, par exemple, a déposé un brevet qui décrit une simple opération de commande d'un produit ou service par l'intermédiaire d'Internet. Un tel brevet met ainsi la plupart des entreprises de commerce en ligne à la merci d'une attaque en contrefaçon.

Les promoteurs du logiciel libre sont d'autant plus inquiets que la Commission européenne prépare une directive dont ils craignent qu'elle n'emboîte le pas aux législations japonaise et américaine. L'OEB s'est même permis d'aller plus vite en besogne. L'office accepte

déjà de tels brevets, même si les quelque 20 000 actes de ce type enregistrés à ce jour sont encore inopérants devant les tribunaux nationaux européens. « La plupart de ces brevets sont étrangers et sont une bombe à retardement », souligne Bernard Lang, secrétaire général de l'Association francophone des utilisateurs de logiciels libres (AFUL). « S'ils sont légalisés, les entreprises européennes seront très durement touchées. »

Si la brevetabilité du logiciel venait à être légalisée sur le Vieux Continent, les éditeurs qui proposent des solutions autour de Linux seraient exposés aux attaques en contrefaçon des éditeurs traditionnels. « Nous violons peut-être 2 000 brevets », souligne Jacques Le Marois, PDG de MandrakeSoft, un éditeur du système d'exploitation « libre ».

LA BREVETABILITÉ, JUSQU'OU ?

De leur côté, les grands éditeurs classiques sont majoritairement favorables à une telle extension de la notion de brevet. « Avec le droit d'auteur, c'est un peu comme s'il n'était possible de protéger que le design d'une voiture, mais pas les mécanismes qui permettent son fonctionnement », argumente Olivier Ezratty, responsable de la division .net de Microsoft France. Mais, même chez ses partisans, on concède que le brevet logiciel peut présenter des risques d'excès.

« Nous savons qu'il y a des abus dans les dépôts de brevets logiciels », explique M. Ezratty. Mais il est de toute façon nécessaire de trouver des moyens de protéger les entreprises qui investissent dans la recherche. »

Le débat dépasse l'informatique. La brevetabilité des logiciels ouvre la porte à celle des méthodes intellectuelles ou commerciales. « Il deviendrait possible de breveter la distribution de recettes de cuisines dans un supermarché, dès lors que le processus ferait intervenir un ordinateur », affirme M. Le Marois. La question du brevet logiciel deviendrait alors un débat public. Noël Mamère, le candidat des Verts à la prochaine présidentielle, a d'ailleurs promis d'en faire l'un de ses thèmes de campagne. Car l'adoption du brevet sur le logiciel aurait un impact sur les politiques des Etats en faveur de l'innovation technologique, ainsi que sur la maîtrise des systèmes d'information publics vis-à-vis des entreprises américaines. « Avec Linux et le logiciel libre, on pourrait réussir ce que nos gouvernements n'ont jamais pu faire à coups de subventions avec Bull : gagner une indépendance technologique », affirme M. Lang. Détruire tout cela avec la brevetabilité du logiciel serait une véritable trahison politique. »

S. Fo.

Une filiale américaine de Saint-Gobain refuse l'implantation syndicale

IL EST plus facile d'implanter un syndicat dans une société française que dans une entreprise américaine. Selon la loi en vigueur outre-Atlantique, il faut en effet obtenir un vote majoritaire favorable des salariés. Parce que la création d'une section de l'United Auto Workers (UAW) a été acquise, fin août, à vingt voix près (406 pour, 386 contre et 18 bulletins récusés), la direction de Saint-Gobain Abrasives, filiale du groupe à Worcester, près de Boston (Massachusetts), multiplie les procédures pour l'annuler. Et elle n'a pas hésité à s'en prendre à un parlementaire démocrate, membre de la Chambre des représentants, James P. Mac Govern, mis en cause pour avoir incité les salariés à se prononcer en faveur de l'UAW.

Dans une lettre adressée le 19 août à chacun d'entre eux, M. Mac Govern avait bien précisé qu'à ses yeux « Saint-Gobain est une entreprise jouant un grand rôle social dans de nombreux groupes à

travers notre pays et dans le monde » et qu'il portait « une estime toute particulière à la longue histoire de Norton Co. devenue Saint-Gobain à Worcester », où ses parents tenaient un magasin en face de l'usine. Cela ne l'empêchait pas d'inviter les salariés à « rejoindre les millions de travailleurs qui ont déjà choisi d'avoir recours à la représentation syndicale comme moyen d'amélioration de leurs vies et de celle de leurs familles ».

Cette prise de position a valu à « l'honorable » parlementaire une réponse cinglante. Dès le lendemain, la direction lui a exprimé sa « consternation » en le rappelant à l'ordre sur la « neutralité » imposée par le gouvernement fédéral lors des élections professionnelles dans les entreprises. « Nous n'avons d'autre choix que de supposer que vos agissements sont imputables au fait que 75 % des plus généreux contributeurs de vos propres campagnes électorales aient été les organisations syndicales et leurs membres »,

écrit-elle, en espérant « qu'à l'avenir vos prises de positions du fait et de la loi seront appropriées ».

Parallèlement, les dirigeants de Saint-Gobain Abrasives ont prétexté de cette intervention pour obtenir l'annulation du scrutin devant le conseil national des relations du travail du Massachusetts. Faute d'avoir eu gain de cause, ils ont fait appel devant l'organisme fédéral à Washington.

LE SOUTIEN DE DÉMOCRATES

L'affaire a pris une nouvelle dimension avec le soutien apporté à leur collègue par douze sénateurs démocrates, dont Edward M. Kennedy. Ils sont récemment intervenus auprès de Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, en lui rappelant le droit d'expression inclus dans le premier article de la Constitution. Une délégation de l'UAW s'est aussi rendue à Paris mercredi 19 décembre pour tenter d'infléchir la position de la direction, avec l'appui des délégués CFDT et FO

du groupe. Cette dernière s'est retranchée derrière la délégation générale de Saint-Gobain aux Etats-Unis.

Ce n'est pas la première fois qu'une entreprise française, bénéficiant d'une réputation sociale plutôt favorable, est mise en cause pour des pratiques discriminatoires aux Etats-Unis. Récemment, les syndicats du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) avaient dénoncé les méthodes de la filiale Brylance pour éviter l'implantation d'une section du syndicat Unite, affilié à l'AFL-CIO.

Pour les directions, ces créations imposent des charges nouvelles en matière de salaires, de droits et surtout de retraites, de nature à compromettre, selon elles, l'activité de la société. Selon l'UAW, la direction locale de Saint-Gobain aurait justifié son refus par l'impact des attentats du 11 septembre sur une économie déjà affaiblie.

Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ LA ROCHETTE : le groupe papetier familial espagnol Saica a acquis 22,46 % du capital de La Rochette et envisage une offre publique d'achat (OPA) sur le groupe papetier français, a annoncé la Société générale lundi 24 décembre. Saica souhaite entrer au conseil d'administration. La Rochette a réalisé un bénéfice net de 13,4 millions d'euros au premier semestre 2001, pour un chiffre d'affaires de 178,3 millions d'euros. Le groupe s'était délesté en 2000 de son activité pâte à papier, pour ne devenir qu'emballage.

■ TRANSPORT FERROVIAIRE : le gouvernement a décidé de relever les péages versés par la SNCF à Réseau ferré de France (RFF) d'environ 150 millions d'euros en 2002, ce qui les portera à environ 1,98 milliard d'euros, a indiqué lundi RFF. Depuis la réforme de 1997, l'établissement public RFF est propriétaire des voies ferrées et la SNCF doit lui verser des péages pour y faire circuler les trains.

■ NIKKEI : la Bourse de Tokyo s'est effritée, mardi 25 décembre, de 0,8 % par rapport à vendredi, l'indice Nikkei terminant en recul de 80,64 points pour s'inscrire à 10 254,81 points. Ce recul s'explique par des craintes concernant les risques de crédits bancaires, ont indiqué des courtiers. La Bourse était fermée lundi.

■ INTERBREW : le brasseur belge Interbrew a annoncé lundi qu'il vendait les activités de Carling Breweries au troisième brasseur américain, Adolph Coors Company, pour 1,2 milliard de livres (1,97 milliard d'euros).

■ VIVENDI UNIVERSAL : Vivendi Universal va remettre à Barry Diller, patron de la nouvelle entité USA Interactive (Le Monde du 18 décembre) quelque 275 millions de dollars (310 millions d'euros), imposables au taux de 20 %, en raison de « plus-values », au lieu des 41 %, taux maximum d'imposition habituel, révèle dimanche 23 décembre l'hebdomadaire Newsweek.

SCIENCES La publication officielle des manuscrits de la mer Morte vient de s'achever aux éditions Oxford University Press, sous le titre général de *Discoveries in*

the Judaean Desert. Quarante-six ans ont été nécessaires pour éditer cet ensemble, puisque le premier volume est paru en 1955. ● CETTE LONGUE ATTENTE dans la diffusion

de ces précieux documents – dont les premiers exemplaires ont été découverts en 1947, dans une caverne surplombant la mer Morte – a suscité une intense polémique inter-

nationale, qu'un chercheur britannique a qualifiée de « *scandale académique* ». ● L'ÉTUDE DE CES TEXTES par des spécialistes français, britanniques, américains et israéliens a

permis d'éclairer l'histoire de la Bible et les origines du christianisme, sans pouvoir pour autant fournir de précisions définitives sur le Christ historique.

Après 54 ans d'attente, les manuscrits de la mer Morte sont enfin édités

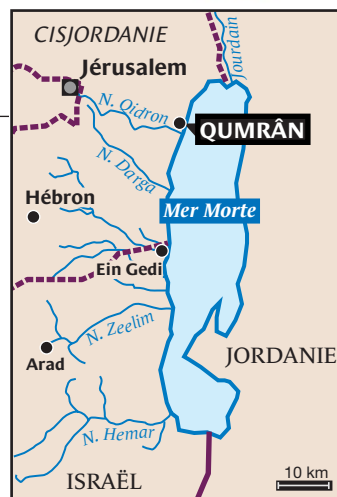
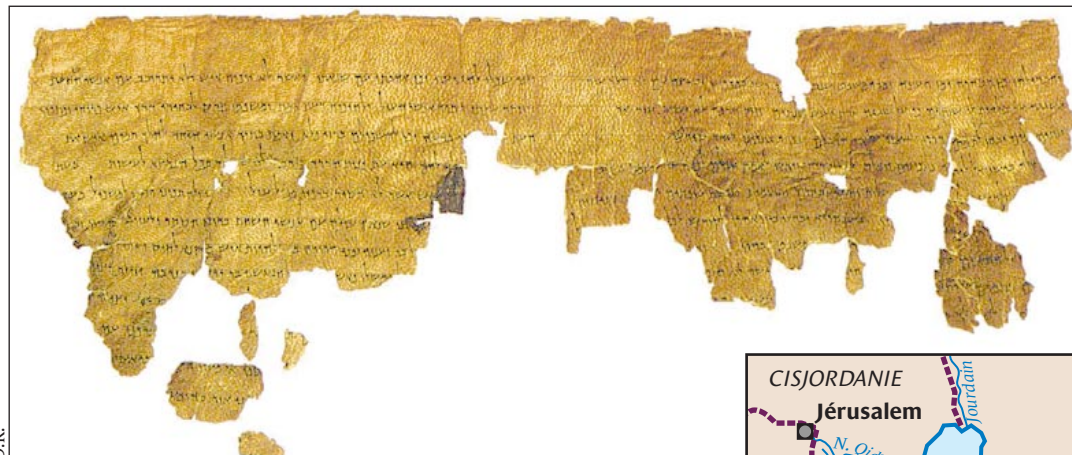
Découverts en 1947, ces textes écrits entre 250 avant J.-C. et 68 après, sont, malgré les demandes répétées des spécialistes de la Bible, restés longtemps monopolisés par une minorité de chercheurs. Aujourd'hui publiés, ils éclairent le judaïsme et le christianisme d'un jour nouveau

LES ÉDITIONS Oxford University Press viennent d'annoncer aux États-Unis la publication des derniers volumes des manuscrits de la mer Morte. L'ensemble des trente-neuf volumes, présentés sous le titre général de *Discoveries in the Judaean Desert*, sera complet en janvier, avec la sortie du dernier volume comprenant l'introduction et un index. Cette annonce, faite par Emmanuel Tov, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem et responsable de la publication, peut paraître anodine. Pourtant, elle clôt une longue saga archéologique entamée en 1955 avec la publication du premier volume de ces manuscrits écrits pour l'essentiel en hébreu entre 250 avant J.-C. et 68 après J.-C. Les péripéties et les lenteurs qui ont émaillé ces travaux de lecture et de transcription pendant quarante-six ans ont été qualifiées par Geza Vermès, professeur à l'université d'Oxford, de « *scandale académique du XX^e siècle* ».

« UN TRÈS GRAND MOMENT ».

« Pour les philologues et les historiens qui travaillent sur ces manuscrits, c'est l'achèvement d'une très grande entreprise et un très grand moment. Avec cette collection maintenant disponible, le temps des synthèses est enfin arrivé », souligne Francis Schmidt, directeur d'études à l'École pratique des hautes études et spécialiste de l'histoire du judaïsme à l'époque hellénistique et romaine.

« Nous entrons désormais dans une période nouvelle d'exploitation et de comparaison des documents, qui demandera sans doute plusieurs décennies de travail », précise en connaisseur Marc Philonenko, membre de l'Institut et doyen honoraire de la faculté de théologie protestante de Strasbourg. Il a en effet publié chez Gallimard (La Pléiade), en collaboration avec André Dupont-Sommer, la première traduction en français d'une partie des manuscrits de la mer Morte sous le titre de *La Bible – écrits intertestamentaires*.



Les manuscrits de la mer Morte ont été découverts dans des grottes surplombant cette mer. Le texte présenté ici concerne la Règle de la communauté des Esséniens.

C'est en 1947 que l'« affaire » des manuscrits de la mer Morte a commencé. Près de la localité de Qumrân, en terre jordanienne, dans le désert surchauffé de Juda. Alors qu'il cherchait une brebis égarée, un berger de la tribu bédouine des Te'amré, Mohamed Ahmed el-Hamed appelé « le Loup », découvrit par hasard, dans une caverne surplombant la mer Morte, une série de jarres étroites, hautes d'environ 60 centimètres.

Certaines étaient encore surmontées de leur couvercle en forme de bol. Dans l'une d'entre

elles, il trouva des paquets enveloppés de tissus contenant trois rouleaux de parchemin, que sa tribu vendit ensuite à un marchand. Consultés sur leur valeur, des experts internationaux confirment l'ancienneté de ces documents, vieux au moins d'un siècle avant Jésus-Christ. Ils représentent donc une incroyable découverte : celle de textes de la Bible de mille ans plus jeunes que ceux que l'on connaissait déjà.

Après d'autres recherches, la grotte n° 1 – il y en a onze – livrera au total sept grands rouleaux, qui sont parmi les mieux conser-

vés de tous les manuscrits de la mer Morte. En particulier, le rouleau d'Isaïe, qui mesure 7,34 mètres de long. Puis, de 1952 à 1956, lors de fouilles systématiques effectuées à Qumrân par l'École biblique de Jérusalem, la découverte de dix autres grottes permettra de mettre au jour cinq autres rouleaux pratiquement intacts – dont le rouleau du Temple, long de 8,75 mètres – et d'innombrables fragments de quelque 700 textes.

La grotte n° 3 contenait, quant à elle, un mystérieux rouleau de cuivre brisé en deux, au sens non

encore élucidé. Les sept rouleaux de la grotte n° 1 furent publiés dans un délai raisonnable, quelques années après avoir été étudiés par des chercheurs français, anglais et américains. Au fil des ans, les textes fragmentaires des autres grottes furent également diffusés, à l'exception de ceux de la grotte n° 4, découverte en 1952 par le Père Roland de Vaux, directeur de l'École biblique et archéologique française. C'est par cette grotte-là que le scandale est arrivé.

TRAVAIL TITANESQUE

L'état catastrophique de ses manuscrits explique pour une grande part la lenteur mise à les décrypter et à les publier. Ils sont en effet constitués de quinze mille fragments, sinon plus, dont beaucoup sont de la taille d'un timbre-poste. Le décryptage de ce gigantesque puzzle a représenté un travail titanesque, mené initialement par une petite équipe internationale de jeunes chercheurs réunie sous des auspices jordaniens.

Au départ, « l'équipe ne devait comprendre aucun juif, et son recrutement incombait au Père Roland de Vaux. Le membre allemand du groupe, Claus Hunzinger, s'en retira bientôt, laissant une équipe de sept jeunes chercheurs, en majorité des religieux catholiques, qui s'attelèrent à la reconstitution du puzzle », précise Hershel Shanks, spécialiste américain d'archéologie biblique dans *L'Aventure des manuscrits de la mer Morte* (éditions du Seuil).

Vers la fin des années 1950, après un immense travail, la petite équipe avait en grande partie achevé l'assemblage des fragments. Elle se répartit alors les 500 textes en vue de leur publication. « De toute évidence, ils se chargèrent d'un travail excédant leurs capacités », explique Hershel Shanks. Dans les trois décennies suivantes, cette équipe parvint à publier moins d'un centième des 500 textes.

Malgré ces lenteurs, jaloux de

leurs droits de publication, les chercheurs interdisaient l'accès de leurs documents à d'autres scientifiques. Entre-temps, avec la guerre de six jours, en 1967, les manuscrits étaient passés sous l'autorité israélienne. Les restrictions de l'équipe de l'École biblique finirent par excéder les orientalistes étrangers qui ne pouvaient accéder à ce trésor. Certains rumeurs affirmant que le Vatican ferait obstacle aux recherches pour éviter des divulgations gênantes concernant l'origine du christianisme commencèrent à se propager.

« Je n'en crois pas un mot ! », s'exclame Francis Schmidt. Mais il est vrai qu'entre 1950 et 1955, la découverte des manuscrits a provoqué un séisme, et certains théologues traditionalistes ont vu dans ces textes un danger pour le dogme. A cette époque, il n'était pas tout à fait sûr que les exégètes aient eu une entière liberté de parole. »

La *Biblical Archaeology Review* américaine, dirigée par Hershel Shanks, mena alors une campagne virulente pour « libérer » les manuscrits de la mer Morte et les rendre accessibles à tous. John Strugnell, scientifique américain de Harvard devenu responsable des recherches sur les manuscrits en 1987, élargit alors l'équipe en admettant pour la première fois des juifs et des Israéliens. A la même époque, l'Office des antiquités d'Israël commença à faire valoir ses droits concernant la publication des manuscrits.

A la fin de 1990, John Strugnell donna une interview au journal hébreu *Haaretz* où il se déclara violemment « antijudaïste ». A la suite du scandale provoqué par ces propos, il fut remercié et remplacé par Emmanuel Tov, professeur à l'Université hébraïque. « Quand Emmanuel Tov a remplacé John Strugnell, cela a provoqué indiscutablement une accélération des travaux », précise Marc Philonenko. Malgré quelques péripéties, Emmanuel Tov, entouré d'une centaine de chercheurs, a achevé en une dizaine d'années la publication des manuscrits de la mer Morte. Les derniers des vingt-huit volumes consacrés à cette œuvre viennent d'être édités « après cinquante-quatre années d'excitation, d'attente et de tribulations ».

Christiane Galus

★ *Discoveries in the Judaean Desert*, Oxford University Press (<http://www.oup.co.uk>), disponible à la librairie La Procure à Paris pour environ 28 000 francs (4 270 euros). Chaque volume comporte l'édition du texte hébreu ou araméen, la traduction en français ou en anglais et les photos des rouleaux. A signaler chez Plon l'ouvrage traduit de l'anglais publié par Michael Wise, Martin Abegg et Edward Cook, *Les Manuscrits de la mer Morte*, 190,22 francs (29 euros).

C. Ga.

Le mariage de la photographie et de l'ordinateur

LA TRANSCRIPTION des premiers manuscrits de la mer Morte découverts dans la grotte n° 1 s'est faite relativement facilement, car ils étaient dans l'ensemble en bon état de conservation et en un seul tenant. Les choses se sont compliquées avec les textes très abîmés ou en morceaux que l'on a découverts ultérieurement, notamment dans la grotte n° 4. Au fil des millénaires, en effet, de nombreux rouleaux ont été détériorés par l'humidité, les insectes et les rongeurs, quand ils n'étaient pas tout simplement réduits en une multitude de fragments.

Pour mettre de l'ordre dans tous ces fragments, il a fallu d'abord les regrouper en petits ensembles en fonction de leur écriture. On pouvait supposer, en effet, que, provenant du même scribe, ils pouvaient appartenir au même texte. Ces travaux

d'identification ont duré des années et les ensembles de fragments ont été réorganisés à plusieurs reprises. A chaque fois qu'on en savait un peu plus sur leur contenu.

UN OUTIL PRÉCIEUX

Pour faciliter le travail, les petits morceaux de textes ont été à l'origine fixés sur des plaques de verre, puis photographiés à plusieurs reprises entre 1950 et 1961. « Ces plaques demeurent à ce jour la documentation principale permettant l'étude des manuscrits. Elles sont à bien des égards plus utiles que les fragments eux-mêmes », souligne Emmanuel Tov dans un numéro spécial des *Dossiers d'archéologie* (Editions Faton) de janvier 1994 consacré aux manuscrits de la mer Morte.

« En principe, ces photos suffisent pour travailler », reconnaît Francis Schmidt, direc-

teur d'études à l'École pratique des hautes études. Malgré leur ancienneté, ces photographies, dont certaines ont été prises en lumière infrarouge, demeurent donc un outil précieux pour le chercheur, d'autant plus qu'elles sont souvent mieux conservées que les documents d'origine fragilisés par les opérations de conservation qu'ils ont subies. Ils ont noirci, et certaines lettres en bordure des fragments ne sont plus visibles du tout.

Les négatifs et les positifs de ces photographies sont conservés à l'Office des antiquités d'Israël à Jérusalem. Il existe aussi des tirages à Oxford (Grande-Bretagne), à Claremont et Cincinnati, aux États-Unis. En 1993, Emmanuel Tov et son équipe ont publié une édition de ces photographies sur microfiches sous le titre *The Dead Sea Scrolls on Microfiches*, accompagnée de

deux volumes d'explications. Puis, quelques années plus tard, le chercheur israélien a réalisé une édition électronique des photographies des manuscrits de la mer Morte, disponible sur CD-ROM chez Brill Publishers, aux Pays-Bas. Cette édition comprend 2 700 photos, associées à des données incluant des références bibliques, des indices, une bibliographie et des références croisées entre les groupes d'images.

Elle offre toutes les facilités propres à l'informatique. Grâce à un logiciel d'imagerie, il est désormais possible d'augmenter la brillance du texte, de modifier son niveau de contraste, et de zoomer sur certaines lettres en augmentant leurs taille jusqu'à 300 %. Ce qui permet d'étudier des caractères hébraïques difficiles à percevoir.

C. Ga.

Un autre regard sur la Bible hébraïque et le christianisme primitif

CONSERVÉS par le climat chaud et très sec du désert de Juda, les rouleaux de la mer Morte représentent la plus grande découverte de manuscrits au XX^e siècle dans le domaine des études bibliques. En ce sens, « cette bibliothèque de plus de huit cents textes jette une lumière directe sur la période critique d'où émergèrent, il y a plus de deux mille ans, à la fois le christianisme et le judaïsme rabbinique » (le judaïsme actuel), explique Hershel Shanks, spécialiste américain de l'archéologie biblique dans *L'Aventure des manuscrits de la mer Morte* (Editions du Seuil).

Que contiennent donc ces fameux rouleaux ? D'abord la Bible hébraïque, c'est-à-dire l'Ancien Testament pour les catholi-

ques et les protestants. Elle représente à elle seule 25 % des manuscrits de la mer Morte, à l'exception du livre d'Esther. Antérieurs de mille ans aux plus anciens écrits connus, tel le Codex d'Alep daté de 920 après J.-C., ces manuscrits sont les plus anciens qui nous soient parvenus concernant ce texte sacré.

« LA PAROLE DE DIEU. »

« Son contenu en hébreu est extraordinairement intéressant, car il n'est pas absolument identique à celui fixé, à partir du VI^e siècle notre ère, par les massorètes, les scribes des écoles rabbiniques », explique Francis Schmidt, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. Les nuances entre les deux textes sont certes minces, mais la

Bible est, pour les croyants, « la parole de Dieu. » « Aussi, précise le chercheur, la plus petite variante de la parole de Dieu a-t-elle des implications exégétiques considérables. »

Une autre partie des écrits de la mer Morte est constituée de textes qui ne font pas partie de la Bible hébraïque, mais la complètent. Ces textes sont qualifiés d'apocryphes par les catholiques et de pseudépigraphes de l'Ancien Testament par les protestants.

On trouve parmi eux le Livre d'Enoch, le Testament des douze patriarches ou encore le Livre des Jubilés. « On ne savait pas comment situer et dater ces textes d'origine juive transmis par les monastères et la tradition chrétienne. Et voilà qu'à Qumrân on en trouve des

fragments en hébreu ! », s'enthousiasme le spécialiste français.

Enfin, la troisième partie des manuscrits – la plus intéressante sans doute au plan historique – est constituée de textes totalement nouveaux dont on ignorait jusque-là l'existence, et qui auraient été écrits par les Esséniens, tels *Le Rouleau du Temple* et *La Règle de la communauté*. Cette secte juive, comme les Sadducéens et les Pharisiens, était l'un des trois groupes du judaïsme nés lors de la prise du pouvoir par une nouvelle dynastie de souverains juifs, les Hasmonéens. Ces derniers, ainsi que leur grand prêtre, étaient contestés à cause de leur corruption. Dirigés par le Maître de justice, les Esséniens vivaient retirés dans le désert pour « y pré-

parer les voies du Seigneur » en appliquant des règles de vie très strictes, marquées par une très grande exigence de pureté.

UNE VISION DIFFÉRENTE

Actuellement, deux courants de recherche se partagent l'étude de ces écrits. Ils ont une vision différente de la société essénienne et tentent de répondre à la question-clé : *Jésus était-il essénien ?* Le premier courant, bien représenté en France par Emile Puech, chercheur au CNRS et à l'École biblique de Jérusalem, voit dans cette communauté un précurseur des premières communautés chrétiennes. Le site de Qumrân présente de nombreux bassins de purification, ce qui pourrait être relié à Jean-Baptiste qui, selon le Nou-

veau Testament, baptisait au sud du Jourdain.

Le deuxième se fonde sur la *halakha* – les textes juridiques esséniens. Ces documents donnent une image tout à fait différente de la communauté essénienne, qui rejette tous les impurs et qui est aux antipodes de l'ouverture aux étrangers ou aux malades. Selon cette analyse, ce groupe « serait ultraconservateur, et partisan d'un retour à la pureté originelle du peuple hébreu. Ses membres se considéraient comme des élus », précise encore Francis Schmidt. Une étude plus approfondie des manuscrits de la mer Morte devrait permettre de trancher entre ces deux tendances.

C. Ga.

Noël exotique

A la dinde et à la bûche traditionnelles succèdent les fruits et les agrumes des tropiques. Une façon de célébrer le métissage des goûts et des traditions

L'ESPRIT de Noël passe par les marchés d'Alsace, les foires aux santons de Provence, les vitrines parisiennes des grands magasins, l'inévitable bûche de Noël ou les odeurs truffières ou quelques grains de caviar - les unes et les autres rares et chers cette année. Il passe aussi par les tropiques, ses fruits frais ou confits, ses épices, son rhum qui firent, au XIX^e siècle, la gloire de l'Empire britannique. Les docks de la reine Victoria regorgeaient de ces merveilles odorantes parmi lesquelles le Christmas pudding et le punch au rhum constituent aujourd'hui le maigre héritage que l'on pouvait encore se procurer, ici, chez Marks & Spencer. Jusqu'il y a peu...

Apparu au XIII^e siècle, le pudding était d'abord cuit dans un boyau, qui fut remplacé par un linge. C'était, au début, un mélange de farine, de fruits secs, de graisse de rognons de bœuf que l'on ficelait en boule et que l'on faisait pocher pendant plusieurs heures : « Mr Cratchit apparaissait avec le pudding qui ressemblait à un boulet de canon tacheté, si dur et si ferme, arrosé d'un quart de pinte de cognac tout flambant et décoré de la branche de houx qui est de tradition à Noël », écrivait Dickens dans ses *Contes de Noël*. L'écrivain nous faisait entrer dans l'intimité des familles anglaises du XIX^e siècle, autour du feu avec la dinde ou l'oie rôtie, se régaland de plum-pudding et partageant le « punch, coup de poing », traditionnellement flambé et fait de rhum blanc. Aujourd'hui, le pudding est cuit au bain-marie ; on le sert accompagné de crème anglaise.

En France, la bûche de Noël est un gâteau fourré ou glacé, excellent comme la bûche aux macarons de Ladurée, ou quelconque, selon le talent du pâtissier. Cette tradition de la bûche, presque aussi ancienne que celle du « pudding », comme l'on dit au Québec, date du XVI^e siècle. C'est alors une bûche d'importance, un tronç de châtaignier ou de noyer, et qui doit brûler douze jours jusqu'à la fête des rois. Ce feu de Noël, c'est le contraire de celui de la Saint-Jean. C'est un feu intérieur qui permet au soleil de briller de nouveau sur la terre gelée de l'hiver.

DES FRUITS COLORÉS PARFUMÉS
Coutumes alimentaires, réunions de fête, tables ornées de fruits, c'est le Noël des santons, du gros souper, des trois messes de la Provence, des treize desserts et des fruits confits. Aujourd'hui, à l'époque métissée de nos villes, dans la juxtaposition des groupes ethniques qui fêtent aussi Noël, le rêve alimentaire s'est déplacé. Les fruits d'or sur les étals. Fauchon et Hédiard ont essayé. Leurs trésors hier venus du Cap, des Antilles, de l'Océanie sont disposés sur les étagères des grandes surfaces comme autant de cornes d'abondance. Le rêve de Noël est le même, mais la nature des choses a changé. Le marché mondial nous envoie, aux



DESSINS DESCLIOZEUX

riches comme aux humbles, cette consolation des fruits exotiques colorés, parfumés, bigarrés, assortis des liqueurs des îles, du rhum, des boissons des tropiques. Le rêve de Noël est le même pour le petit citadin blanc et nanti, pour le jeune Africain de nos villes, pour la colonie chinoise de Paris, pour les « Pakis » ou bien les natifs de la Réunion.

Kyrielle exquise des mangues du Pérou, des longanes d'Israël, des pitayas et des physalis de Colombie à la saveur fruitée et rafraîchissante, ou des goyaves du Brésil, de Thaïlande et d'Égypte : cette profusion de fruits des tropiques inspire les cuisiniers. Pierre Gagnaire met la papaye verte râpée façon thaï au diapason d'un pigeon rôti entier, puis terminé dans un poivron rouge. Guy Savoy associe souverainement la fraîcheur d'une gelée d'orange, de quartiers et de jus de pamplemousse tempéré par une infusion de thé à la bergamote. Même recherche chez Alain Ducasse avec priorité accordée à la texture dans un mystérieux « croque-agrume, croustillant, moelleux, acide ». A La Marée, le pâtissier élabore une « mangue en ravioli de

mangue », tandis que Roland Durand, au Passiflore, en étonnera plus d'un avec un tajine de fruits à la truffe et un sorbet aux litchis et à la *Tuber melanosporum* ! Mais ce sont les consommateurs qui ont assuré le succès des fruits exotiques. En premier vient l'ananas Victoria, moins acide que la variété « cayenne », lisse, sans noyau fibreux, onctueux, puis le litchi de Madagascar aux saveurs délicates et enfin la papaye, ferme en surface et d'une texture délectable, importée du Brésil ou de la Côte d'Ivoire. A l'orange symbolique, enveloppée de papier d'argent des petits enfants d'avant 1914, s'est substituée la table mirifique de l'exotisme, pas encore tout à fait ordinaire.

Jean-Claude Ribaut

★ Le Passiflore, 33, rue de Longchamp, 75116 Paris. Tél. : 01-47-04-96-81. Ouvert pour le réveillon du 31 décembre. Menu « Sur un air de truffe », 60 € (393,57 F), à partir du 3 janvier.

★ Confiserie Bono, 280, avenue Jean-Jaurès, 84200 Carpentras. Tél. : 04-90-63-04-99. Magnifiques fruits confits à l'ancienne.



Le boudin blanc

Chaque année, c'est au pas lent et cadencé de la Légion étrangère, au cours du défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées, que l'on entend l'air fameux *Tiens, voilà du boudin !* Anachronique, car en réalité ces flonflons militaires sembleraient plus de circonstance au moment des fêtes, instant où l'on fait grand cas de cette pièce de charcuterie. Il se vend par exemple huit fois plus de boudin blanc au mois de décembre qu'en janvier. Cette saisonnalité concerne moins le boudin noir, lequel se consomme de façon assez étale tout au long de l'année. Mais la comparaison devrait s'arrêter ici, car sous le boyau boudin noir et boudin blanc ne sont pas du tout jumeaux. Le premier est fabriqué avec du sang de porc, au moins pour partie, alors que le second n'en contient goutte. Si l'on s'en réfère au code des usages de la charcuterie, le boudin blanc est en effet constitué de viande blanche (porc, veau, volaille) et de gras de ces mêmes animaux. A cette matière première s'ajoutent, selon les recettes, lait, œufs, crème, foie gras et,

selon l'inventivité des charcutiers, fruits secs ou champignons.

Claude Charles, artisan parisien réputé pour son boudin blanc, propose par exemple pour les fêtes pas moins de dix variétés de ce produit, parmi lesquelles du boudin blanc aux noisettes, aux pistaches ou aux châtaignes. « Pour ma recette, raconte-t-il, j'utilise des viandes fraîches de porc et de veau, et, dans une moindre mesure, de poulet. Ces viandes persillées sont hachées à cru et mélangées avec jaunes d'œuf et œufs entiers, du lait, des épices et parfois de la crème, qui permet de garder moelleux certains boudins comme ceux aux fruits secs. »

Embossés dans des boyaux naturels, les préparations de Claude Charles sont pochées une vingtaine de minutes avant d'être refroidies. Ces boudins sont généralement cuisinés ensuite à feu très doux, dans une poêle où l'on a mis un peu de beurre, et servis avec des pommes mi-cuites. Pour varier les plaisirs, on peut aussi, compte tenu de leur qualité, consommer ces boudins froids, tranchés en rondelles à l'apéritif, en guise de tapas.

D'où vient ce fameux boudin blanc ? A l'origine, il ne s'agirait pas d'une spécialité charcutière, mais laitière. La tradition veut, en effet, qu'au Moyen Age on commençait le réveillon par une bouillie de lait.

Selon la baronne Staffe dans son ouvrage *La Maitresse de maison*, publié en 1892, un cuisinier aurait eu ensuite l'idée d'embosser cette préparation, agrémentée de viande de porc, pour en faire les tout premiers boudins blancs.

Dans la région du Havre, on fabrique encore aujourd'hui des boudins proches de cette bouillie de lait de nos ancêtres. Ces boudins havrais ne contiennent en effet pas de viande de porc mais uniquement le gras de l'animal, additionné de lait, d'œufs entiers, de mie de pain et de féculé. Ce boudin blanc-là ne serait-il pas plus cousin de la quenelle que du saucisson ?

Guillaume Crouzet

★ Boudin blanc de la charcuterie Charles, 10, rue Dauphine, 75006 Paris, tél. : 01-43-54-25-19. Nature : 154 F (23,47 €) le kilo, 178 F (27,13 €) aux noisettes, 198 F (30,18 €) aux morilles.

★ En grandes surfaces, boudin blanc nature Bahier, 25 F (3,81 €) environ les trois (375 g).

BOUTEILLE



Muscadet sur lie AOC

Château de la Preuille
Tête de cuvée 1995

Le vignoble nantais couvre le sud et l'est du département de Loire-Atlantique et s'étend légèrement en Vendée et en Maine-et-Loire. Il produit des vins blancs secs de cépage melon sous trois appellations (A.O.C.) différentes : muscadet, muscadet de Sèvre-et-Maine, muscadet des coteaux de la Loire, et un A.O.V.D.Q.S., le gros plant, issu de cépage folle blanche. Quelques bonnes maisons, peu nombreuses, portent la réputation de l'appellation, auxquelles il faut ajouter absolument le château de la Preuille, vignoble historique sur un terroir granitique. Philippe et Christian Dumortier, héritiers de onze générations de vignerons, bichonnent leurs 37 hectares de vignes âgées de quarante ans, se contentent de rendements modestes et n'emploient aucun engrais chimique. Ils se satisfont des levures indigènes qui mettent en avant les qualités d'un terroir exceptionnel et donnent aux vins issus du cépage melon de Bourgogne une complexité aromatique tout à fait rare. La mise en bouteille intervient le vin « ayant fait ses Pâques » sur lies fines, aux antipodes du muscadet primeur qui sévit aussi en pays nantais. Le millésime 1998, avec une brillante robe d'or pâle, un nez assez minéral, présente en bouche une concentration, une richesse aromatique et une remarquable longueur, sans acidité excessive. Cette fraîcheur et cette élégance doivent être associées aux fleurons de la cuisine locale, la fricassée d'écrevisses ou le brochet au beurre blanc, mais aussi aux huîtres. A consommer frais, mais surtout pas glacé.

★ Muscadet sur lie AOC Château de la Preuille 1995 blanc : 6,71 € (44,35 F) la bouteille (par 12). Conditions spéciales pour les lecteurs du Monde. Christian Dumortier. Château de la Preuille, 85600 Saint-Hilaire-de-Loulay. Tél. : 02-51-46-32-32.

TOQUES EN POINTE

À LONDRES

Restaurant italien

CECCONI'S RESTAURANT

Dans les années 1980, Cecconi's était l'enseigne à la mode du West End de Londres, comme elle l'avait été auparavant à Paris dans les jardins des Champs-Élysées. Situé entre Bond Street et Saville Row, l'établissement repris par Hani Farsi a été conçu par David Collins, décorateur des bars des hôtels Claridge, Berkeley et du restaurant Mirabelle. C'est Giorgio Locatelli, l'un des meilleurs chefs italiens de Grande-Bretagne, qui assure la direction des cuisines depuis l'ouverture, au printemps dernier, assisté de Nick Bell, son second depuis cinq ans. Le Tout-Londres s'est précipité dans cet espace minimaliste, aux tons subtils, où le propriétaire a accroché un Picasso de sa collection personnelle. On est, il est vrai, dans l'un des quartiers huppés de Londres, à quelques pas des galeries d'art les plus célèbres. La carte est renouvelée chaque mois, mais maintient quelques spécialités, l'inévitable carpaccio de bœuf, les spaghetti « all'aragosta », ou bien la piccata (escalope) de veau au fenouil. La tarte au citron au mascarpone et framboises est absolument exquise. Les vins de Massimiliano Folli, sommelier, sont choisis pour chaque plat, y compris un étonnant « malvasia lipari colosi 1998 » avec le dessert. Compter 25 £, soit 37,65 €. ★ 5a Burlington Gardens, London W1S 3EW. Tél. : 020-7434-1500. Fermé le dimanche.

Bistrot

MANOR

C'est un petit bistrot situé à deux minutes du célèbre marché Portobello dans le quartier de Notting Hill. Le restaurant est ouvert également depuis le printemps, le soir seulement en semaine, et toute la journée le week-end. Adam van Schravenky, le chef, vient de Nouvelle-Zélande, et malgré sa jeunesse (trente et un ans) a déjà pas mal bourlingué, en Australie, au célèbre Halcyon avec une carte italienne et grecque, et en Amérique du Sud. Adam Gaffey, son second, est australien et sa femme vient du Brésil, d'où sa passion pour les produits portugais. Voilà pourquoi la cuisine est essentiellement méditerranéenne ! Le thon aux asperges, en saison, les filets de canard fumé aux oranges sanguines, l'assiette de légumes (artichauts, chou-fleur et poivrons rouges) ou bien le pavé de bœuf au poivre vert disent assez que le *world food*, vu de Londres, n'est pas nécessairement rébarbatif, lorsqu'il prend l'accent de la Méditerranée. Riz au lait et poires pochées au miel, « boca negra » (bouche noire en espagnol, soit un gâteau au chocolat parfumé au brandy), parmi les desserts du jour. Manor dispose de deux niveaux, dont un sous-sol très branché et spacieux. Décor contemporain et simple avec de confortables banquettes. Compter 25 £, soit 37,65 €. ★ 6 All Saint's Road, London W11. Tél. : 020-7243-6363. Tous les jours ; au dîner seulement, du lundi au vendredi.

Autres tables

Nombreux sont les visiteurs français à Londres à partir du 2 janvier 2002, date habituelle du début des soldes. C'est l'occasion de découvrir les tables à la mode et les nouveautés.
Nobu et sa cuisine nippo-péruvienne. 19 Old Park Lane, London W1K 1LB. Tél. : 020-7447-4747.
Hakkasaan, nouveau restaurant chinois d'Alan Yau, créateur des Wagammama Restaurants. 8 Hanway Place, London W1 T1. Tél. : 020-7907-1888.
Clerkenwell, autrefois désert gastronomique, proche de la City, ce restaurant offre désormais les mêmes choix que des quartiers plus en vue. 69-73 T John Street, London EC1. Tél. : 020-7253-9000.
Le St John, notamment lauréat de prix culinaires. 26 St John, London EC1. Tél. : 020-7251-4998.
The Real Greek, dont la cuisine est très appréciée. 15 Hoxton Market, London N1 6HG. Tél. : 020-7739-8212.
Moro est également à signaler, avec une table espagnole de qualité. 34-36 Exmouth Market, London EC1R 4QE. Tél. : 020-7833-8336.
Smiths, dont le propriétaire est le chef John Tyrode, situé à côté du marché de la viande, où il s'approvisionne. 67-77 Charterhouse Street, Farringdon EC1. Tél. : 020-7236-6666.
Les Trois Garçons, nouveau restaurant français, décor et cuisine classiques. 1 Club Row Shoreditch, London E1 6JX. Tél. : 020-7613-1924.
Kemia Bar, mais il faudra y être introduit par un membre de la haute société londonienne pour accéder (« members only ») au sous-sol du Momo's Restaurant. 25 Heddon Street, London W1. Tél. : 020-1434-4040.

J.-C. Rt.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.L. jusqu'à 0h30

PARIS 8^e
SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 165 F et 195 F
Menus dîner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)
11, rue de la Trémoille (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

PARIS 14^e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Rés. : 01.45.39.00.91
SAINT SYLVESTRE à la RÉUNION 600 F TC
Animations - Cotillons - Danse
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 15^e
Au Derrick Catalan
SAINT SYLVESTRE AUX COULEURS DE L'ESPAGNE
Menu Gastronomique 590 F (Boissons comp.)
Guitariste - Danse - Cotillons
346, rue Lecourbe - Réserv. 01.45.58.48.75

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
le menu "Saint-Jacques" 34€ 223,03€
Toujours les huîtres élevées à l'Île d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St-Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

DIVAY FOIE GRAS D'OIE
Mi-cuit entier, au naturel, au détail, à la coupe : **650 Francs le Kg**
En TERRINES de porcelaine à feu
250 grammes : 270 Francs
500 grammes : 480 Francs
1 kilo : 780 Francs
Saumon fumé norvégien tranché main : 320F le kilo.
Vins de Sauterne. Boudin Blanc Truffé. Caviar.
DIVAY Charcuterie à l'Ancienne !
4 rue Bayen, 75017 Paris, M^o Ternes. Tél. : 01.43.80.16.97.
Site : foiegras-divay.com
1 Seul Point de Vente !

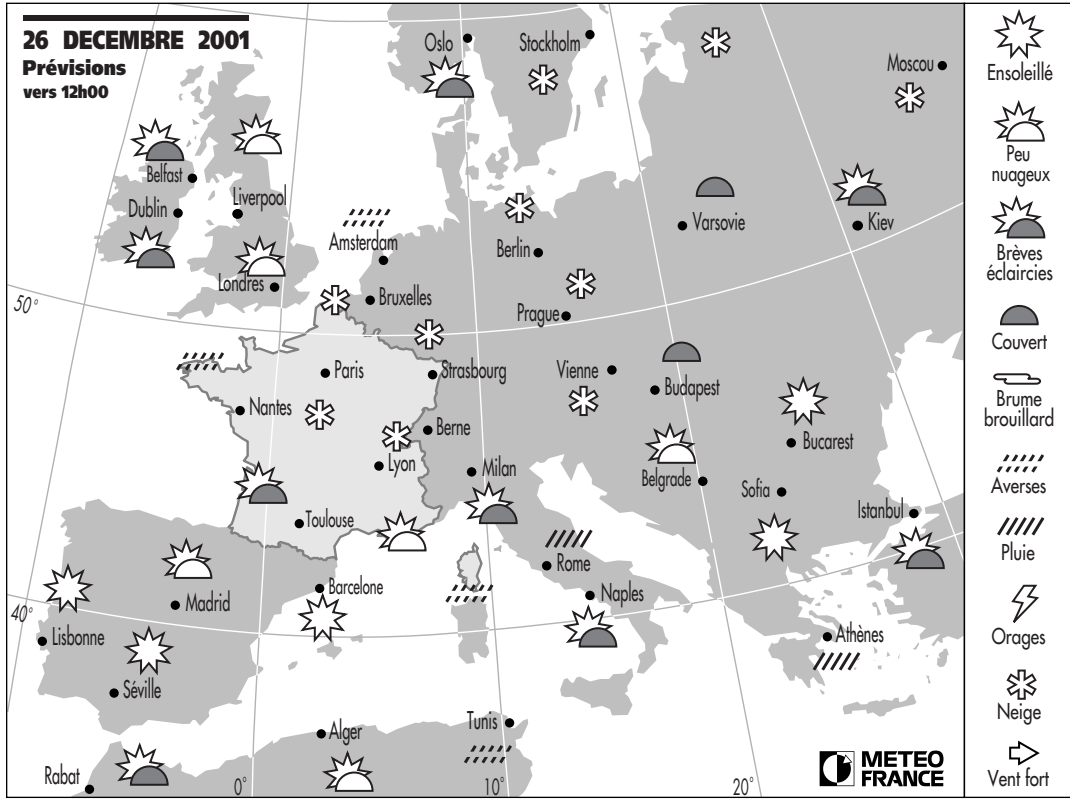
Retrouvez chaque semaine la rubrique **"GASTRONOMIE"**, renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

Averses de neige

MERCREDI. La perturbation qui concerne la France depuis lundi s'étend encore, en fin de nuit, des Pyrénées aux Alpes. Elle quitte le pays en matinée et laisse place à un temps variable, assez frais, dominant des averses de neige qui rendent le sol glissant... Prudence ! **Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le ciel se partage entre éclaircies et nuages porteurs d'averses de pluie et de neige mêlées. Dans l'après-midi, le soleil se montre plus généreux et les averses se font plus rares. Les températures varient entre 6 et 9 degrés. **Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Quelques périodes de ciel bleu sont entrecoupées par de fréquents passages de nuages gris. Des averses de neige se produisent de temps à autre. Les températures s'échelonnent entre 3 et 5 degrés. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel reste très nuageux et des averses de neige concernent plus parti-

culièrement le relief. Les températures maximales restent froides, voisines de -1 à 2 degrés. **Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** La chaîne pyrénéenne reste sous les nuages : il neige encore en début de matinée puis des averses se produisent l'après-midi. Ailleurs, nuages et soleil se partagent le ciel. Les températures sont comprises entre 6 et 10 degrés. **Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les nuages, prédominants, laissent peu de place aux éclaircies. Des averses de neige se produisent, et peuvent apporter quelques centimètres de neige au sol. Les températures s'échelonnent entre -2 et 2 degrés. **Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Au petit matin, il neige encore sur les Pyrénées et les Cévennes ; ailleurs le ciel est assez nuageux. Ensuite, grâce au Mistral et à la Tramontane qui souffle autour de 80 km/h, le soleil revient. Il fait entre 6 et 12 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La SNCF a mis en vente 400 000 billets à moitié prix, pour les fêtes de fin d'année. Valable pour tout aller-retour effectué entre le 25 et le 27 décembre et/ou entre le 1^{er} et le 3 janvier, cette promotion s'applique aux voyages en TGV en 2^e classe et en période bleue dans les trains Corail et les TER. Billets en vente jusqu'au 27 décembre dans les gares, les boutiques SNCF, les agences de voyage et via le service ligne directe (0892-35-35-35).
 ■ **SPORTS D'HIVER.** Grâce au site internet www.skifrance.fr, les retardataires ont encore la possibilité de démarrer la nouvelle année au sommet des cimes. Il reste en effet des disponibilités pour la deuxième semaine des vacances de Noël qui se terminent le 7 janvier. Au menu du site, la possibilité de sélectionner une station en fonction de ses goûts et de réserver son séjour en ligne.

PRÉVISIONS POUR LE 26 DÉCEMBRE 2001

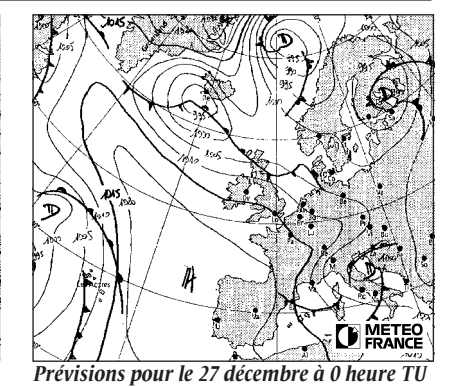
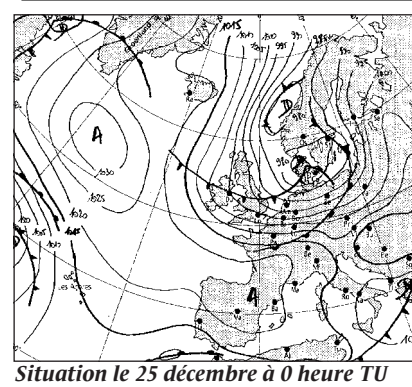
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-3/0 *
AJACCIO	6/12 S	
BIARRITZ	3/9 N	
BORDEAUX	-1/7 P	
BOURGES	-2/1 *	
BREST	4/8 P	
CAEN	3/6 *	
CHERBOURG	2/6 P	
CLERMONT-F.	-1/2 *	
DIJON	-3/2 *	
GRENOBLE	-4/1 *	
LILLE	0/3 *	
LIMOGES	-1/1 *	
LYON	-2/1 *	
MARSEILLE	0/8 S	
NANTES	1/7 N	
NICE	4/12 S	
PARIS	1/5 *	
PAU	1/7 N	
PERPIGNAN	2/9 S	
RENNES	1/7 P	
ST-ETIENNE	-2/1 *	
STRASBOURG	-2/1 *	
TOULOUSE	-2/5 *	
TOURS	1/5 *	
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/29 P	
FORT-DE-FR.	23/28 P	
NOUMEA	23/30 S	

PAPETE	24/29 P
POINTE-A-PIT.	23/28 S
ST-DENIS-RÉ.	24/27 C
EUROPE	
AMSTERDAM	1/3 P
ATHENES	6/13 P
BARCELONE	2/9 S
BELFAST	-2/5 N
BELGRADE	-4/2 S
BERLIN	-2/2 *
BERNE	-4/2 *
BRUXELLES	-2/1 *
BUCAREST	-7/1 S
BUDAPEST	-5/1 C
COPENHAGUE	-3/0 *
DUBLIN	-2/5 N
FRANCFORT	-4/1 *
GENEVE	0/2 *
HELSINKI	-12/6 *
ISTANBUL	2/7 N
KIEV	-9/1 N
LISBONNE	7/14 S
LIVERPOOL	0/3 S
LONDRES	-3/3 S
LUXEMBOURG	-4/2 *
MADRID	-5/7 S
MILAN	-3/3 N
MOSCOU	-14/7 *
MUNICH	-5/2 *
NAPLES	1/9 N
OSLO	-14/7 N
PALMA DE M.	4/12 S
PRAGUE	-5/1 *
ROME	8/13 P
SEVILLE	5/14 S
SOFIA	-10/2 S
ST-PETERSB.	-10/2 *
STOCKHOLM	-8/2 *
TORONTO	19/23 S
TENERIFE	-3/1 C
VENISE	-2/5 P
Vienne	-4/1 *

LE CAIRE	16/24 N
NAIROBI	17/26 S
PRETORIA	16/29 S
RABAT	9/18 P
TUNIS	8/13 N
ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	20/30 S
BEYROUTH	17/20 P
BOMBAY	20/33 S
DJAKARTA	27/31 S
DUBAI	19/28 S
HANOI	11/19 S
HONGKONG	9/17 S
JERUSALEM	14/19 C
NEW DEHLI	8/22 S
PEKIN	-6/2 S
SEOUL	-6/3 S
SINGAPOUR	25/27 P
SYDNEY	18/25 S
TOKYO	7/10 S

AMÉRIQUES	
BRASILIA	20/27 C
BUENOS AIR.	20/33 S
CARACAS	24/29 S
CHICAGO	-9/7 S
LIMA	20/23 C
LOS ANGELES	8/17 S
MEXICO	7/18 S
MONTREAL	-6/3 S
NEW YORK	-1/3 S
SAN FRANCIS.	9/14 C
SANTIAGO/CHI	15/30 S
TORONTO	-7/3 S
WASHINGTON	-2/3 S
AFRIQUE	
ALGER	3/14 N
DAKAR	23/29 S
KINSHASA	24/29 P



PRATIQUE

Etes-vous couette ou couverture ?

DANS les foyers français, couettes et couvertures font jeu égal : 60 % des ménages utilisent une couette et 59 % une couverture. Ce total supérieur à 100 % s'explique par l'usage de l'une ou de l'autre selon les chambres, ou les résidences (principale et secondaire). D'aucuns prédisent la disparition de la couverture, lorsque la « génération couette », celle des 20-25 ans, s'installera dans ses murs. La couette a investi la maison par la chambre d'enfant, alors que les adeptes de la couverture se recrutent majoritairement parmi les plus de 60 ans.

et il est facile de faire le lit », explique Patrick. « J'ai horreur d'avoir les pieds découverts ; même bordée dans une housse à rabat, la couette a tendance à glisser », rétorque Gérard, un inconditionnel de la couverture. Au-delà de ces arguments subjectifs, les fabricants mènent la bataille sur le terrain de la santé. La chambre syndicale des couvreurs renvoie à une étude du centre hospitalier universitaire (CHU) de Montpellier sur les avantages de la couverture en matière de régulation thermique et de lutte contre les allergies. Les fabricants de couettes

ont contre-attaqué, mettant au point des « lignes santé » avec traitements antibactériens, antiacariens et climatiques (transport d'humidité) testées par le corps médical : par exemple, Bactistop pour le groupe Abeil, avec le CHU Edouard-Herriot à Lyon, ou Microstop pour le groupe Drouault, avec l'Institut Pasteur.

en peignant l'oiseau lors de la mue, et le duvet neuf, provenant des abat-toirs. Le duvet vif est particulièrement bien formé, avec de beaux flocons, très légers. Le duvet de canard est toujours du duvet neuf, parce que le canard ne mue pas. Quant au duvet d'eider, récolté à la main, en Islande, dans les nids désaffectés, il est très rare et très cher : 40 000 F (6 098 €) pour une grande couette.

flerie : les plumes, plus lourdes, tombent dans les premiers silos, et les duvets, plus légers, s'envolent jusqu'aux silos les plus éloignés. Au centre, on trouve le demi-duvet (plumes comportant 20 % de duvet) et le trois quart duvet (70 % de plumettes et 30 % de duvets). « Le 100 % duvet n'existe pas ; on trouve, au maximum, un garnissage avec 97 % de duvet. D'autre part, il vaut parfois mieux un beau duvet de canard, qu'un duvet d'oiseau moyen », explique José Benazra, du groupe Drouault.

chaleur. Il peut être longitudinal (le plus simple), en vagues, en trapèze, façon karo-step, en losanges ou en capotons, ces quatre derniers assurant un excellent gonflant. Enfin, le duvet bénéficie d'une espérance de vie plus longue que le synthétique.

Pour marquer des points décisifs, il faudrait que la couette conquière les hôpitaux, hôtels et centres de vacances, où la couverture reste reine, même si la couette tente de timides percées dans l'hôtellerie de luxe (groupe Accor). Pourtant, dans les pays où elle est de tradition (Suisse, Allemagne), la couette est présente dans les hôtels et les hôpitaux. En France, on objecte l'argument de l'hygiène et de la manutention : une personne seule mettrait plus longtemps à rehousser une couette qu'à changer les draps.

Pour en savoir plus

● **Couette.** La capacité isolante de la couette dépend du poids du garnissage. Couette chaude : 300 à 400 grammes/m² ; couette légère : 200 à 250 grammes/m². On trouve des couettes modulables été/hiver, composées de deux couettes d'épaisseurs différentes, dissociables ; et des couettes homme-femme, plus épaisses du côté femme, celle-ci étant réputée plus frileuse que son compagnon. Entretien : nettoyage à sec pour le duvet,

SYNTHÉTIQUE OU DUVET NATUREL

Il existe des couettes en duvet naturel ou en synthétique. On distingue deux qualités de duvet d'oise : le duvet vif, recueilli deux fois par an,

concerne les asthmatiques. Prix pour une couette 240 x 220 cm. En duvet : de 2 000 à 5 000 F (305 à 762 €). En synthétique : de 600 à 1 500,91 F (229 €). Couettes « santé » avec traitement antibactérien : de 750 à 2 000 F (114 à 305 €).

Les couettes en synthétique contiennent des fibres creuses en nappes qui offrent une bonne isolation thermique (Hollofil, Quallofil), ou des fibres creuses siliconées, fibres polyester en boules qui imitent la structure d'un garnissage naturel (Comforel, Filurelle). La plupart sont fabriquées sous licence Du Pont de Nemours. Que la couette soit naturelle ou synthétique, deux critères entrent en ligne de compte pour le choix : le poids du garnissage, exprimé en grammes/m², et la qualité de l'enveloppe et des finitions. Il faut signaler l'importance du piquage pour les couettes synthétiques, car il assure le maintien d'une épaisseur constante du garnissage et limite les déperditions de

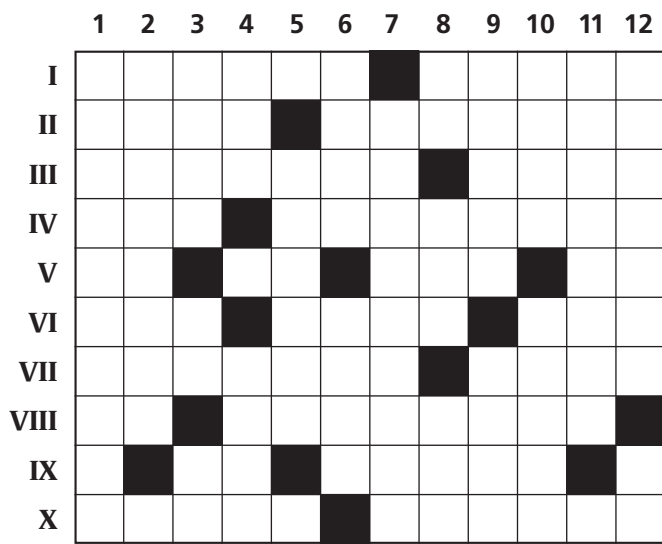
le même choix entre matières naturelle et synthétique : la laine tissée et la polaire en polyester tricoté. La polaire séduit par sa légèreté, sa facilité d'entretien, et ses coloris et son prix. En revanche, elle peut s'avérer pelucheuse à l'usage et moins chaude que la laine. L'alpaga (sorte de lama), le mohair, le cachemire et le poil de chameau sont très légers, tout en ayant un pouvoir calorifique très important. Le groupe Drouault, qui fabrique à la fois des couettes et des couvertures, a lancé sous la marque Toison d'Or, un produit associant laine et polaire. Objet nomade que l'on emmène avec soi dans le gîte rural ou l'appartement loué pour les vacances, plaid, jeté de canapé : autant d'usages pour de nouvelles générations de couvertures, qui devraient séduire par leurs couleurs (souvent double face) et leur moelleux.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 304

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Auguste était son geste. Auguste fut leur titre. - II. Lancé pour détruire. En bout de ligne. - III. Assure le passage des déchets. Met les Tahitiens à l'abri. - IV. Fut informé. Entre mars et avril, mais ça n'a pas duré. - V. Marque de défi. Droit sur la planche. Echelle de sensibilité. Personnel. - VI. Annonce la sortie. Plate dans les grands fonds. Grande ouverte. - VII. Rebondissement. Grands voiliers. - VIII. Dans la gamme. Porteur de pla-

teaux. - IX. Pour les amateurs de toiles étrangères. Sauvage mais doux à vos pieds. - X. Réserve aux bagages. Epaules et poitrines.

VERTICALEMENT

1. En bas de l'échelle. - 2. Mise en circulation. - 3. Obligé de garder le silence. D'un auxiliaire. Perçu. - 4. Point natal. Met l'artiste en lumière. - 5. Met l'artiste au travail. - 6. Ne sera pas facile à trouver. Homère fut le plus grand. - 7. Pousserait com-

me au printemps. - 8. Dans les comptes de l'entreprise. Protégée par la croûte. Contenues dans la plaidoirie. - 9. Au bout de l'énumération. Féroce avant de devenir fougueux. - 10. Pour les pros de la compo. Colons en Afrique. - 11. Instrument à vent. - 12. Remises à leur place. Plus fort que le roi.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 303

Horizontalement

I. Sapin. Bûche. - II. Académicien. - III. Nage. Brut. - IV. Tri. Mec. Ara. - V. Ointe. Mages. - VI. Nées. Zeus. - VII. Nn. Ambra. Xe. - VIII. Bricola. - IX. Etain. Nérée. - X. Renne. Démon. - XI. Excès. Osent.

Verticalement

1. Santonnière. - 2. Acarien. Tex. - 3. Page. Banc. - 4. Ide. Tsarine. - 5. Ne. Me. Mines. - 6. Mue. ABC. - 7. Bi. Cm. Rondo. - 8. Ucb. Azalées. - 9. Cirage. Arme. - 10. Heureux. Eon. - 11. Entassement.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschour 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
 Directeur général : Stéphane Corne
 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
 75226 PARIS CEDEX 05
 Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

SCRABBLE® N° 257

Résistez aux trois tentations

Tirage : AILLONS.
 Le sept-lettres est implaçable. Pas de huit-lettres possible dans la colonne 15 : les deux verbes SAILLIR, couvrir une femelle et être en saillie, sont défectifs ; SILLONNER et SONNAILLES prennent deux N, le dernier mot n'ayant pas de singulier.
 a) Placez un huit-lettres ailleurs et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).
Tirage suivant : B D E F J L U.
 b) En deux endroits différents, placez deux mots pour respectivement 41 et 51 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.
 Solution de a) : ALLUSION, E 8, 72.
Tirage suivant : E F I M O T U.
 c) En deux endroits différents, placez deux mots rapportant respectivement 37 et 56 points.
 Solution de b) : DJEBEL, 15 G, 51.
Préparation de la grille de la semaine prochaine.
 d) A C E I N T X : trouvez un sept-lettres - D E I M N P U : ce tirage



s'appuie sur une des lettres du tirage précédent ; trouvez ce huit-lettres.
Solutions dans Le Monde du 2 janvier.
Solutions du problème paru dans Le Monde du 19 décembre.
 a) DEPILER, rendre glabre, 5 E, 40.
 b) PRELUDE, 2 H, 89, faisant

PAPIVORE.
 c) DECUPLER, K 6, 76 - DUPLEXER, O 3, 71 - DRUPEOLE, petit fruit à noyau, 7 C, 70 - PENDULER, osciller, J 6, 69 - PEDALEUR, 3 E, 64.
 d) POLYURIE - APPUYOIR, instrument de ferblantier.

Michel Charlemagne.

CINÉMA La polémique récente autour des propos de Jean-Marie Messier sur l'exception culturelle a mis, plus que jamais, la mondialisation au centre des débats cinématographiques. Trois films – venus des États-Unis, d'Espagne et du Brésil – prouvent cette semaine que la porosité des frontières entre les pays, les influences et les œuvres peut fort heureusement être portée au crédit de l'art, avec le soutien de Studio Canal pour les deux premiers. Tourné à New York et produit par Pierre Kalfon, un Français au parcours étonnant, *Christmas*, d'Abel Ferrara, signe contre le consumérisme hollywoodien en mettant en scène un couple de trafiquants de drogue latinos en quête d'embourgeoisement. A mille lieues de là, le jeune cinéaste espagnol Alejandro Amenabar tourne *Les Autres* en langue anglaise et se confronte au genre fantastique en invitant Nicole Kidman à promener sa silhouette hitchcockienne dans une maison hantée. Dans un registre plus léger, le Brésilien Andrucha Waddington, sur les terres du sertão, réalise contre toute attente un agréable et surprenant marivaudage, *La Vie peu ordinaire de Dona Linhares*.

► www.lemonde.fr/cinema

Marivaudage dans les champs de canne

La Vie peu ordinaire de Dona Linhares. Film brésilien d'Andrucha Waddington. Avec Regina Casé, Lima Duarte, Stenio Garcia. (1 h 44.)

Sans doute à cause de Glauber Rocha, on s'imaginait que, du sertão brésilien ne pouvaient sortir que des films paroxystiques. Et voilà *La Vie peu ordinaire de Dona Linhares*, film tranquille, portrait d'une femme aussi sereine que sa vie est tumultueuse. Andrucha Waddington, qui signe là son deuxième long métrage, s'est inspiré d'un fait divers réel, révélé par une émission de télévision à scandale : dans un petit village perdu, une femme vivait avec trois hommes et les enfants qu'elle en avait eus.

On voit bien les possibilités qu'offre le sujet : paillardise, misérabilisme, tragédie. Le jeune réalisateur les a bien vues aussi, pour les refuser. *La Vie peu ordinaire de Dona Linhares* est organisé autour de Regina Casé, grande figure du théâtre contemporain brésilien avant de devenir animatrice de talk-show à succès. Son visage aux traits lourds, sa silhouette carrée contredisent la grâce de son maintien. Le mystère de cette beauté hors de l'ordinaire

cinématographique est le vrai moteur de ce film : le destin de Darlene Linhares ne s'explique que par la séduction étrange qu'elle exerce, sans jamais en manifester les signes extérieurs, sur les hommes qui l'entourent.

Autour de cet astre gravitent trois mâles. D'abord Osias (Lima Duarte), avare et paresseux. Zezinho (Stenio Garcia), vieil enfant émerveillé

ZOOM

Les amours interdites d'une femme et de trois hommes sur une partition de Gilberto Gil

d'attirer l'attention d'une femme et enfin Ciro (Luís Carlos Vasconcelos), beau journalier qui aurait voulu ne faire que passer. Au fur et à mesure que le cercle de famille s'agrandit, Darlene tente de concilier les aspirations contradictoires de ses compagnons, risque un temps de perdre sa liberté avant de retourner la situation en sa faveur. Il y a là le matériau

d'un marivaudage paysan, que Waddington traite avec beaucoup de retenue, pas mal d'humour. Ces quatre personnages se meuvent dans une espèce de vide social et géographique. On voit bien que la ferme où se nouent et se renouent les amours est proche d'un village où l'on se retrouve pour un bal. On voit aussi des champs de canne à sucre où Darlene va se briser le dos pour nourrir ses enfants. Cette société, ces paysages n'influencent pas vraiment sur les sentiments et les désirs.

Waddington tient cet environnement à distance au moyen d'images très composées, très cadrées, risquant ainsi l'impression de luxe que laissent certains photographes paysagistes. Mais il trouve deux antidotes à cette tendance à l'esthétisme : des acteurs engagés dans leurs rôles, aussi prêts à l'humour qu'à l'amour, et une musique magnifique. Quelques thèmes composés par Gilberto Gil et beaucoup de chansons venues du sertão, tirées du répertoire de Luiz Onzaga, que l'on entend lors des séquences de bal qui rythment le film. Ces airs simples – faits pour aider à survivre – permettent à Dona Linhares de garder les pieds sur terre.

T. S.

Propos recueillis par Thomas Sotinel

Abel Ferrara écrit avec élégance un conte de Noël tout en noir

Christmas. L'auteur de « Bad Lieutenant » signe un film où la sédition emprunte les voies de la douceur et de la beauté

Film américain d'Abel Ferrara, avec Drea De Matteo, Lillo Brancato Jr, Ice T. (1 h 30.)

Christmas scelle la rencontre de deux réalités a priori antagonistes : le débonnaire conte de Noël et le sulfureux Abel Ferrara. Ce rapprochement n'est pourtant pas inattendu si l'on veut bien se souvenir que la fête de Noël célèbre la naissance du Christ, et qu'à sa manière Ferrara n'a jamais cessé de prospecter, sous les espèces de l'humanité souffrante, la zone électorale de ce dernier. Son genre de prédilection, le film noir, ainsi que les thèmes récurrents de son œuvre, la violence et le mal, nourrissent sans doute le cinéma américain de longue date, mais font l'objet chez lui d'une contamination métaphysique et d'une stylisation vénéneuse qui rendent son œuvre – à proprement parler baroque, si on la considère comme une rhétorique de la mort en mouvement – inassimilable par le puritanisme hollywoodien.

Après les mémorables *Le Roi de New York* (1990), *Bad Lieutenant* (1992), *The Addiction* (1995), *Nos funérailles* (1996) ou *New Rose Hotel* (1998), *Christmas* en témoigne admirablement. C'est un spectacle d'école, interprété par des enfants autour du mystère de Noël, qui inaugure le film, dans une scène partiellement filmée en vidéo par les parents d'une fillette qui y participe. On retrouve dans la séquence suivante cette famille modèle roulant en calèche dans les rues de Manhattan, puis s'adonnant aux emplettes traditionnelles dans les luxueux grands magasins de la ville. Soit, en quelques plans et sur une musique sirupeuse à souhait, une

ouverture digne d'un film de Noël tel que l'industrie du rêve hollywoodien, célébrant comme il se doit la famille et le consensus social, en fabrique treize à la douzaine depuis des décennies.

Puis vient le soir. Et avec lui l'installation d'un climat qui se charge insensiblement d'une tension diffuse. L'enfant est confiée aux bons soins de la grand-mère devant la télévision, les parents se changent pour sortir dans un accoutrement qui trahit davantage leur origine sociale et ethnique (nouveaux riches latinos), tandis que la bande musicale adopte le rythme saccadé du rap. Contrairement aux apparences, ils ne se rendent pas au repas du réveillon, mais vont occuper un autre appartement où, après s'être de nouveau changés et mis à l'aise, ils entreprennent de confectionner, en compagnie de quelques placides acolytes, des doses de cocaïne. Entre l'idyllique composition diurne et la sourde échappée nocturne, c'est moins la transition qui importe ici que l'exceptionnelle douceur qui la caractérise.

HOMOGENÉITÉ PLASTIQUE

Cette délicatesse – marquée sur le plan formel par l'emploi répété du fondu-enchaîné, l'homogénéité plastique des transitions et le changement de peau des personnages – constitue la clé de voûte du film. Elle suggère, avec un art du déplacement qui porte le propos à son plus haut point de subversion, qu'il n'y a pas de rupture entre les usages du monde dit civilisé et l'activité criminelle, entre occupation licite et clandestine, mais une simple modification des conditions de visibilité, un pur changement à vue comparable à celui qui caractérise, dans la na-



Drea De Matteo, une mère de famille à la tête d'un réseau de trafic de drogue dans « Christmas », d'Abel Ferrara, qui propose une relecture politique et archéologique de Noël.

ture, la mue d'un serpent ou la transformation graduelle du jour en nuit. Entre le rituel de la préparation de Noël et celui de la confection des doses, entre l'affairement domestique et le petit artisanat mafieux, il n'y a donc pas, pour Abel Ferrara, de différence de nature, mais de structure : la morale (celle de l'Amérique, de Hollywood, du capitalisme triomphant...) est ainsi congédiée au gré des raccords qui révèlent élégamment l'hypocrisie qui la fonde. La recherche par ses parents du modèle de poupée tant convoité par la fillette (et partant par des millions d'autres enfants

américains) au début du film est à cet égard significative : la scène violente entre deux bourgeoises s'arrachant des mains l'ultime exemption en vente puis les tentatives de corruption des vendeurs pour s'en procurer une à tout prix prouvent que, sous le vernis policé des mœurs sociales, sont toujours tapis l'instinct de préservation et la sauvergie de la meute.

Ce n'est sans doute pas par hasard si le nœud dramaturgique du film est intimement lié, quelque temps plus tard, à la recherche de cette même poupée. Tandis que la femme achète au noir l'objet à un

revendeur, son mari, qui l'attend dehors, se fait kidnapper par une bande ethnique rivale. Du moins celle-ci le suppose-t-elle lorsque l'un des ravisseurs, un Noir raciste et violent, exige d'elle une forte rançon pour laisser son mari en vie. Le même thème – la survie du clan, la prééminence des liens du sang, l'instinct protecteur de la mère et de la femme – est ainsi reconduit dans le domaine de la pègre, où, au même titre que dans la société globale, il s'agit avant tout de sauver sa peau. Ferrara ne manque pas d'ailleurs, non sans une pointe d'ironie, de dépeindre la situation exception-

nelle à laquelle est confrontée la femme sous un jour délibérément trivial, depuis sa difficulté à se procurer du liquide en période de fête jusqu'aux griefs domestiques que lui adresse en espagnol sa mère (« Je t'avais bien dit qu'il ne fallait pas l'épouser »).

ABOMINATION UNIVERSELLE

Plus gravement, en faisant cohabiter dans le même cadre (l'intérieur d'une voiture) l'image de la femme défective et celle de la poupée inerte en grandeur nature, Ferrara fait miroiter, à travers la ressemblance de leurs oripeaux, l'abomination universelle de la convoitise humaine. La femme-poupée, modélée et reproductible par l'empire consumériste du visuel à des millions d'exemplaires, devient ici l'avatar contemporain du Veau d'or. Aussi bien, entre la vie et la mort, l'organique et l'inorganique, la foi et l'idolâtrie, l'un des principaux enjeux de *Christmas* tient-il, d'avantage qu'à l'hypothétique rédemption finale de ses personnages, laissée en suspens par le réalisateur, au mystère et à la vibration de ce qu'on pourrait appeler leur présence réelle. Soit, par-delà ou en deçà de l'excellence du jeu des acteurs (les admirables Drea De Matteo et Lillo Brancato) et du brio de la mise en scène, tout ce qui témoigne dans le film de la capacité du cinéma à être une trace du réel : depuis le fait divers dont est adapté ce film jusqu'à la présence documentaire de l'ancienne génération, en passant par la stupéfiante densité physique des acteurs.

Avec *Christmas*, Ferrara livre ainsi non seulement un de ses plus grands films, mais propose une relecture à la fois politique et archéologique de Noël, dont Martine Perrot, chercheuse au CNRS, a rappelé récemment le caractère syncrétiste (*Le Monde* du 22 décembre). Après avoir baigné le début de son film dans l'imagerie contemporaine de la fête – façonnée au XIX^e siècle par l'idéologie anglosaxonne et protestante de la bourgeoisie victorienne –, Ferrara le plonge aussitôt dans une nuit qui renvoie tout à la fois à ses origines païennes (l'angoisse des hommes lors de la plus longue nuit de l'hiver, la résurrection du père Fouettard sous les traits d'un flic véreux, incarné par le chanteur de rap Ice T.) et latines (l'omniprésence du mal, la faute originelle, la quête de la rédemption).

La porosité esthétique du film, avec ses somptueux plans-buvards qui semblent s'absorber les uns les autres, trouve ainsi son pendant dans l'histoire même de l'événement qui en constitue le cadre, en même temps qu'elle offre une fluide résistance à la forme dominante qui prétend l'asservir : du grand art.

Jean-François Rauger

Jacques Mandelbaum

Pierre Kalfon, médiateur artistique

IL FAUDRAIT un livre entier, bien épais, pour résumer ce qu'il a vu et ce qu'il a fait. Le producteur du nouveau film d'Abel Ferrara est un Français qui suit d'ailleurs le réalisa-

PORTRAIT

Producteur voyageur né à Tunis, il découvre avec enthousiasme Abel Ferrara en 1987

teur depuis longtemps, permettant à un auteur qui est si peu prophète en son pays de réaliser quelques-uns des films les plus singuliers du cinéma américain contemporain.

Rien d'étonnant de la part de quelqu'un qui affirme avoir toujours été ouvert aux cultures du monde entier, qui parle cinq langues et qui voit aussi le cinéma comme un moyen de voyager. Pierre Kalfon est né à Tunis et s'enthousiasme très

jeune pour les films américains que l'on peut voir au moment de l'occupation de la ville par les Italiens puis les Allemands. A Paris, après la guerre, il commence des études aux Beaux-Arts, avant de devenir journaliste de cinéma : « J'ai fait de la critique par intérim, plaisante-t-il, rédigeant des articles signés parfois par des journalistes renommés. »

On le retrouve également secrétaire parlementaire de Louis Jaquinot, député de centre droit qui suivra de Gaulle en 1958. Pierre Kalfon se souvient avoir filmé en super-8 le premier voyage de De Gaulle en Algérie. Ses relations vont lui permettre d'entrer au CNC en tant que chargé des relations publiques. Il assiste à la sélection des films français pour Cannes, choisit les titres que Malraux, alors ministre de la culture, visionne régulièrement. Un jour, Cino Del Duca, financier minoritaire de *L'Avventura* d'Antonioni, l'envoie présenter le film à Cannes

en 1960. Il organise lui-même projections et conférences pour la presse et assiste au chahut, devenu célèbre, déclenché contre le film et auquel, selon lui, l'équipe de *La Dolce Vita*, également en compétition, n'était pas étrangère. Fasciné par son travail de mise en valeur du film, les frères Jo et Sammy Siritsky, importants

Avez-vous un appareil photo numérique ?

Faites tirer vos clichés sur papier photo professionnel

Photo 11x15cm > 2.30 FF

Formats jusqu'à 50x70cm

plus d'infos sur :

www.colormail.com

producteurs, distributeurs et exploitants, lui proposent de s'occuper de leurs films. Il devient un des plus célèbres attachés de presse de Paris et s'occupe notamment de la sortie des œuvres de Visconti ou de Pasolini. Son travail le rapproche de la production et il devient ce qu'il appelle lui-même un « médiateur artistique », s'attachant à des artistes qu'il admire, les conseillant, achetant lui-même des droits de diffusion pour des œuvres qu'il veut défendre.

Il réalise lui-même cinq longs métrages, de la parodie amusée de films d'espionnage (*OSS 117 prend des vacances* en 1969) au drame psychologique érotique (*La Cravache* en 1972, *Le Feu aux lèvres* en 1974, *Le Triangle écorché* en 1975). Il s'associe au producteur américain Mark Damon, qui a créé PSO, une société de vente de films américains indépendants à l'étranger. Il permet ainsi à Jerry Lewis, qu'il admire depuis toujours, de réaliser ses deux

Alejandro Amenabar, réalisateur des « Autres »

« Nous avons le fantôme d'Hitchcock autour de nous »

« Tant par l'époque où il se déroule, en 1945, dans l'île de Jersey, que par son esthétique, *Les Autres* s'écarte complètement des canons du film d'horreur aujourd'hui.

— J'ai d'abord situé le film à la fin de la deuxième guerre mondiale à cause de mes lectures d'enfance. Je pensais aussi que le sentiment d'isolement de Grace, le personnage principal du film, qui doit élever seule ses deux enfants, serait plus prononcé si le film se déroulait dans un vieux manoir anglais. Même si j'ai voulu revenir en arrière dans le temps, mon film est très contemporain par les questions qu'il aborde. J'ai bien évidemment vu *Les Innocents*, de Jack Clayton, *L'Enfant du diable*, de Peter Medak, *La Féline*, de Jacques Tourneur. J'y apprécie que l'horreur ne soit jamais explicite alors que les films de genre aujourd'hui s'appuient essentiellement sur des effets spéciaux. Je tenais à échapper à l'opposition gothique entre le bien et le mal. A la fin des *Autres*, le fantôme est là pour révéler la nature des relations humaines.

— *Les Autres* joue sur une grande conviction et une imagerie catholique très développée. Quelle éducation religieuse avez-vous reçue ?

— Je ne suis pas croyant, mais les

fantômes des *Autres* sont ceux auxquels je crois. Je devais me mettre dans la position de quelqu'un qui croit aux revenants, or je ne suis pas fixé sur la question. Je suis quelqu'un de rationnel et je n'ai pas encore eu d'expérience surnaturelle. J'ai été élevé dans une école catholique et je possède une réelle culture religieuse, même si ma famille n'était pas spécialement pratiquante, ce qui m'a toujours donné

Pour « Les Autres », je tenais à échapper à l'opposition gothique entre le bien et le mal

beaucoup de distance. Il y a actuellement un grand débat en Espagne sur la nécessité d'enseigner la philosophie aux enfants. Je pense évidemment que c'est indispensable. La raison pour laquelle j'ai été dans une école catholique tient au fait que l'enseignement dispensé était riche. D'ailleurs, j'ai eu des problèmes pour le casting des deux enfants de Grace. Les gamins que l'on m'en-

voyait n'avait jamais rien lu. Ils ne comprenaient donc strictement rien à l'arrière-plan théologique des *Autres*. J'en ai finalement trouvé avec beaucoup de difficultés deux qui ont compris la nature de leur personnage.

— Ces deux enfants sont atteints dans *Les Autres* d'une maladie qui les empêche d'être exposés à la lumière du jour. Quelle est l'origine de cette maladie ?

— C'est une maladie très rare, j'ai d'ailleurs vu un documentaire à son sujet. La femme de l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl en était atteinte et s'est récemment suicidée à cause de cela. Je savais en commençant l'écriture des *Autres* que je voulais réaliser un film en huis clos avec peu de personnages. Puis j'ai pris connaissance de cette maladie, qui a tout changé. C'est très facile de faire peur aux gens. Il suffit d'éteindre la lumière. Il est par contre plus difficile de lier esthétique, psychologie et théologie dans un même film. Je voulais échapper à l'opposition classique lumière/ténèbre, d'où l'importance du brouillard dans le film, qui symbolise une zone grise qui n'est ni la lumière, ni les ténèbres.

— *Les Autres* se situe en Angleterre mais a été tourné en Espagne. Toute votre équipe est espa-

gnole à l'exception des comédiens et de Nicole Kidman bien évidemment. Le film est en outre produit par Tom Cruise. De quelle nationalité est votre film ?

— Je voulais tourner à l'origine en espagnol, puis on a envoyé le scénario du film aux Etats-Unis où Nicole Kidman s'est montrée très intéressée. Lorsque vous regardez la situation d'un comédien à Hollywood aujourd'hui, vous apercevez à quel point leur situation est pathétique. Ils sont entourés d'effets spéciaux. J'avais au moins à proposer à Nicole Kidman un rôle écrit et complexe. Nous avons beaucoup discuté ensemble du passé de son personnage. Nous avions curieusement le fantôme d'Hitchcock tout autour de nous. Le film se situait en Angleterre, nous avons teint Kidman en blonde, j'étais obsédé par l'idée de faire un film d'époque dans la lignée de *Rebecca*. D'où les recherches sur la coiffure de son personnage. Nous ne nous sommes aperçus des rapprochements avec Hitchcock qu'au bout de la deuxième semaine de tournage. Nicole Kidman est le croisement de Vivien Leigh pour ses yeux, et de Grace Kelly. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Les morts-vivants sont toujours aussi terrifiants

Les Autres. Un film romantique, d'une rare intensité dramatique

Film espagnol d'Alejandro Amenabar. Avec Nicole Kidman, Fionnula Flanagan, Christopher Eccleston, Elaine Cassidy. (1 h 45.)

Dans son manoir cossu de l'île de Jersey, Grace (Nicole Kidman), héroïne tourmentée des *Autres*, tombe sur un livre de photos en noir et blanc. Ce recueil, tout à fait original, réunit une série de clichés d'individus tout juste décédés, prêts à entrer, en grande tenue, dans l'éternité. « *Que c'est macabre !* », s'écrie Grace, étonnée de constater que la frontière entre les morts et les vivants est non seulement invisible mais poreuse. Grace se trompe. Si son univers est hanté, il n'a pourtant rien de macabre.

Les Autres est un film qui déploie plutôt une pédagogie de l'épouvante. S'il s'inscrit dans la lignée des grands classiques du film d'horreur gothique, comme *La Maison du diable*, de Robert Wise, *Les Innocents*, de Jack Clayton, *L'Exorciste*, de William Friedkin, ou *Shining*, de Stanley Kubrick, il s'en distingue pourtant car il ne s'agit pas ici de quitter à tout prix un lieu hanté pour se défaire du Mal. Les spectres d'Alejandro Amenabar ne sont pas là pour être éradiqués ou mis à distance, mais pour être apprivoisés.

En 1945, dans l'île de Jersey, Grace vit avec ses deux enfants dans l'angoisse du retour éventuel de son mari parti au front. L'arrivée attendue d'une gouvernante et de deux domestiques permet de révéler aux spectateurs les mécanismes bizarres qui régissent l'étrange purgatoire dans



Grace (Nicole Kidman), une Anglaise autoritaire au physique hitchcockien, et son fils malade, Nicholas (James Bentley).

lequel Grace, son fils et sa fille se sont, malgré eux, installés.

Atteints d'une étrange maladie, Anne et Nicholas ne peuvent être exposés à la lumière directe du soleil sans être brûlés. Aucune porte ne peut donc être ouverte sans que la précédente ait été verrouillée au préalable. L'instauration de ces ténèbres forcées met en lumière un système de valeurs insidieusement chamboulé. A la lueur d'une bougie, Anne et Nicholas étudient, sous la férule de leur mère, autoritaire, et de leur gouvernante, zélée, les principes de la Bible, débattent des différents niveaux de l'enfer et du paradis ou de l'existence hypothétique des limbes.

Leurs leçons sont, de plus en plus fréquemment, interrompues par des bruits suspects, d'abord discrets puis insistants. La maison semble abriter d'inquiétants locataires... A la fin du film, une main invisible referme le portail en fer

de la demeure. Un panneau « A vendre » y est accroché à la dérobée. Il ne faut pas se méprendre : la maison de Grace pourrait être la nôtre.

Ouvre les yeux (dont le remake américain, *Vanilla Sky*, avec Tom Cruise, sortira le 23 janvier 2002 en France) et *Tesis*, les deux premiers films d'Alejandro Amenabar, jeune réalisateur espagnol âgé de vingt-neuf ans, n'avaient guère marqué les mémoires. Sans vouloir accabler le cinéaste de compliments, on ne peut que dire l'admiration suscitée par la manière dont il fait des principes esthétiques de son nouvel opus le corps même de son histoire.

UN AU-DELÀ SANS SPIRITUALITÉ

L'utilisation des éléments traditionnels de l'horreur gothique — brouillard persistant, violent contraste entre lumière et ténèbres, cohabitation des morts et des vivants, climat asphyxiant,

mélange de puritanisme et de sexualité refoulée — est portée à un rare degré de perfection. Celle-ci est encore renforcée par la puissance des personnages, intérieurement usés, qui perdent d'un même mouvement l'essentiel de leurs croyances et de leur énergie.

Héritier des grands réalisateurs de films d'épouvante — Jacques Tourneur, Jack Clayton, William Friedkin —, influencé par Val Lewton, producteur de *La Féline* et de *Vaudou*, Alejandro Amenabar obtient les effets les plus efficaces en maniant l'ellipse, le doute, l'incertitude. La bande-son joue ici un rôle capital, et terrifiant. Grincements, craquements, chuchotements, cris étouffés, frôlements, attouchements, bruits tonitruants et agressifs donnent son relief à une mise en scène qui organise un découpage rigoureux de l'espace (couloirs, portes, escaliers, autant d'univers clos). Tous ces éléments concourent à la composition d'une symphonie visuelle et auditive qui entraîne le spectateur dans une véritable expérience.

Nicole Kidman est inoubliable en bourgeoise anglaise au physique hitchcockien — son prénom comme ses cheveux teints en blond sont évidemment un clin d'œil à Grace Kelly, avec qui elle partage une forte puissance d'évocation sexuelle. Son comportement puritain, mâtiné de superstition, donne au film une réelle intensité. Alejandro Amenabar joue admirablement de l'ambivalence de l'actrice, à la fois bigote et mante religieuse, comme l'avait révélé Stanley Kubrick dans *Eyes Wide Shut*.

Aucune peur n'est possible au cinéma sans conviction. C'est la leçon de Jacques Tourneur qui, dans *Rendez-vous avec la peur*, croyait, et nous avec lui, aux forces occultes, ou celle de William Friedkin qui, dans *L'Exorciste*, nous persuadait de l'existence du Diable. La présence presque envahissante, dans *Les Autres*, des icônes traditionnelles du catholicisme — comme cette statue de la vierge recouverte d'un drap contre laquelle vient malencontreusement se cogner la fille de Grace — ressemble à un vieil artefact découvert par un archéologue. Si *Les Autres* baigne dans une atmosphère religieuse, sa théologie est vidée de toute sève puisqu'elle est confrontée à un au-delà sans spiritualité. Le film est davantage l'œuvre d'un agnostique. Alejandro Amenabar délimite un territoire du surnaturel privé du regard de Dieu. Poète de l'instinct de mort, de l'anxiété, de la consommation, il ajoute une dimension romantique à son film, sans équivalant dans le cinéma contemporain.

S. Bd

NOUVEAUX FILMS

ANIMAL, L'ANIMAL

■ Si l'on veut faire oublier aux enfants leurs grands soucis du comment (Voldemort est-il vraiment mort ? Frodon arrivera-t-il jusqu'au Mont du Destin ?), on peut les envoyer voir *Animal*, l'*Animal*. On peut même les accompagner histoire de profiter de l'histoire de ce type nul (employé par la police de sa ville, il n'arrive pas à passer le concours d'agent) qui se réveille, après un accident, en possession de facultés étonnantes, la vitesse d'un cheval au galop, le flair d'un berger allemand, la libido d'un bouc. Après enquête, Marvin Mange (Rob Schneider) s'aperçoit qu'il a été soigné par un savant gentiment fou qui lui a greffé de petits morceaux d'animaux. Rob Schneider n'épargne pas sa peine, le scénario, qu'il a coécrit, mélange les gags les plus prévisibles (exécutés avec suffisamment de conviction pour faire

quand même rire) et quelques incursions presque swiftiennes dans l'ironie morale (finalement, les comportements humains sont encore plus répugnants que ceux des animaux). Ce cocktail plutôt appétissant est en partie gâté par une mise en scène indigente. *T. S. Film américain de Luke Greenfield. Avec Rob Schneider, Colleen Haskell. (1 h 23.)*

SEXY BOYS

■ Peut-être devrait-on, par charité saisonnière, ne pas révéler les noms des jeunes acteurs qui se sont commis dans cette triste aventure, histoire que ça ne les poursuive pas toute leur carrière. Julien B., Virginie L., Matthias Van K., ont été réquisitionnés par Stéphane Kazandjian (qui ne mérite pas l'anonymat, il a écrit ce film et l'a réalisé) dans le but de donner à la France l'équivalent hexagonal d'*Ameri-*

can Pie. Selon le tableau de conversion de Stéphane Kazandjian, un plat de spaghettis français vaut une tarte aux pommes américaine. Dans *Sexy Boys* comme dans *American Pie*, une préparation culinaire sert d'accessoire onaniste, mais ça, l'habile campagne de communication organisée autour du film ne l'a laissé ignorer à personne. Cette transgression n'est qu'une imitation, osée non pas pour choquer le bourgeois mais pour attirer dans les salles les adolescents désœuvrés en période de Noël. Cet âge a beau avoir la réputation d'être bête, il a déjoué des pièges moins grossiers. *T. S. Film français de Stéphane Kazandjian. (1 h 31.)*

CHRISTMAS LA VIE PEU ORDINAIRE DE DONA LINHARES

■ Lire page 15.
CRAZY BEAUTIFUL
■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Le Seigneur des anneaux	1	1 584 893	862	↗	1 584 893
2 Harry Potter à l'école des sorciers	3	990 000	876	↘ - 29 %	4 904 692
3 Atlantide, l'empire perdu	4	340 000	813	↘ - 37 %	2 831 378
4 Les Rois mages	2	305 000	533	↘ - 46 %	950 948
5 Le Peuple migrateur	2	275 000	531	↘ - 29 %	793 473
6 Tanguy	5	190 000	566	↘ - 30 %	2 714 835
7 Le Sortilège du scorpion de jade	3	65 000	373	↘ - 44 %	452 129
8 La Revanche d'une blonde	2	57 500	220	↘ - 43 %	178 880
9 Mulholland Drive	5	32 000	116	↘ - 24 %	491 377
10 Bécassine, le trésor Viking	2	29 000	185	↘ - 17 %	69 152

* Période du 19 au 23 décembre inclus

Les hobbits succèdent aux collégiens à l'avant-garde de la lutte contre les forces du Mal, et *Le Seigneur des anneaux* prend la place de *Harry Potter* en tête de ce classement. Sorti le même jour aux Etats-Unis, le film de Peter Jackson a réalisé la même performance des deux côtés de l'Atlantique. L'adaptation de la trilogie de Tolkien semble promise à un bel avenir, avec un résultat d'autant plus honorable que la durée du film — trois heures — limite le nombre de séances quotidiennes. *Atlantide*, la production Disney, se maintient au-dessus de la surface, complétant un trio hollywoodien gagnant. Derrière, trois films français : *Les Rois mages* perdent plus de la moitié de leurs spectateurs pour leur deuxième semaine d'exploitation, pendant que *Le Peuple migrateur* et *Tanguy* se tiennent beaucoup mieux au banquet des fêtes de fin d'année. Dans les sorties de la semaine, on remarque l'échec très net de *Vertiges de l'amour*, qui n'attire que 239 spectateurs par salle (contre 1 839 pour *Le Seigneur des anneaux*), pendant qu'*Italian for Beginners* ne trouve pas non plus son public.

Source : Ecran total

SORTIR

PARIS

Ibedji, le culte des jumeaux

Les ibedji sont de petites statuettes élaborées, en Afrique, au sein de la population yoruba (ouest du Nigeria et du Bénin). En bois, elles sont de petite taille, et vont d'habitude par paire : elles sont liées au culte des jumeaux (ibedji signifiant d'ailleurs jumeaux). Une double naissance a longtemps été considérée chez les Yorubas comme maléfique. En revanche, à la fin du XVIII^e siècle, la situation se retourne et des pouvoirs surnaturels bénéfiques furent attribués aux jumeaux. A la mort de l'un (ou des deux) enfants, les parents font réaliser par un artiste une statuette représentant le(s) défunt(s). Censée accueillir l'âme du mort, elle sera souvent placée sur un autel dédié à Shango, dieu du tonnerre et du fer dans la mythologie yoruba et protecteur des ibedji. Leurs qualités plastiques sont bien connues. La galerie Flak présente une sélection de ces statuettes. Certaines sont dotées de bijoux, voire de vêtements. *Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-46-33-77-77. Jusqu'au 27 janvier. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, du mardi au vendredi ; de 13 heures à 18 heures, le samedi.*

Jef Sicard

Saxophoniste (il pratique avec un égal bonheur toute la gamme de l'instrument), flûtiste, joueur de conques marines, pianiste, compositeur, improvisateur, Jef Sicard est l'un des musiciens de jazz les plus généreux. Inventif et poète, il joue la vie avec rage et tendresse. Son nouvel

enregistrement, *Oblive* (Charlotte Productions), vient de paraître. Une merveille.

Ce nouveau répertoire sera joué au Duc des Lombards, avec la belle équipe du disque, François Méchali, contrebasse et François Laizeau, batterie. Deux compagnons fidèles, précis, musiciens, sûrs.

Le Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-33-22-88. 21 heures, le 27.

Vintage Orchestra, Martial Solal

Alors que la plupart des clubs de jazz font relâche après un premier trimestre très actif, le service public continue de remplir son indispensable mission de diffusion. Ainsi le programme en forme de superbe cadeau composé par Xavier Prévost du bureau du jazz de Radio France. Pour débiter la soirée, le Vintage Orchestra, un ensemble de jeunes solistes pleins d'allant qui interprètent le répertoire en grande formation de Thad Jones/Mel Lewis ou Bill Holman, soit la quintessence du grand swing. Puis, en solo, le pianiste Martial Solal.

Son immense talent, sa faculté à passer en revue l'histoire du piano pour y trouver des idées, des relances, des surprises, la diversité de son répertoire (des standards du jazz aux compositions les plus complexes) permettent d'augurer un concert de tout premier plan. Diffusion en direct sur France-musiques. *Maison de Radio France, salle Olivier-Messiaen, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Passy. 20 heures, le 27. Tél. : 01-56-40-22-22. Entrée libre dans la limite des places disponibles.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Centre chorégraphique national d'Orléans
Josef Nadj : *Petit psaume du matin*. *Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^o Abbesses. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29 décembre ; 15 heures, le 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 98,39 F.*

Graines d'opéra
Mozart, Offenbach, *Gérolstein*, Strauss, Delibes, Beethoven, Rossini, Chopin, Bizet (extraits). Estelle Boin (soprano), Magali Paliés (mezzo-soprano), Jérôme Clauzel (piano), Jean-Luc Paliés (mise en scène).

La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2^e. M^o Opéra. 15 heures, les 26, 27, 28, 30 décembre. Tél. : 01-42-60-01-86. 70 F, 110 F.

Neba Solo, Nahawa Dombia, Ramata Doussou
Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules Guesde, 93200 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. 21 heures, le 26 décembre. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F, 100 F.

René Urtreger Solo & Trio
Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 heures, les 26, 27, 28 décembre. Tél. : 01-40-26-21-25. 80 F, 100 F.

Paco Sery Group Feat. Linley Marthe
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 26, 27, 28, 29, 30 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F, 120 F (200 F, le 31).

Philippe Duchemin Jazz Quintet
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, bd Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17^e. M^o Porte-Maillot. 22 h 30, les 26, 27, 30 décembre. Tél. : 01-40-68-30-42. 160, 71 F.

Henri Salvador
Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 19 h 30, les 26, 28, 30 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. De 65 F à 475 F.

MARDI 25 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00 C dans l'air.** Jésus superstar. **La Cinquième**
- 19.00 Explorer.** Tango. Le bronze des amazones. Le cirque des rêves. **Nat. Geographic**
- 21.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens.** Invité : Daniel Picouly. **Voyage**
- 22.45 Rock Press Club.** Le rock gothique. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 18.30 ONU, casques bleus et bras croisés.** **Planète**
- 19.00 Japon, les macaques des neiges.** **Arte**
- 19.00 Pilot Guides.** Espagne méridionale. **Voyage**
- 19.00 Biographie.** A la rencontre du Père Noël. **La Chaîne Histoire**
- 19.15 La Vie privée des plantes. [3/6].** Coquettes et aguicheuses. **Planète**
- 19.55 Les Secrets de la Méditerranée.** La baie de Naples. **Odyssee**
- 20.00 Voyageurs des mers froides.** Argentine : voyageurs amoureux des baleines. **Voyage**
- 20.15 Reportage.** Un rêve en blanc. **Arte**
- 20.15 Les Aventuriers de l'altitude.** Les montagnes roses du Wadi Rum. **Planète**
- 20.35 Les Brûlures de l'Histoire.** Mai 1968. **La Chaîne Histoire**
- 20.55 Maurice Chevalier.** **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

M 6

18.30 James et la pêche géante ■ ■ En 1994, le public découvrait, avec *l'Etrange Noël de M. Jack*, l'univers insolite et magique du talentueux tandem Henry Selick-Tim Burton. Le réalisateur et le producteur américains renouelaient, en 1996, leur collaboration avec *James et la pêche géante*. On est sidéré par la grâce et la charge expressive des personnages, façonnés avec des matériaux tout simples.

- 21.00 Naissance de l'Égyptologie.** L'Aigle et le Sphinx. Auguste Mariette. Voyage à Saqqarah : un portrait de Jean-Philippe Lauer. **Histoire**
- 21.00 Serengeti, paradis des animaux.** **National Geographic**
- 21.00 Vermeer.** Lumière, amour, intimité. **Mezzo**
- 21.05 Versailles.** Les jardins du pouvoir. **TV 5**
- 21.45 Des animaux et des stars.** Les lions avec A. Hopkins. **Disney Channel**
- 22.00 Chutes du Niagara.** **Nat. Geographic**
- 22.00 Sur les traces de Bourvil.** **RTBF 1**
- 22.15 Dr. Martin Luther King.** un parcours historique. **La Chaîne Histoire**
- 22.35 Thema.** Des baleines et des hommes. **Arte**
- 22.40 Comment Tolkien créa la Terre du milieu.** **Planète**
- 23.05 Guerre et paix en Irlande.** **Histoire**
- 23.20 Thema.** Makah. **Arte**
- 23.30 Les druides sont de retour.** **Planète**
- 0.20 Le bébé est un combat. [2/3].** Ces mères que l'on oublie. **Odyssee**

DANSE

- 20.55 Casse-Noisette.** Musique de Tchaïkovski. Par le Bêjart ballet Lausanne. **Muzzik**

MUSIQUE

- 18.00 Beethoven. Sonate n° 2 pour violoncelle et piano en sol mineur, opus 5 n° 2.** Avec Atsushi Sakai (violoncelle), Park Soo (piano). **Mezzo**

- 18.30 Mozart. La Grande Messe en ut mineur, KV 427.** Enregistré à la Scala de Milan, en 1999. Avec Ruth Ziesak (soprano), Carmen Oprisanu (mezzo-soprano), Giuseppe Sabbatini (ténor), Michele Pertusi (basse), dir. Riccardo Muti. **Mezzo**
- 21.55 Lully. Thésée (version réduite).** Par l'ensemble des Arts florissants, dir. William Christie. **Mezzo**
- 23.15 Les Vêpres siciliennes.** Enregistré en 1986. Par l'Orchestre et le Chœur du théâtre communal de Bologne, dir. Riccardo Chailly. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.40 La Petite Dorrit.** Christine Edzard. [2/2]. **Festival**
- 20.55 Le Comte de Monte-Cristo.** José Dayan. [1 et 2/4]. **TF 1**
- 22.35 Réveuse jeunesse.** Nadine Trintignant. **TMC**
- 22.45 Miss Ever's Boys.** Joseph Sargent. **Paris Première**

COURTS MÉTRAGES

- 1.50 Tex Avery.** Cross Country Detours (1940). Car of Tomorrow (1951). **France 3**

SÉRIES

- 19.05 MacGyver.** Atterrissage périlleux. **TF 6**
- 20.20 Mister Bean.** Joyeux Noël, Mr Bean. **France 3**
- 22.30 Les Chemins de l'étrange.** Le voile du moine. **13^{ème} RUE**

FILMS

- 18.10 Beetlejuice** ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 90 min) O. **CineCinemas 2**
- 18.20 I Love L.A.** ■ ■ Mika Kaurismäki (France - Etats-Unis, 1999, 110 min) O. **Cinéfaz**
- 18.30 James et la Pêche géante** ■ ■ Henry Selick (GB - EU, 1996, 84 min) O. **M 6**
- 18.50 Ziegfeld Follies** ■ ■ ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1946, v.o., 115 min). **TCM**
- 20.45 Parade de printemps** ■ ■ C. Walters (EU, 1948, 105 min). **TCM**
- 20.45 Edward aux mains d'argent** ■ ■ ■ Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. **CineCinemas 2**



- 20.45 Moby Dick** ■ ■ John Huston. Avec Orson Welles, Gregory Peck (GB, 1956, 109 min). **Arte**
- 20.50 Superman** ■ ■ R. Donner (GB, 1978, 140 min) O. **TF 6**
- 21.00 Les Demoiselles de Rochefort** ■ ■ ■ Jacques Demy (France, 1967, 120 min) O. **Cinétoile**
- 21.50 Masques de cire** ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1933, v.o., 80 min) O. **CineClassics**
- 22.30 Brigadoon** ■ ■ ■ V. Minnelli (EU, 1954, 110 min). **TCM**
- 23.00 Les Parapluies de Cherbourg** ■ ■ ■ Jacques Demy (France, 1963, 90 min) O. **Cinétoile**
- 23.10 La Garce** ■ ■ ■ King Vidor (Etats-Unis, 1949, v.o., 90 min) O. **CineClassics**
- 0.10 L'Etoile du Nord** ■ ■ ■ Pierre Granier-Deferre (France, 1982, 120 min) O. **CineCinemas 2**
- 0.45 Snake Eyes** ■ ■ ■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1998, 95 min) O. **TPS Star**

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 20.05 Projection publique.** L'Humanitaire sur tous les fronts. **TSR**

MAGAZINES

- 13.00 Explorer.** Tango. Le bronze des amazones. Le cirque des rêves. **Nat. Geographic**
- 17.05 Les Lumières du music-hall.** Juliette Gréco. Richard Anthony. **Paris Première**
- 18.00 C dans l'air.** Les succès de l'année. **La Cinquième**
- 19.00 et 1.00 Explorer.** Oiseaux au marché noir. La danse des ours. **National Geographic**
- 19.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens.** Invité : Daniel Picouly. **Voyage**
- 22.30 Paris dernière.** Spéciale Champs-Élysées. Invitée : Zazie. **Paris Première**
- 23.50 Open club.** Bernard Haller. **CineClassics**
- 0.15 Zone interdite.** A quoi rêvent les filles ? **M 6**
- 0.30 Later... with Jools Holland.** Septième série (n° 1). Invités : Tamsin Archer ; Mark Morrison ; Willie Nelson ; Sierra Maestra. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 17.15 Les Mystères de l'Histoire.** Hitler et les sciences occultes. **La Chaîne Histoire**
- 17.30 Le bébé est un combat. [2/3].** Ces mères que l'on oublie. **Odyssee**
- 17.30 La Deuxième Vie de Marlène.** **CineClassics**
- 17.30 D'îles en îles.** Saint-Vincent et les Grenadines. **Voyage**
- 17.35 Musées du monde. [6/8].** Le Musée national de Thaïlande. **Histoire**
- 18.00 Okefenokee.** Le marais des alligators. **National Geographic**
- 18.00 Le Grand Livre de l'Histoire de France.** La guerre de Cent Ans. **La Chaîne Histoire**
- 18.05 Hollywood Stories.** Brendan Fraser et Sean Penn & Madonna. **Paris Première**
- 18.05 Nous avons les moyens de vous faire penser.** [2/2]. Marketing politique, le style américain. **Histoire**
- 18.35 Les Grands Parcs canadiens.** Le Parc national Jasper. **Odyssee**
- 18.45 Biographie.** Henry Kissinger, la vie d'un diplomate. **La Chaîne Histoire**
- 19.00 Jean-Marie Tjibaou,** la parole assassinée. **Histoire**
- 19.20 Planète actuelle.** La Vie privée des plantes. La loi de la jungle. **Planète**

Le Monde TELEVISION

France-Musiques

20.00 L'amour de loin Créé au Festival de Salzbourg en août 2000, repris à Paris au TNP-Châtelet cet automne, cet opéra d'Amin Maalouf, poète libanais fixé en France, raconte une histoire d'amour et de mort où le chant est roi. La compositrice finlandaise Katija Saariaho en a fait son miel et sa partition est conçue comme un vaste raga. L'accueil du public fut exceptionnellement chaleureux.

- 19.30 Les Mystères de l'Histoire.** Grey Owl, ou la belle imposture. **La Chaîne Histoire**
- 20.00 Animaux en famille.** Séduire et choisir. **National Geographic**
- 20.00 Voyageurs des mers froides.** Canada : en kayak, sur la route de Franklin. **Voyage**
- 20.00 Henry de Montherlant.** [3/3]. **Histoire**
- 20.15 C'est ma planète.** Les Aventuriers de l'altitude. [6/12]. **Planète**
- 20.20 La Guerre en couleurs.** La bataille de Palau. Le Mont Belvédère. **La Chaîne Histoire**
- 20.45 24 heures de la vie d'une ville.** Montréal. **Planète**
- 20.50 Sénégal, terre de couleurs.** **Odyssee**
- 21.00 Egypte : Sur les traces de Ramsès II.** Le Ramessesum. Gaston Maspero. Un portrait au nom de Ramsès II. Philippe Brissaud. **Histoire**
- 21.00 Le Naufrage du Lusitania.** **National Geographic**
- 21.00 La Route des vins.** En Champagne. **Voyage**
- 21.05 Royal de Luxe,** les chasseurs de girafes. **TV 5**
- 21.10 La Saga des Vikings.** En direction de l'est. **La Chaîne Histoire**
- 21.35 Dans la peau de l'ours.** **Arte**
- 21.40 24 heures de la vie d'une ville.** Barcelone. **Planète**
- 21.45 Des animaux et des stars.** Julia Roberts avec les chevaux de Mongolie. **Disney Channel**
- 21.45 Iran, charmes d'Orient.** **Odyssee**
- 22.00 Biographie.** Le dalaï-lama, l'âme du Tibet. **La Chaîne Histoire**
- 22.00 Venus d'ailleurs.** Supersnake. **National Geographic**
- 22.00 Noël 71.** **Mezzo**
- 22.30 Voyage à l'intérieur de la terre.** **National Geographic**
- 22.35 Algérie, la vie toujours.** **Planète**
- 22.45 Biographie.** Henry Kissinger, la vie d'un diplomate. **La Chaîne Histoire**
- 23.00 Voyage à Jérusalem.** **National Geographic**
- 23.00 Pilot Guides.** Les plus belles plages du monde. **Voyage**
- 23.00 Dizzie Gillespie Quartet.** **Muzzik**
- 23.15 The Souls of New York.** [11^{ème} volet]. **Canal Jimmy**
- 23.30 Les Mystères de l'Histoire.** Les enfants volés. **La Chaîne Histoire**
- 0.00 Okefenokee.** Le marais des alligators. **National Geographic**
- 0.20 Les Aventuriers de l'altitude.** [1/12]. Le cirque des Inaccessibles. **Planète**
- 0.55 Gabin, gueule d'amour.** **TV 5**
- 0.55 Big Lucky Carter.** Un peu de chance et beaucoup de blues. **Muzzik**

- 19.30 Mozart. La Grande Messe en ut mineur, KV 427.** Enregistré à l'Académie de musique de Philadelphie, en 1978. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. **Mezzo**
- 19.30 Mozart. Messe en ut mineur.** Par la Petite Bande et la Rheinische Kantorei, dir. S. Kuijken. **Mezzo**
- 21.00 Classic Archive.** Avec David Oistrakh (violon). **Mezzo**
- 22.55 Modest Moussorgski. Tableaux d'une Exposition.** Enregistré à l'Académie de musique de Philadelphie, en 1978. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. **Mezzo**
- 23.45 1, 2, 3 soleils.** Enregistré au palais omnisports de Paris-Bercy, le 26 septembre 1998. Avec Faudel, Rachid Taha, Khaled. **Paris Première**

SPORTS EN DIRECT

- 14.15 Football.** Championnat d'Angleterre : Arsenal - Chelsea. **Canal +**

DANSE

- 23.45 Tchaïkovski. Casse-Noisette.** Chorégraphie de Lev Ivanov. Par l'Orchestre du Royal Opera, dir. Evgeni Svetlanov. **Mezzo**

MUSIQUE

- 19.05 et 20.31 Musica en direct.** *La Bohème*, opéra de Puccini. Par la Staatskapelle de Berlin et le Chœur de la Staatsoper Unter den Linden, dir. Philippe Jordan. **Arte**
- 19.30 Mozart. Messe en ut mineur.** Par la Petite Bande et la Rheinische Kantorei, dir. S. Kuijken. **Mezzo**
- 21.00 Classic Archive.** Avec David Oistrakh (violon). **Mezzo**
- 22.55 Modest Moussorgski. Tableaux d'une Exposition.** Enregistré à l'Académie de musique de Philadelphie, en 1978. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Eugène Ormandy. **Mezzo**
- 23.45 1, 2, 3 soleils.** Enregistré au palais omnisports de Paris-Bercy, le 26 septembre 1998. Avec Faudel, Rachid Taha, Khaled. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

- 20.50 Résurrection.** P. et V. Taviani. [1 et 2/2]. **France 2**
- 20.55 Le Comte de Monte-Cristo.** José Dayan. [3 et 4/4]. **TF 1**
- 21.30 La Romance de Noël.** Sheldom Larry O. **Téva**
- 22.15 Les Maîtres du pain.** Hervé Baslé. [2/3]. **TV 5**
- 23.05 Les Flèches de l'amour.** Larry Pearce O. **Téva**
- 23.15 CSS Humley, le premier sous-marin américain.** John Gray. **Histoire**
- 0.25 Le Dernier Parrain.** Graeme Clifford. [1/2] O. **France 2**

SÉRIES

- 20.20 Mister Bean.** Attention au bébé, Mr Bean. **France 3**
- 20.45 Star Trek, Deep Space Nine.** Nous serons unis... (v.m.) O. **Canal Jimmy**
- 20.50 Once & Again.** Chicaneries. La roue tourne O. **M 6**
- 21.35 Twin Peaks.** Episode [11/12] O. **13^{ème} RUE**
- 22.30 X-Files.** Un fantôme dans l'ordinateur O. **M 6**
- 22.30 New York Police Blues.** Le voyeur (v.m.) O. **Canal Jimmy**
- 0.35 Ally McBeal.** Une fille facile (v.o.) O. **Téva**
- 0.55 Amicalement vôtre.** Un rôle en or. **Série Club**

Arte

22.30 Spécial Errol Flynn Avec *L'Aigle des mers*, Errol Flynn, corsaire de la Reine, met son épée à son service pour vaincre l'Invincible Armada espagnole. Dans *Les Aventures de Robin des Bois*, le héros bondissant de la Warner donne un nouveau souffle au personnage. Un vrai plaisir pour les fans d'Errol Flynn et pour ceux du metteur en scène de ces deux œuvres fameuses réalisées en 1938 et 1940, Michael Curtiz.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 17.25 Melrose Place.**
- 18.10 et 0.20 Star Academy.**
- 18.55 Le Maillon faible.**
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.**
- 20.55 Le Comte de Monte-Cristo.** Téléfilm. José Dayan. [1 et 2/4].
- 0.55 Le Cirque du soleil.**

FRANCE 2

- 16.20 Cyrano de Bergerac** ■ Film. Jean-Paul Rappeneau O.
- 18.40 Le Numéro Gagnant.**
- 19.10 On a tout essayé.** Best of.
- 19.50 Un gars, une fille.** Best of.
- 20.00 et 0.20 Journal, Météo.**
- 20.50 La Cuisine au beurre** Film (version colorisée). Gilles Grangier.
- 22.20 Les Petits Anges de Noël.** 0.40 Marciel monte à Paris.

FRANCE 3

- 16.45 Babel** Film. Gérard Pullicino O.
- 18.15 Un livre, un jour.**
- 18.20 Questions pour un champion.**
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.**
- 20.10 Tout le sport.**
- 20.20 Mister Bean.**
- 20.50 Questions pour un champion.** Spécial Noël : La Vénus au livre de bronze.
- 22.50 Météo, Soir 3.**
- 23.20 Encore plus de bonne humeur.**
- 1.00 On en rit encore !**

CANAL +

- 17.00 Titus** O.
- 17.30 Les Simpson** O.
- 17.50 South Park** O.
- 18.15 Fourmiz** ■ Film. Eric Darnell et Tim Johnson O.
- En clair jusqu'à 20.45
- 19.35 Le Journal.**
- 19.45 Le Zapping.**
- 19.55 Ça Cartoon.** Spécial Noël.
- 20.45 Stuart Little** Film. Rob Minkoff O.
- 22.05 Ça ira mieux demain** Film. Jeanne Labrune O.
- 23.35 Les Marmottes** Film. Elie Chouraqui O.
- 1.15 Football américain.** Championnat NFL.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.55 Les Feux de l'amour.**
- 14.40 Dunston, panique au palace** Film. Ken Kwapis.
- 16.05 Cœur de dragon 2, un nouveau départ** Film. Doug Lefler O.
- 17.30 Melrose Place.**
- 18.10 et 0.20 Star Academy.**
- 18.55 Le Maillon faible.**
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.**
- 20.55 Le Comte de Monte-Cristo.** Téléfilm. José Dayan. [3 et 4/4].
- 0.50 Adrien Lesage.** Ma fille est impossible.
- FRANCE 2**
- 13.45 Le Destin des Steenfort.** Téléfilm. Jean-Daniel Verhaeghe. [1/3] O.
- 15.30 La guerre des boutons, ça recommence** Film. John Roberts O.
- 17.05 Richie Rich** Film. Donald Petrie O.
- 18.40 Le Numéro Gagnant.**
- 19.10 On a tout essayé.**
- 19.50 Un gars, une fille.**
- 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.**
- 20.00 et 0.05 Journal, Météo.**
- 20.50 Résurrection.** Téléfilm. Paolo et Vittorio Taviani. [1 et 2/2].
- 0.25 Le Dernier Parrain.** Téléfilm. Graeme Clifford. [1/2] O.
- FRANCE 3**
- 13.45 C'est mon choix.**
- 15.00 Les Enfants de Plumfield.**
- 16.40 Le Tigre du Bengale** ■ ■ ■ Film. Fritz Lang O.
- 18.20 Questions pour un champion.**
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.**
- 20.10 Tout le sport.**
- 20.20 Mister Bean.**
- 20.50 Les Succès de l'année.**
- 23.05 Météo, Soir 3.**
- 23.35 Magic.** Spécial Las Vegas.
- 1.20 On en rit encore !**

FRANCE 3

- En clair jusqu'à 13.55
- 13.30 La Grande Course.**
- 15.55 Surprises.**
- 14.15 Football.** Championnat d'Angleterre (19^{ème} journée). Arsenal - Chelsea.
- 15.55 Maradona par Diego.**
- 16.50 Eddy Time.** Tony Parker.
- En clair jusqu'à 20.55
- 18.20 Divers et variés.**
- 19.10 Le Journal.**
- 19.25 Best of cinéma.**
- 19.45 Top but.**
- 19.50 Le Zapping.**
- 19.55 Les Guignols de l'info.**
- 20.20 Burger Quiz.**
- 20.45 Encore + de cinéma.**
- 20.55 Soirée Julia Roberts.** Just Married (ou presque) Film. Garry Marshall O.
- 22.55 Erin Brockovich,** seule contre tous ■ Film. Steven Soderbergh O.
- 1.05 Midnight + O.**

CANAL +

- En clair jusqu'à 13.55
- 13.30 La Grande Course.**
- 15.55 Surprises.**
- 14.15 Football.** Championnat d'Angleterre (19^{ème} journée). Arsenal - Chelsea.
- 15.55 Maradona par Diego.**
- 16.50 Eddy Time.** Tony Parker.
- En clair jusqu'à 20.55
- 18.20 Divers et variés.**
- 19.10 Le Journal.**
- 19.25 Best of cinéma.**
- 19.45 Top but.**
- 19.50 Le Zapping.**
- 19.55 Les Guignols de l'info.**
- 20.20 Burger Quiz.**
- 20.45 Encore + de cinéma.**
- 20.55 Soirée Julia Roberts.** Just Married (ou presque) Film. Garry Marshall O.
- 22.55 Erin Brockovich,** seule contre tous ■ Film. Steven Soderbergh O.
- 1.05 Midnight + O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- O Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films**
- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Dernière diffusion
 - ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

ARTE

- 19.00 Japon,** les macaques des neiges. **19.45 Arte info, Météo.**
- 20.15 Reportage.**
- 20.45 Thema. Les baleines.** 20.45 Moby Dick ■ Film. John Huston. 23.25 Des baleines et des hommes. 23.20 Makah.
- 1.20 Circafrica.** Premier Festival d'art acrobatique africain.

M 6

- 16.55 Nico la licorne.** Téléfilm. Graeme Campbell O.
- 18.30 James et la pêche géante** ■ ■ Film. Henry Selick O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.**
- 20.05 Malcolm O.**
- 20.40 Caméra café.**
- 20.50 Duo à trois** Film. Ron Shelton O.
- 22.45 Sénéchal le magnifique** Film (version colorisée). Jean Boyer O.
- 0.25 L'Homme d'Istanbul** ■ Film. Antonio Isasi-Isasmendi O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction.**
- 22.00 Journal.**
- 22.10 Multipistes.**
- 22.30 Surpris par la nuit.** 0.05 Du jour au lendemain. 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Un mardi idéal.**
- 22.00 En attendant la nuit.**
- 23.00 Jazz, suivez le thème.**
- 0.00 Extérieur nuit.**

RADIO CLASSIQUE

- 20.00 Les Rendez-Vous du soir.** Œuvres de Rodrigo, Infante.
- 20.40 Le violoncelle** Peter Wispelwey. Œuvres de Haydn, Beethoven, J.E. Bach, J.S. Bach, Chopin, R. Schumann.
- 22.55 Les Rendez-Vous du soir (suite).** Œuvres de Rimski-Korsakov, Borodine, Rachmaninov.
- 0.00 Les Nuits de Radio Classique.**

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.40 Vues de l'esprit.**
- 13.45 Le Journal de la santé.**
- 14.05 Le Monde des glaces.**
- 15.00 Civilisations.**
- 15.55 Dessin animé.**
- 16.15 Le Triomphe de Babar** Film. Alan Bunce.
- 17.30 100 % question.**
- 18.00 C dans l'air.**
- 18.50 L'Oral.**
- 19.00 et 20**

Le pape invite juifs, chrétiens et musulmans au dialogue

Un Noël d'une gravité exceptionnelle à Rome, en raison de la situation internationale

POUR la vingt-quatrième fois de son pontificat, le pape Jean Paul II devait prononcer, mardi 25 décembre à midi, jour de Noël, son message annuel et donner sa bénédiction *urbi et orbi*, à la ville et au monde. Il avait déjà donné la teneur de ce message la veille à minuit, dans la basilique Saint-Pierre de Rome, devant 8 000 pèlerins et fidèles qui, exceptionnellement cette année, avaient été fouillés, en raison des consignes de sécurité soutenues qui règnent au Vatican depuis le lendemain des attentats du 11 septembre.

En raison de la situation internationale, notamment en Terre sainte (Israël et territoires palestiniens) et dans la ville de Bethléem désertées par les pèlerins chrétiens, les célébrations de Noël à Rome ont revêtu une atmosphère de gravité également exceptionnelle.

Le chef de l'Eglise catholique avait demandé aux deux milliards de chrétiens de prier pour que les « chefs des nations » et les responsables des organismes internationaux s'engagent davantage en

faveur de la dignité des hommes, des femmes et des enfants « victimes d'outrages et de violences ». Dans son homélie, prononcée d'une voix ferme et posée, cet infatigable pèlerin de la paix a avoué son « trouble » face à « la persistance, dans plusieurs régions du monde, de la guerre, des tensions sociales, des conditions pénibles dans lesquelles vivent tant d'êtres humains ».

Il n'a toutefois pas évoqué explicitement la situation en Terre sainte lors de cette nuit de Noël. Il se réservait le droit de le faire dans son message au monde du 25 décembre à midi. Mais, dans la journée de lundi, le porte-parole du Vatican avait qualifié d'« arbitraire » l'interdiction imposée par Israël à Yasser Arafat d'assister à la messe de Bethléem (lire page 2). Au cours d'une rencontre extraordinaire à Rome, jeudi 13 décembre, des patriarches, cardinaux et évêques catholiques de toute la Terre sainte, le pape avait déjà dénoncé « les deux extrémismes, israélien et palestinien, qui défigurent cette région du monde ».

La nuit de Noël, il a lancé un appel direct au dialogue entre autorités juives, chrétiennes et musulmanes : « Puissent-elles faire tout leur possible pour que jamais le nom de Dieu ne soit utilisé pour des œuvres de mort ! Puissent-elles aussi contribuer ensemble à résoudre pacifiquement les problèmes et les tensions liés à la terre, au partage des biens, à la convivialité. » Il n'en a pas dit plus sur les moyens d'y parvenir.

RENCONTRE DE PRIÈRES

A Assise (Ombrie), le 24 janvier prochain, une rencontre de prières pour la paix entre les responsables religieux du monde entier est prévue, à l'initiative du chef de l'Eglise catholique, à laquelle ont été conviés en particulier les plus grands responsables religieux musulmans.

Le message de « lumière » et d'« espérance » – que, pour les chrétiens, Jésus-Christ est venu apporter à Noël – garde toute sa « pertinence » selon Jean Paul II. Dans son homélie, celui-ci a toutefois ajouté que « lorsque nous écou-

tons les comptes rendus impitoyables de l'actualité, ces paroles de lumière et d'espérance semblent des paroles de rêve ». La « certitude » de la foi chrétienne n'est-elle donc pas en contradiction avec la « réalité historique » dans laquelle nous vivons ? C'est le « défi » de la foi contemporaine, convient le pape : « Quand les ténèbres et le mal semblent l'emporter, le Christ nous redit : "N'ayez pas peur !" Par sa venue dans le monde, il a vaincu la puissance du mal, il nous a libérés de l'esclavage de la mort et il nous a invités de nouveau au banquet de la vie. »

L'annonce du salut en Jésus-Christ, qui est la signification de Noël, est « une consolation et, en même temps, une exigence, conclut-il. Nous nous découvrons enveloppés par la tendresse de Dieu et, en même temps, engagés activement à aimer Dieu et nos frères ». Aussi le pape invite-t-il ses fidèles, dans une nuit « évocatrice de souvenirs sacrés », à garder une confiance toujours plus solide « dans la puissance rédemptrice de la parole faite chair ».

Le Vatican a annoncé, lundi 24 décembre, qu'il avait réuni 654 000 dollars de fonds pour les victimes du terrorisme et des guerres après les attentats du 11 septembre et les nouveaux développements de la violence au Proche-Orient. Le 14 décembre, le pape avait invité les catholiques du monde entier à jeûner et à donner l'argent ainsi épargné à ce fonds caritatif. Cette initiative, qui coïncidait avec la fin du ramadan, se voulait aussi être un geste de solidarité en direction des musulmans.

Henri Tincq

A Toulouse, des bougies pour les sans-fenêtres

Trois mois après l'explosion, la ville n'a pas le cœur à la fête

TOULOUSE

de notre correspondant

A la tombée de la nuit, des centaines de bougies ont été allumées au Capitole. Dans le centre-ville déjà brillamment illuminé, ces petites flammes vacillantes sur la façade de l'hôtel de ville avaient surtout valeur de symbole. La ville de Toulouse avait décidé de distribuer gratuitement 100 000 bougies pour que les habitants puissent témoigner leur solidarité avec les sinistrés de l'explosion de l'usine AZF – qui s'est produite le 21 septembre –, en cette veillée de Noël.

L'initiative a été diversement appréciée dans les quartiers périphériques de la rive gauche de la Garonne, les plus touchés par le souffle de l'explosion. « Ma femme a mis une centaine de bougies sur le balcon, pour faire concurrence à la mairie », raconte ironiquement un militant du collectif Plus jamais ça.

A la résidence des Oustalous, située à quelques centaines de mètres de l'usine, la femme de Pierre Protch a elle aussi déposé une bougie sur le balcon. « En souvenir des morts et des blessés, ceux que l'on connaissait et les autres aussi », précise M. Protch, qui s'apprête à passer la nuit du réveillon chez les parents de sa belle-fille. Son appartement n'a toujours pas retrouvé son état d'avant le 21 septembre.

Il n'y a plus ces plaques de contreplaqué qui rendaient les fenêtres aveugles, et le logement est désormais suffisamment calfeutré pour y passer l'hiver, mais de là à y festoyer... « Ce sera un Noël particulier », concède Pierre Protch, qui ne peut s'empêcher de penser à plus malheureux que lui. Sa fille, qui habitait la même résidence, a

été contrainte de déménager : trop dangereux de vivre au huitième étage avec des enfants en bas âge, et un simple plastique en guise de fenêtre. La plupart des logements sinistrés encore habités ont été désertés pour la nuit de Noël.

Christiane et Bruno Bories, eux, ont décidé de rester dans leur maison de la route de Seysses. « Parce que tous les autres voisins sont partis », explique Bruno, avec encore à l'esprit les scènes de pillage qui ont suivi l'explosion. Le couple n'a rien prévu de particulier pour la nuit du réveillon. « Ce ne sera pas

La plupart des logements sinistrés encore habités ont été désertés pour la nuit de Noël

tout à fait Noël », dit Bruno Bories. Sa femme s'est contentée de suspendre des petites figurines sur les linteaux de bois qui tiennent les caches placés sur les fenêtres. Lui a joué au Père Noël dans la journée, en apportant des couvertures fournies par des pompiers de Perpignan aux réfugiés qui se sont installés dans des mobile homes.

La météo annonçait des températures pouvant descendre jusqu'à -8° dans la nuit. Avec ou sans fenêtres, Noël s'annonçait glacial pour les sinistrés de Toulouse.

Stéphane Thépot

► www.lemonde.fr/toulouse

Carlos Ghosn, Zorro de la gestion en bande dessinée japonaise

TOKYO

de notre correspondant

En photographie grandeur nature dans une pose décontractée, veste sur l'épaule, il figure en bonne place dans la plupart des grandes librairies de Tokyo. Carlos Ghosn, le Français, patron du constructeur automobile Nissan, est, au Japon, l'homme du moment. Son autobiographie, *Renaissance*, publiée en octobre, a déjà été vendue à 200 000 exemplaires. Il est aussi, depuis le mois dernier, le héros d'un manga, une bande dessinée qui paraît en feuilleton dans le bimensuel *Big Comic superior*, destinée aux salariés. Dans les deux cas, est contée la vie privée et professionnelle de l'homme qui a, en deux ans et demi, réussi à enrayer la dégringolade du second (devenu entre-temps troisième) constructeur automobile, et à le remettre sur la voie de la rentabilité.

La vie de Carlos Ghosn prend dans le manga une dimension de saga, avec un titre qui rappelle d'ailleurs les grandes épopées du passé : *Ghosn monogatari* (le « Dit de Ghosn »)... Présenté comme une sorte de Zorro de la gestion, Carlos Ghosn apporterait les « solutions pour le succès dans le business » – et donc l'espoir dans la morosité ambiante. « Travailler en regardant le ciel », peut-on lire sur les publicités du manga, qui parodie une célèbre chanson de l'aube de l'expansion japonaise, dans les années 1960.

La publication de son autobiographie et de ce manga, que Carlos Ghosn a cautionnée en accordant une interview à *Big Comic*, publiée dans le premier numéro du feuilleton qui lui est consacré, fait partie d'une « offensive » médiatique parfaitement orchestrée. Carlos Ghosn était déjà une – sinon « la » – personnalité médiatique au Japon, faisant régulièrement la couverture des hebdomadaires. Pour Nissan, qui peine à se reconstruire une identité de marque, Carlos Ghosn est jusqu'à présent son meilleur ambassadeur. Et l'offensive « hagiographique » actuelle s'ins-

crit dans un polissage de cette image. Dans une récente interview au journal japonais *Asahi*, Carlos Ghosn déclare avoir simplement voulu faire entendre sa voix : « Il existe, à ma connaissance sept livres, sur Nissan et je pense qu'il était nécessaire que soit présenté aussi le point de vue de ceux qui ont été directement impliqués dans son changement. »

Jusqu'à présent, le Français d'origine libanaise avait l'image d'un homme efficace mais froid : un *cost killer*. Cette fois, Carlos Ghosn veut convaincre de sa dimension « humaine », chaleureuse, parlant aussi bien de football que de gestion. C'est un « Carlos » déterminé mais bon enfant qui explique les recettes du succès, insiste sur l'importance du « capital humain » dans l'entreprise, raconte sa vie, ses choix et ses impressions du Japon. On apprend ainsi qu'il a perçu, à travers l'usage des baguettes chez les Japonais, une dimension profonde du « cœur nippon » : le souci du détail. Des considérations culturelles dont raffolent les Nippons.

A la suite de son arrivée à la tête de Nissan, en 1999, les méthodes de Carlos Ghosn avaient suscité un jeu de mots peu amène sur la consonance de son nom et le néologisme *gomanizumu*, le nouvel « orgueilisme », inventé par Yoshinori Kobayashi, célèbre auteur d'une bande dessinée négationniste à succès, *De la guerre*. Pour beaucoup, Carlos Ghosn faisait preuve, lui aussi, de « *gomanizumu* ».

Le redressement de Nissan semble avoir balayé ces réticences et, la récession s'aggravant, les managers étrangers apparaissent, au contraire, comme porteurs d'espoirs de redémarrage de l'économie, écrivait récemment le quotidien *Nihon keizai*. Carlos Ghosn veut ajouter un « plus » en jouant la carte de l'« efficacité managériale » à visage humain.

Philippe Pons

► www.lemonde.fr/renault-nissan

Record de froid et routes bloquées par la neige en Allemagne

D'IMPORTANTES chutes de neige ont paralysé, dans la nuit de lundi à mardi 25 décembre, une bonne partie du réseau routier allemand, rendant de nombreuses routes impraticables et obligeant les secours à dégager des automobilistes coincés dans leurs véhicules. La situation était particulièrement critique dans le sud du pays et en Saxe-Anhalt, dans la région de Magdebourg (est). « On peut qualifier la situation de catastrophique », estimait un responsable du ministère régional de l'intérieur de Saxe-Anhalt. Plusieurs tronçons d'autoroutes avaient dû être fermés, lundi dans la journée. La veille, un record de froid avait été atteint dans les montagnes bavaroises (sud), sur la commune de Berchtesgaden, avec moins 45,9 degrés, a indiqué l'institut de météorologie Meteomedia. Ce Noël de neige et de froid ne devrait pas durer longtemps selon les prévisions météorologiques, notamment dans le nord du pays, où les températures maximales devraient atteindre à nouveau dès mardi de 3 à 7 degrés. – (AFP.)

Un nouveau cas de vache folle dans le Nord

UN CAS d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, maladie de la vache folle) a été détecté dans le département du Nord, sur une vache laitière d'un troupeau de 150 bêtes à Beuvry-la-Forêt, près d'Orchies (Nord), a-t-on appris lundi 24 décembre, auprès de la sous-préfecture de Douai. L'animal atteint, de race Prim'Holstein et né sur l'exploitation en 1997, a été contrôlé à l'abattoir le 18 décembre. Le troupeau concerné sera abattu dans les trente jours. Ce cas d'ESB est le neuvième dans le Nord – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **EXCLUSION** : le corps d'une femme sans abri de soixante-quinze ans a été découvert dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 décembre dans une impasse du 18^e arrondissement de Paris. Un homme de quarante-cinq ans, lui aussi sans domicile, avait été retrouvé mort de froid samedi 22 décembre sur les marches d'une cathédrale de Marseille.

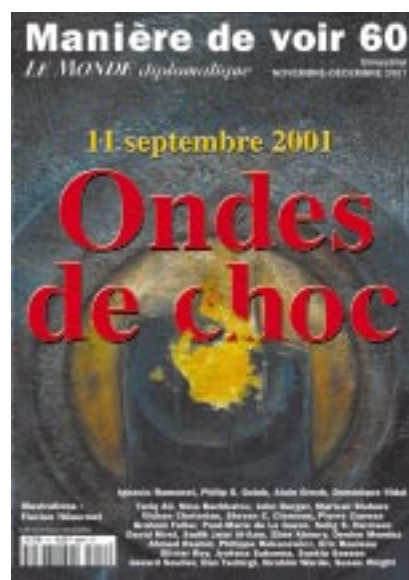
■ **ACCIDENTS** : deux jeunes sont morts lundi 24 décembre à Saint-Vallier, près de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), après la chute de leur voiture dans l'eau gelée du canal du Centre. A Tarnos (Landes), le passager d'une voiture a été écrasé par un train lundi soir lorsque sa voiture a franchi un passage à niveau.

■ **PÉDOPHILIE** : Mgr Pierre Pican, l'évêque de Bayeux et Lisieux (Calvados) condamné en septembre à trois mois de prison avec sursis pour non-dénonciation d'atteinte sexuelle sur mineurs, a invité les victimes de l'abbé René Bissey à « un moment de pardon ». L'évêque, dans un entretien diffusé lundi 24 décembre sur France Bleu Basse-Normandie, a néanmoins reconnu que ce pardon ne pourrait probablement pas intervenir « avant des années ».

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE diplomatique



Une géopolitique bouleversée

Guerre totale contre un péril diffus, par **Ignacio Ramonet**. ■ Les Etats-Unis victimes de leur excès de puissance, par **Steven S. Clemons**. ■ Rêves d'empire, par **Philip S. Golub**. ■ Géographie du « monde inutile », par **Pierre Conesa**. ■ Lère des conflits asymétriques, par **Marwan Bishara**. ■ Dissonances latino-américaines, par **Denise Mendez**. ■ Le choix de la Russie, par **Nina Bachkatov**. ■ Menace bactériologique, par **Susan Wright**. ■ L'argent ou les bombes ? par **Saskia Sassen**. ■ Comment combattre le terrorisme ? par **Gérard Soulier**. ■ Sous couvert du « choc des civilisations », par **Tariq Ali**. ■ Le cheval de Mohammed Atta, par **Elias Houry**. ■ Tragique impasse du fondamentalisme sunnite, par **Olivier Roy**. ■ Visages changeants de l'islamisme, par **Eric Rouleau**. ■ Un système financier cautionné par l'islam, par **Ibrahim Warde**. ■ Du Mexique à l'Egypte, la révolte des marginaux, par **Dan Tschirgi**. ■ Une lente laïcisation, par **Sadik Jalal Al-Azm**. ■ La longue marche des talibans, par **Ahmed Rashid**. ■ Le jeu dangereux d'Islamabad, par **Selig S. Harrison**. ■ La menace Pakistan, par **Ignacio Ramonet**. ■ Insoluble problème du Cachemire, par **Jyotsna Saksena**. ■ Sept niveaux de désespoir, par **John Berger**. ■ Grand jeu pétrolier en Transcaucasie, par **Vicken Cheterian**. ■ Mystère d'un attentat en Arabie saoudite, par **Alain Gresh**. ■ La télévision qui dérange, par **David Hirst**. ■ La clé palestinienne, par **Dominique Vidal**.

Cartographie, bibliographie, sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €